



Rapport d'activité

2016

Amicale du Nid Paris

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| 1) L'Amicale du Nid..... | 5 |
| 1/1- Bilan d'activités global de l'année 2016..... | 5 |
| 1/2- Les points marquants de l'année 2016..... | 7 |
| 1/3 - L'activité de l'Amicale du Nid en 2016 | 9 |
| 2) L'établissement de Paris | 15 |
| 2/A- Le Comité territorial | 15 |
| 2/B- Historique de l'établissement..... | 16 |
| 2/C- Formations suivies par les salarié-es de l'établissement en 2016 | 19 |
| 3) Activités et actions de l'établissement | 21 |
| 3/1- Prestations du référentiel AHI à l'AdN 75 | 21 |
| 3/2- Accueillir, informer | 21 |
| 3/3- Mettre à l'abri / offrir un chez soi | 25 |
| 3/3/a- L'hébergement d'urgence dispositif 115 (5 Places) :..... | 26 |
| 3/3/b- L'hébergement de stabilisation (57 places) :..... | 27 |
| L'hébergement de stabilisation en hôtel : | 28 |
| L'hébergement de stabilisation en appartements partagés : | 29 |
| 3/3. Faire émerger et/ou élaborer un projet de vie..... | 40 |
| 3/3/a- L'accompagnement social global | 40 |
| 3/3/b- L'accompagnement dans le cadre de la traite des êtres humains (TEH) à des fins d'exploitation sexuelle | 43 |
| 3/3/c- L'espace Insertion Socio-Professionnelle..... | 45 |
| 3/4- Alimenter, aider matériellement | 54 |
| 3/5 Diagnostiquer et proposer une solution adaptée ou procéder à une réorientation | 55 |
| 3/5/a- La domiciliation : | 55 |
| 3/5/b- La permanence juridique de l'association Droits d'Urgences..... | 58 |
| 3/5/c- L'accès aux soins..... | 60 |
| La permanence CPAM au sein de l'association | 60 |
| Les accompagnements santé par l'équipe Intermède | 61 |
| Test Rapide à Orientation au Diagnostic (TROD) | 65 |
| L'accompagnement vers les soins psychiques | 66 |
| 3/6 Accompagner vers l'autonomie en prenant en compte la personne dans toutes ses dimensions | 68 |
| 3/6/a- La traite des êtres humains..... | 68 |
| 3/6/b- L'accompagnement des personnes mineures..... | 69 |
| 3/7 Aller vers..... | 78 |
| 3/7/a- L'intervention en milieu carcéral..... | 78 |
| 3/7/b- L'antenne mobile de prévention Intermède | 83 |
| L'accompagnement des personnes transidentitaires | 97 |
| Un espace de discussion..... | 98 |

| | |
|---|------------|
| 3/7/c- Groupe prévention-formation | 102 |
| 3/8. Favoriser le vivre ensemble et la participation des usagers | 106 |
| 3/8/a- Ateliers collectifs..... | 106 |
| <i>Le partenariat avec Cultures du cœur.....</i> | <i>107</i> |
| 3/8/b- La participation des usagers | 109 |
| Conclusion | 112 |
| Remerciements | 113 |

1/1- Bilan d'activités global de l'année 2016

Assemblée générale du 10 juin 2016

L'Amicale du Nid née en 1946, est une association nationale régie par la loi 1901 ; elle est **laïque** et **indépendante** de tout parti et de toute organisation. Son engagement s'inscrit dans les **principes de liberté, d'égalité, de solidarité et de respect de l'autre**, sans laisser place ni à une conception moraliste de la sexualité, ni à la complaisance vis-à-vis de la violence qu'est la prostitution.

Ses principes d'action s'appuient sur la convention internationale du 2 décembre 1949 ratifiée en 1960 et sur la loi du 13 avril 2016, visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

Elle s'inscrit dans le refus de toute forme d'homophobie et de transphobie, de toute forme de discriminations, de racisme et de sexisme.

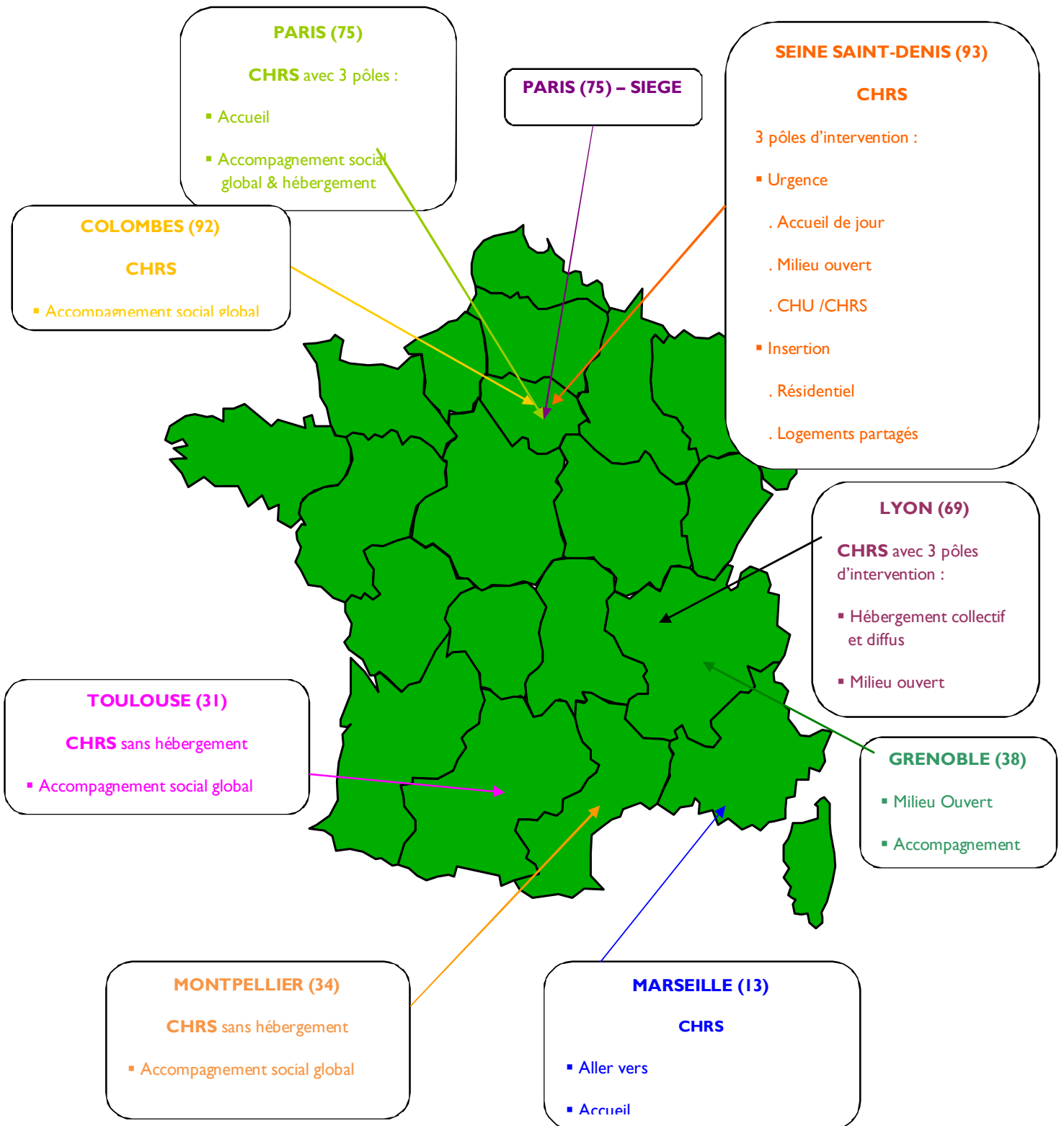
L'Amicale du Nid considère que **la prostitution est incompatible avec la dignité humaine et l'égalité entre les femmes et les hommes ; le corps humain ne peut être considéré comme une chose ou une marchandise**. Elle refuse son assimilation à un métier et souhaite développer ses missions dans un abolitionnisme cohérent, renforcé par l'interdiction de tout achat d'acte sexuel, qui ne pénalise pas les personnes prostituées et les accompagne vers une insertion socio professionnelle.

Elle s'appuie sur les valeurs du travail social : respect et non jugement des personnes, accueil inconditionnel.

Ses missions, accomplies par des professionnel-les salarié-es, sont les suivantes :

- à partir d'un lien avec les personnes en situation, en danger ou ayant connu la prostitution, accompagner **vers une alternative à la prostitution**,
- conduire une réflexion et des recherches sur la question de la prostitution, sensibiliser, former, prévenir.

L'association est implantée dans 9 départements et a un effectif de l'ordre de 200 salarié-es.



1/2- Les points marquants de l'année 2016

L'évènement clef de 2016, année des 70 ans de l'association, a été l'adoption de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées et sa promulgation, le 13 avril 2016.

L'Amicale du Nid, engagée en faveur de cette loi dans le collectif Abolition depuis 2012 a été auditionnée à plusieurs reprises lors du processus de discussion de la loi et a été sollicitée dès la fin de 2016 pour appuyer la mise en place de la loi.

2016 a donc été une année riche pour le renforcement de la visibilité de l'association, avec l'organisation de nombreux colloques et évènements :

- Colloque ISEC en juin 2016.
- Colloque des 70 ans de l'association, le 18 novembre 2016.
- **Visite de la Préfète de Paris à l'AdN 75 le 24 novembre 2016**, pour affirmer l'engagement de l'Etat dans la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des personnes prostituées.
- **Visite de la ministre, Madame Rossignol, dans l'appartement partagé dédié aux victimes de traite de l'AdN 75,**
- Colloque à Aubagne, le 25 novembre 2016 (AdN13).
- Colloque à Bobigny (AdN 93) le 6 décembre 2016.
- Colloque organisé par la Mission Locale de Rennes, le 2 décembre 2016.
- Journée d'études organisée par la Préfecture de l'Essonne, le 28 novembre 2016.
- Présentation de son livre par Geneviève Duché à Montpellier, à Grenoble, à la CLEF
- Colloque à Lyon mai 2016.
- Conférence à Grenoble 17 novembre 2016.
- Table ronde sur les violences envers les femmes à l'occasion du 25 novembre à Montpellier.

Des financements octroyés en fin d'année 2016 confient à l'AdN des missions de sensibilisation pour 2017, dans les départements où elle est implantée et au-delà : dans toute la région Occitanie, dans une partie des départements de Rhône-Alpes-Auvergne, en Nouvelle Aquitaine, dans le Grand Est, en Bretagne et dans le Pas-de-Calais. Un diagnostic de la situation relative à la prostitution dans 4 départements d'Ile-de-France (Yvelines, Seine-et-Marne, Val-de-Marne et Val-d'Oise) a été entamé en décembre 2016.

2016 a également été marquée par l'achèvement du projet financé par le programme européen ISEC, « **la traite des êtres humains : de la sortie à l'insertion, barrières et leviers** », avec le colloque de juin 2016, qui a rassemblé plus de 200 personnes, professionnels de l'AdN, professionnels du social, associations partenaires, services de l'Etat et des personnes accompagnées.

Ce projet a démontré la richesse de la mutualisation des pratiques et de la capitalisation des différents établissements et l'importance de donner la parole aux personnes accompagnées. La dynamique créée va, nous l'espérons, se poursuivre dans les années qui viennent, avec des chantiers communs dont le projet FAMI « Renforcer les capacités des étrangèr(e)s en situation ou ayant connu la prostitution à accéder à leurs droits de s'intégrer » financement attribué fin 2016 pour une action qui va se dérouler de 2017 à 2019.

Mais l'année 2016 a surtout été riche au niveau du travail dans les établissements, avec notamment :

- La concrétisation du travail engagé sur la question des mineur-es, avec des projets spécifiques à l'AdN 75 et l'AdN 13,
- L'actualisation des projets d'établissement à Marseille, Paris, Colombes et Lyon,
- La signature d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens pour le CHRS de Lyon et la négociation bien avancée pour la signature d'une CPOM pour l'AdN 75 et 92.

- La signature par l'AdN 38 d'un CPOM de 3 ans avec l'ARS
- Le développement de l'AdN 93 : ouverture de 30 nouvelles places d'hébergement d'urgence, mise en place d'un aller-vers à Saint-Denis et Bagnolet, accord pour l'ouverture d'une nouvelle pension de famille à Saint-Denis en 2018.
- Création de 5 places d'hébergement supplémentaires pour le CHRS de l'AdN 69

Ces points positifs doivent cependant être tempérés par le constat que, comme lors des années précédentes, les situations rencontrées sont de plus en plus complexes et difficiles et que les moyens pour permettre aux victimes d'accéder à leurs droits sont toujours insuffisants :

○ **L'AUGMENTATION IMPORTANTE DES MINEUR-ES EN SITUATION DE PROSTITUTION** a été particulièrement visible en 2016. L'équipe d'Intermède, à Paris, a fait plus de 100 signalements concernant de très jeunes filles en situation de prostitution de rue. L'étude conduite par l'AdN 34 La Babotte a démontré que plus de 50% des professionnels travaillant avec des enfants (protection de l'enfance et Education nationale) avaient rencontré au moins une situation de prostitution de mineur-es. Et pourtant, les financements des actions de prévention ont baissé. Les incertitudes liées aux changements de compétences des collectivités territoriales dans le cadre de la loi de décentralisation ont ainsi entraîné des pertes de financement pour les actions de prévention de l'AdN 34, alors même que la demande était en augmentation.

○ **LE MANQUE PERSISTANT DE PLACES D'HEBERGEMENT DANS CERTAINS TERRITOIRES**

L'hébergement est une nécessité pour la mise à l'abri en situation de grand danger. Il est également une condition indispensable pour envisager une sortie de la prostitution ou de la traite. Pourtant, et comme depuis plusieurs années, il est difficile dans certains territoires (Isère, Hérault) de pouvoir trouver des solutions malgré la priorité affichée pour les femmes victimes de violences.

○ **LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES VICTIMES POUR ACCEDER A LEURS DROITS.**

La régularisation administrative est de plus en plus complexe, même pour les victimes de traite qui portent plainte contre leur réseau ; les délais de réponse de l'administration peuvent être longs et sont très différents selon les territoires. L'octroi du droit d'asile est appuyé par le travail des équipes de l'Adn et notamment des juristes et, malgré l'excellent partenariat avec l'OFPPA, le processus de demande d'asile est long et incertain.

1/3 - L'activité de l'Amicale du Nid en 2016

A – Une action au niveau national et international

Le développement des contacts politiques au niveau national s'est inscrit en 2016 dans le cadre de l'adoption de la loi du 13 avril.

- Contacts avec Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat aux droits des femmes jusqu'en février 2016, puis avec Laurence ROSSIGNOL, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes (rendez-vous, participation aux petits déjeuners de la ministre, réunion de suivi de la loi du 13 avril 2016).
Inauguration par Madame ROSSIGNOL de l'appartement TEH de l'AdN 75.
Participation de l'AdN 34 à la réunion organisée dans l'Aude pour la visite de la ministre.
- Contacts avec le ministère de la santé dans le cadre des consultations pour l'élaboration du référentiel de prévention des risques santé des personnes en situation de prostitution (article 17 de la loi du 16 avril 2016).
- Nomination de l'Amicale du Nid au comité d'orientation de la MIPROF (arrêté du 17 octobre 2016).

Au niveau international, l'association a poursuivi sa participation à la plateforme européenne de la société civile pour la lutte contre la traite des êtres humains, avec deux réunions à Bruxelles en 2016 (juin et décembre).

Elle a travaillé avec l'association bulgare GAF dans le cadre du projet ISEC et a invité pour le colloque de l'anniversaire des 70 ans de l'association deux policières de Montréal pour présenter leurs actions de formation / sensibilisation sur la prostitution.

B - L'activité des établissements en 2016

Sept des huit établissements de l'Amicale du Nid ont une convention de délégation de service public au titre des CHRS (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), comprenant, selon les établissements, l'aller vers, l'accueil et le suivi sans hébergement, l'hébergement d'urgence et d'insertion et les Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA). Seul l'établissement de Grenoble assure ses activités, dans les départements de l'Isère et de la Savoie, dans le cadre de subventions annuelles et d'une convention triennale avec l'ARS.

Les établissements mobilisent également d'autres financements (ARS, Conseils généraux et régionaux, subventions municipales, etc...). L'année 2016 a été marquée par les incertitudes liées aux transferts de compétences entre collectivités locales en raison de la nouvelle donne de la décentralisation. Ceci a signifié pour certains établissements des baisses conséquentes de financement, notamment pour les actions de prévention et de formation (baisse annoncée en fin d'année de la subvention ARS pour l'action Intermède à Paris et baisses de financement pour les actions de La Babotte et, dans une moindre mesure, pour celles de l'AdN 31).

I - « Aller vers » :

4 811 personnes rencontrées en 2016

- Dont 74 % sont des femmes, 5% sont des hommes et 21% des personnes transidentitaires.
- 93% des personnes rencontrées sont de nationalités étrangères.
- 23% des personnes rencontrées sont clairement identifiées comme victimes de traite des êtres humains (application des critères d'identification)

A Paris, Marseille, Lyon, Grenoble, Chambéry, Montpellier, Béziers et Toulouse, les équipes de l'association vont au-devant des personnes prostituées, de jour ou de nuit, sur les lieux de prostitution de rue ou de route.

Cette mission est essentielle pour rencontrer les personnes, conduire des actions de prévention santé et surtout faire connaître l'association et nouer ce premier lien de confiance qui permet d'amorcer un accompagnement en vue de la construction, au rythme de la personne et selon ses décisions, d'une insertion socio professionnelle et donc d'une sortie de la prostitution. Selon les établissements, entre un quart et un tiers des personnes accompagnées dans les établissements ont été d'abord rencontrées en aller vers ; il faut aussi ajouter que plus du tiers des personnes venant solliciter les services ont entendu parler de l'Amicale du Nid par le « bouche à oreille », souvent lié à la présence de l'association dans les lieux de prostitution.

Les expériences d'aller vers par internet se poursuivent, notamment à Marseille. Des SMS sont régulièrement envoyés aux numéros de téléphone relevés sur les sites d'annonces de prostitution. Les 1 561 numéros contactés ont donné lieu à 40 échanges par SMS, 5 venues à l'accueil de jour et 4 accompagnements. L'expérimentation se poursuit en 2017.

2 - Accueil, accompagnement, hébergement, logement :

Le tableau ci-après montre l'évolution des différentes actions de l'association :

| | 2016 | 2015 | % évolution 2016/2015 |
|--|-------------|-------------|-----------------------------|
| Accueil | | | |
| nbre d'adultes | 1517 | 1317 | 15% |
| nbre adultes accueil de jour St Denis | 1307 | 1041 | 26% |
| nbre d'enfants de l'accueil de jour St Denis | 1399 | 1100 | 27% |
| Accompagnement | | | |
| nbre de personnes adultes | 1883 | 1908 | -1% |
| Hébergement | | | |
| nbre de personnes adultes | 311 | 296 | 5% |
| nbre d'enfants | 147 | 114 | 29% |
| Logement | | | |
| nbre d'adultes en lgt accompagnés par AdN | 262 | 315 | -17% |
| nbre d'enfants en lgt accompagnés par AdN | 244 | 296 | -18% |
| Ateliers d'Adaptation à la Vie Active | | | |
| nbre de personnes | 73 | 70 | 4% |
| TOTAL adultes | 5353 | 4947 | 8% |
| TOTAL enfants | 1790 | 1510 | 19% |
| TOTAL | 7143 | 6457 | 11% |

L'accueil concerne toute personne qui se présente dans un établissement. Il est inconditionnel. Les conditions d'accueil sont déclinées de façons différentes selon les établissements, avec des modalités collectives ou individuelles.

L'accueil vise à :

- Instaurer une relation de confiance, dans un cadre convivial et rassurant, tout en présentant les actions et missions de l'établissement,
- Favoriser une dynamique de changement en proposant une orientation ou un suivi au plus près des besoins des personnes.

Les accueils de l'Amicale du Nid sont de deux types, que nous avons distingués dans les chiffres cette année.

D'une part, l'accueil de jour de Saint-Denis, ouvert aux femmes en errance et à leurs enfants. La fréquentation de cet accueil augmente chaque année, avec 1307 femmes et 1399 enfants accueilli-es en 2016, en augmentation de 27% par rapport à l'année précédente. Le rôle de cet accueil – un lieu actif, dynamique où les femmes et les enfants trouvent, au-delà de l'alimentation et des moyens d'hygiène, des activités collectives tant autour de l'accès aux droits, à la culture qu'autour de la parentalité et de bien d'autres thèmes. Certaines parlent de la situation de prostitution et peuvent être orientées pour un accompagnement spécifique.

D'autre part, l'accueil spécifique sur la question de la prostitution, qui a concerné 1 517 personnes, soit une hausse de 15% par rapport à 2015. Cette augmentation reflète les effets de l'aller-vers, sans doute une plus grande visibilité de l'Amicale du Nid ; nous pouvons aussi faire l'hypothèse que les discussions autour de la loi ont entraîné une plus grande demande de la part des personnes concernées par la prostitution.

Cependant, les moyens des établissements pour l'accompagnement des personnes n'ont pas augmenté. Les établissements ont mis en place des procédures (commissions de prise en charge) pour prioriser les situations et ajuster la file active aux moyens disponibles. Ceci explique la stabilisation du nombre d'accompagnements en 2016, **1 883 personnes accompagnées**, soit une diminution de 1% par rapport à 2015.

Mais cette saturation des files actives risque de poser problème, si les demandes s'accroissent encore avec la mise en place de la loi du 13 avril 2016. Dans son dossier d'agrément pour les Commissions départementales prévues par cette loi, l'AdN a bien précisé qu'à moyens constants, elle ne pouvait augmenter le nombre de personnes suivies, d'autant plus que les accompagnements dans le parcours de sortie défini par la loi seront particulièrement soutenus, puisqu'ils doivent tenir compte de la durée maximum de 2 ans pour bénéficier de l'autorisation provisoire de séjour et percevoir l'allocation spécifique (AFIS).

73 personnes ont été accompagnées dans les AAVA de Colombes et de Lyon. Ces ateliers d'accompagnement à la vie active, qui placent les personnes dans une situation de travail réel, représentent un appui puissant pour reconstruire l'estime de soi, le lien aux autres – donc travailler sur les conséquences de la violence subie – et permettent aux personnes de percevoir une rétribution.

Au total, 5 353 personnes adultes ont été accueillies, accompagnées avec ou sans hébergement ou suivies dans le logement. Ce chiffre est en hausse de 8% par rapport à 2015.

Avec ces adultes, 1 790 enfants ont été également concernés par l'action de l'Amicale du Nid.

Les victimes de la traite des êtres humains, clairement identifiées selon les indicateurs, représentent **plus de 30% des personnes accompagnées** par l'Amicale du Nid. Les équipes de travail social les accompagnent à s'identifier comme victimes de TEH, à dénouer l'emprise, à conduire des démarches pour l'accès à leurs droits et tout en travaillant sur les conséquences de la situation de prostitution. Ces accompagnements sont intenses et demandent aux équipes d'acquérir des compétences juridiques. Des juristes sont maintenant présentes dans les établissements de Toulouse, Montpellier, Paris et Grenoble.

Comme le démontre l'étude conduite dans le cadre du projet ISEC, ce travail demande que la personne puisse bénéficier a minima de réponses aux besoins primaires : manger, dormir en sécurité. L'hébergement est, dans de nombreuses situations, une condition nécessaire du parcours de sortie. La

nécessité de moyens adaptés se poursuit dans les étapes de construction d'une insertion socio-professionnelle d'un parcours de sortie de la prostitution.

3 – La formation et la prévention sur la question de la prostitution.

Prévention et formation :

- Prévention : **718** jeunes concerné-es,
- Formation, sensibilisation : **1 511** professionnel-les.

La prévention et la sensibilisation se retrouvent dans l'ensemble des missions de l'Amicale du Nid, par l'action auprès des personnes en danger de prostitution ou pour prévenir la dégradation d'une situation. Elles prennent également la forme d'actions en direction des jeunes, des professionnel-les en contact avec eux/elles et, plus largement, des acteur-ices sociaux-ales.

En 2016 a été développé dans le cadre d'un financement du Conseil Régional Ile-de-France, un site de prévention en direction des jeunes www.jenesuispasavendre.org.

Son élaboration s'est appuyée sur le regard des jeunes envers le sujet de la prostitution, via trois groupes pilotes :

- 1 – Des questionnaires auprès des jeunes d'un collège parisien. Leurs réponses ont grandement contribué à la construction de ce site.
- 2 – Une participation à quatre sessions de chat collectif sur Habbo à propos du thème "peut-on tout acheter ?" organisé avec Fil santé jeunes. Le recueil des réactions des participants nous a permis de prendre en compte leur regard sur la prostitution.
- 3 – Des rencontres avec les jeunes accompagnés par l'ANRS. Ces échanges ont aidé à penser, mettre en œuvre et rendre vivant ce site.

Le site est maintenant en ligne et facilement consultable sur smartphone.

La formation s'appuie sur l'expertise de l'Amicale du Nid et la valorise.

Ses objectifs sont :

- faire connaître le phénomène prostitutionnel, ses enjeux, les impacts sur les personnes,
- faire changer les représentations sur la prostitution,
- permettre, notamment aux travailleur-euses sociaux-ales, de repérer la problématique prostitutionnelle et leur donner les outils pour pouvoir accueillir et orienter les personnes,
- former des intervenant-es de prévention.

Ces actions sont conduites par les établissements de Montpellier, Toulouse, Paris, Colombes, Marseille, Grenoble et par le service formation rattaché au siège.

Le travail entamé en 2015 sur le référentiel formation / prévention en vue de mutualiser et formaliser les fondamentaux sur lesquels s'appuient les formations, s'est poursuivi en 2016.

Comme chaque année, ce bilan d'activités ne serait pas complet s'il ne soulignait pas le travail de l'équipe du Siège, de taille réduite par rapport à l'ampleur de la tâche et particulièrement lourd dans le contexte de « simplification » administrative qui, pour le moment, apporte une surcharge de travail. Merci à toute l'équipe !

2) L'établissement de Paris

**Etablissement AdN Paris
(Amicale du Nid Paris)**

**N° SIRET : 775 723 679 00368
FINESS : 75000004A
NAF : 853K**

Coordonnées :

103 rue La Fayette 75010 Paris
Tél : 01 42 02 38 22
Fax : 01 42 02 43 25
Mail : amicaledunid.paris@adn75.fr

Présidente du Comité Territorial :

Mme Marie-Claude Richet

Directeur de l'établissement :

M. Jean-Christophe Tête

Directeur Adjoint

M. Jean-Marc Auguin

Cheffe de services

Mme Frédérique van Berckel

2/A- Le Comité territorial

Madame Alice Arnould
Madame Martine Brousse
Monsieur François Deschamps
Madame Marie Hélène Franjou
Madame Marie Claude Richet
Invitée : Mme Claudine Burguet

2/B- Historique de l'établissement

L'Amicale du Nid a ouvert un foyer d'accueil et d'orientation dans le 17^{ème} à Paris en **Octobre 1961** puis une permanence sociale dans le 10^{ème} à Paris.

Par arrêté préfectoral du **18 octobre 1962**, l'association est habilitée pour intervenir auprès « des personnes prostituées désireuses d'être reclassées ».

En **1976**, le foyer d'accueil et d'orientation est devenu SAO (Service d'Accueil et d'Orientation). Il s'est installé dans les locaux au 21 rue du Château d'eau dans le 10^{ème}.

En **1996**, la permanence sociale appelée désormais Milieu Ouvert crée le service Intermède qui intervient dans le cadre de la lutte contre le SIDA.

En **2000** ces deux services s'installent au 29 boulevard St Martin dans le 3^{ème} arrondissement de Paris (après avoir été au 13 boulevard St Martin).

En **2001** le Conseil d'Administration souhaite que les 2 structures autonomes comportant 4 services fusionnent pour se regrouper en un seul établissement et dirigé par un seul directeur.

En **2002** un projet d'établissement est formalisé par le directeur d'établissement.

Le **4 janvier 2004** un dossier de demande de création de CHRS (Centre d'Hébergement de Réinsertion Sociale) est déposé au CROSMS (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale) d'Ile de France.

Le 16 février 2007 un arrêté de création officialise la création d'un établissement médico-social de type CHRS pour 148 places (62 places d'hébergement, 60 places sans hébergement, 26 places dans le cadre de la prévention du SIDA, des IST et des hépatites).

En **Mars 2007** l'établissement fait appel à un prestataire (Champs-Croisés) afin de faire un état des lieux et de faire des propositions pour aider à la formalisation d'un projet d'établissement.

En **Juin 2007** un nouveau directeur est embauché par l'association suite au départ en retraite de l'ancien directeur.

Le travail du nouveau projet d'établissement se met en place en **octobre 2007** avec les équipes.

Tous les services déménagent pour occuper le même local au 103 rue La Fayette dans le 10^{ème} arrondissement de Paris le **4 juin 2008**.

Le **8 septembre 2008**, la 1^{ère} convention au titre de l'Aide Sociale pour l'établissement AdN Paris est signée.

Le **3 novembre 2011**, arrêté 2011307-003 portant agrément au titre de l'intermédiation locative et arrêté 2011307-004 portant agrément au titre de l'ingénierie sociale, financière et technique.

Le **23 octobre 2014** envoi à la DRIHL 75 de l'évaluation interne.

Le 24 septembre 2015, l'autorisation par la CNIL de « *l'autorisation relative à un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalités l'accompagnement et le suivi des personnes majeures et mineures en situation ou en risque de prostitution* »

Le 1^{er} avril 2015 renouvellement de la convention pour la réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique des infections VIH 1 et 2.

Agrément de l'Académie de Paris du **22 mai 2015** autorisant l'établissement à conduire des actions de prévention dans les établissements scolaires

L'arrêté modificatif d'agrément de domiciliation du **31 mars 2016**.

20 juillet 2016 arrêté IDF-2016-07-20-001 **fixant la participation financière** à leur frais d'hébergement et d'entretien acquittée par les personnes accueillies dans le CHRS

22 octobre 2016 validation du **projet d'établissement 2016-2021** par le CA de l'association et envoi à la DRIHL 75

20 décembre 2016 : arrêté 2016-12-20-001 portant **agrément au titre de l'intermédiation locative** et gestion locative sociale et arrêté 2016-12-20-002 portant **agrément au titre de l'ingénierie sociale, financière et technique**.

27 décembre 2016 : avenant d'habilitation complémentaire pour la réalisation des **TROD VHC**

29 décembre 2016 : arrêté n° 75-2016-12-29-001 portant agrément pour recevoir les **déclarations d'élection de domicile**



Jean Christophe TÊTE
 Directeur 0,75 AdN75 & 0,25 AdN 92

Jean Marc AUGUIN
 Directeur adjoint 0,50 AdN75 & 0,50 AdN 92

Frédérique van Berckel
 Cheffe de Service de l'Établissement 1 ETP

Service Administratif et généraux

| | | |
|----------------------|-------------------------|----------|
| Taoufikou HOUNKPONOU | Comptable | 0,75 ETP |
| Jocelyne AUDOUIN | Secrétaire de direction | 1 ETP |
| Marc ANDRIEU | Aide comptable | 0,5 ETP |
| Mailly Fouzia | Agent de service | 0,49 ETP |
| RAHMANI Hassan | Agent d'entretien | 0,5 ETP |
| ZAÏ Saadia | Agent de service | 0,10 ETP |

Pôle accompagnement social

| | | |
|--------------------------|---------------------------------------|-------|
| CATONNET Elise | coordinatrice | 1 ETP |
| BODENAN Muriel | Educatrice spécialisée | 1 ETP |
| BRUYERE SEXTIUS Séverine | Intervenante sociale | 1 ETP |
| DE COSTER Elodie | Educatrice spécialisée | 1 ETP |
| GILARD Yves | Educateur spécialisé | 1 ETP |
| GRAVIER Adrien | Intervenant social | 1 ETP |
| HECKLI Ariadna | Monitrice éducatrice | 1 ETP |
| LEROY Rose Angèle | Educatrice spécialisée | 1 ETP |
| MENE Christine | agent Administratif | 1 ETP |
| MISSOUM Saïd | Educateur spécialisé | 1 ETP |
| PRUVOT Véronique | Educatrice spécialisée | 1 ETP |
| RODRIGUES Maria | Assistante sociale | 1 ETP |
| THEODOR Ingrid | Educatrice spécialisée | 1 ETP |
| BOUAZIZ Ouerdia | Conseillère Insertion Professionnelle | 1 ETP |

Accueil

| | | |
|------------------------|---------------------|---------|
| JOOMUN Janine | Agent administratif | 0,5 ETP |
| Mekhici-Benabbab Sarah | Chargée d'accueil | 1 ETP |

Action Prison

| | |
|------------------|------------------------|
| PRUVOT Véronique | Assistante sociale |
| GARCIA Kouka | Animatrice spécialisée |
| MISSOUM Saïd | Educateur spécialisé |
| RODRIGUES Maria | Assistante sociale |
| THEODOR Ingrid | Educatrice spécialisée |

Prévention formation

| | |
|----------------------|-------------------------|
| Corcella Caroline | Coordnatrice prévention |
| BODENAN Muriel | Educatrice spécialisée |
| CAP Julie | Assistante sociale |
| DI MERCURIO Benjamin | Educateur spécialisé |
| MISSOUM Saïd | Educateur spécialisé |

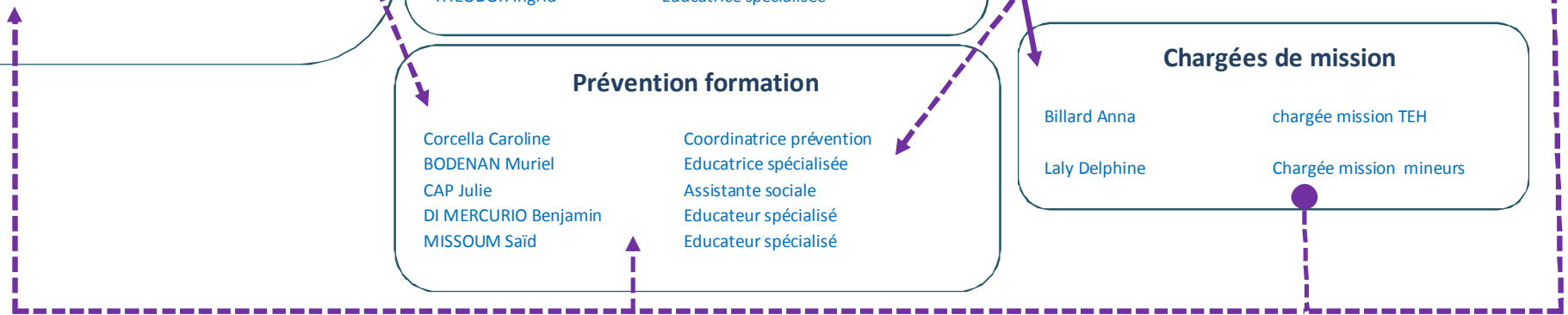
Pôle actions extérieures

| | | |
|----------------------|------------------------|----------|
| GRIMAUD Fabrice | Coordinateur | 1 ETP |
| BROUTTET Alice | Chargée prévention | 0,64 ETP |
| CAP Julie | Assistante sociale | 1 ETP |
| DI MERCURIO Benjamin | Educateur spécialisé | 1 ETP |
| GARCIA Kouka | Animatrice spécialisée | 1 ETP |
| JOOMUN Janine | Agent administratif | 0,5 ETP |
| KONATE Boubou | Médiateur – Chauffeur | 1 ETP |
| SIBILLI Chloé | Intervenante sociale | 1 ETP |

Chargées de mission

| | |
|---------------|-------------------------|
| Billard Anna | chargée mission TEH |
| Laly Delphine | Chargée mission mineurs |

Intervention de l'équipe



2/C- Formations suivies par les salarié-es de l'établissement en 2016

Formations suivies par les salarié-es de l'établissement de l'AdN Paris en 2016

| Demande de : | Intitulé | Organisme | Dates | Durée/heures |
|------------------------------------|---|---------------------------------|---|--------------|
| BROUTTET Alice | Traduire la souffrance: place et fonction de l'interprète dans le dispositif de soins et d'accompagnement | Centre PRIMO LEVI - Paris 11ème | novembre 2016 / à définir | 14 h |
| CAP Julie | Stage TO : la mise en scène et le joker dans le théâtre | Théâtre de l'opprimé - Paris | 26/04/16 au 01/05/16 | 35 h |
| GRAVIER Adrien | Les enfants victimes d'abus sexuels | PACEI Clermont Ferrand | 05/12/16 au 09/12/16 | 35 h |
| HOUNKPONOU Taoficatou | LSF Niveau A1.1 | VISUEL-LSF - Paris | du 04/01/16 au 08/01/16 | 30 h |
| | LSF Niveau A1.2 | | 04/04/16 au 08/04/16 | 30 h |
| | LSF Niveau A1.3 | | Dates reportées du 30/01/17 au 03/02/17 | 30 h |
| LEROY Rose Angèle | Restaurer l'estime de soi des publics en difficultés | CERF | 14/11/16 au 18/11/16 | 35 H |
| SEXTIUS BRUYERE Severine | Parler de sexualité dans les entretiens individuels | CRIPS IDF | 1, 2 et 3 février 2016 | 21 h |
| Formation collective- 13 TS | Se loger, habiter | L'EPOC | 2016 | 7 h |

Fond de professionnalisation et autres financements 2015

| Demande de : | Intitulé | Organisme | Dates | Durée/heures |
|--------------------------|---------------|-----------|----------------------|---------------|
| ABRAHAME Thatcher | Agent accueil | GRETA | 16/11/15 AU 28/05/16 | 421 h |
| MISSOUM Saïd | CAFERUIS | CRAMIF | 2014-2016 | 115,5h |

Formations hors plan de formation suivies par les salarié-es de l'établissement de l'AdN Paris en 2016

| Demande de : | Intitulé | Organisme | Dates | Durée/heures |
|--|--|---|----------------------------|---------------------|
| Fabrice GRIMAUD | Problématique prostitutionnelle | siège AdN | 31/05/16 et 01/06/16 | 14 h |
| HECKLI Ariane, RODRIGUES Maria, BOUAZIZ Ouerdia | Maitriser les fondamentaux du passage à la retraite | MALAKOFF MEDERIC- Association Fertiles | 05/04/2016 | 7 h |
| MENE Christine, AUDOUIN Jocelyne | Maitriser les fondamentaux du passage à la retraite | MALAKOFF MEDERIC- Association Fertiles | 01/03/2016 | 7 h |
| GARCIA Kouka, HECKLI Ariane | Prendre en compte le corps dans l'accompagnement social | ADRIC | du 06/04/16 au 08/04/16 | 21 h |

3) Activités et actions de l'établissement

3/1- Prestations du référentiel AHI à l'AdN 75

Les personnes qui sont orientées vers l'établissement AdN Paris ou qui s'y présentent d'elles-mêmes ont en commun de connaître ou d'avoir connu la prostitution, de rechercher une alternative à cette situation et d'être en grande difficulté sociale. Pour certaines d'entre elles, l'arrêt de la prostitution, parce que devenue physiquement et psychologiquement insupportable, aggrave parfois même la précarité dans laquelle elles se trouvent du fait de la perte des quelques revenus de la prostitution qui leur permettaient de répondre aux besoins de première nécessité.

Aussi, la mission confiée aux équipes de l'AdN Paris est de proposer à ces personnes une « aide globale » qui aura pour objectif la mise en œuvre d'un accompagnement individualisé prenant en considération l'ensemble des problématiques rencontrées par celles-ci et les moyens d'y apporter les réponses les plus adaptées possibles.

Pour y parvenir, nos actions s'appuient sur les prestations du référentiel AHI (Accueil Hébergement Insertion) en les adaptant aux besoins des personnes et à la spécificité de nos missions.

3/2- Accueillir, informer

Les après-midi des lundis, mardis, mercredis et vendredis, une permanence d'accueil est ouverte entre 14 h et 18 h. L'accueil s'y effectue sans rendez-vous. Chaque personne qui se présente à la permanence est invitée à patienter dans la salle d'accueil avant d'être reçue par le travailleur social de permanence. Un dossier personnel est ouvert pour toute personne qui se présente à l'accueil. Ce dossier accompagne la personne tout au long de son parcours dans l'établissement.

L'entretien d'accueil

L'entretien d'accueil a pour objectif d'entendre la demande de la personne et d'évaluer au regard des missions de l'établissement les réponses qui peuvent lui être proposées, ainsi que de présenter à la personne les actions et missions de l'établissement. Le travailleur social qui est de permanence peut mener trois à quatre entretiens, de 30 à 45 minutes avec les personnes, dans un bureau d'accueil réservé à cet effet. A la suite de chaque entretien, il a le temps et l'espace pour écrire le compte rendu de la rencontre et une première analyse de la demande. Les comptes rendus sont informatisés, permettant une plus grande prise de distance avec la situation de la personne, et une meilleure relecture des informations et enjeux évoqués.

Le « débriefing »

Après chaque permanence se tient un « débriefing » qui réunit le permanent d'accueil, ainsi que la cheffe de service. Il s'agit d'un temps d'échange dont l'objectif est de présenter chacune des situations des personnes reçues durant l'après-midi. Les personnes qui n'ont pas connu la prostitution, celles pour lesquelles les demandes ne peuvent trouver aucune réponse au sein de l'établissement sont contactées et une orientation externe correspondant a priori à leur besoin et demande peut leur être proposée. Un cahier de non passation permet de garder une trace des personnes accueillies non concernées par nos missions, et de s'assurer qu'elles ont bien été informées et orientées vers d'autres services plus adaptés.

La commission d'admission

La situation des personnes issues du débriefing est inscrite à l'ordre du jour de la commission d'admission qui a lieu tous les 10 jours et à laquelle participe un cadre de service ainsi que deux travailleurs sociaux. En 2016 les commissions d'admission ont eu lieu sans annulation, permettant une réponse aux personnes dans les 15 jours. Ces commissions permettent une analyse des demandes et situations des personnes pour valider ou invalider le lancement d'un accompagnement social. Au sein de celles-ci, la réflexion a porté sur des critères d'admission objectivables, ainsi que sur la capacité d'accueil limitée de l'établissement.

En 2016, les commissions d'admission ont donné lieu à « 5 deuxièmes entretiens d'accueil » (pour clarifier la situation ou à la demande de la personne), **99 admissions pour un accompagnement social, et 38 non admissions**. Les raisons de ces dernières portaient sur le rapport à la prostitution peu avéré ou très éloigné, l'ancrage dans un autre département (donnant lieu à l'orientation vers un autre établissement AdN), ou la présence d'autres travailleurs sociaux déjà engagés dans l'accompagnement de la personne. Il est arrivé que le profil des personnes nous oblige à les orienter vers des structures plus adaptées, lorsqu'il y a des addictions importantes ou des troubles psychiatriques. Au sein de notre équipe nous avons 5 travailleurs sociaux anglophones. Ce nombre restreint nous oblige parfois après une demande très forte des personnes anglophones (majoritairement des femmes nigérianes) de répondre par la négative pour un accompagnement au sein de notre établissement.

Le développement du travail transversal entre le pôle d'accompagnement social et le pôle d'actions extérieures a permis d'orienter vers ce dernier les personnes dont la demande concerne davantage des questions de santé, et pour lesquelles il est difficile de s'engager dans un accompagnement social avec l'obligation des rendez-vous réguliers.

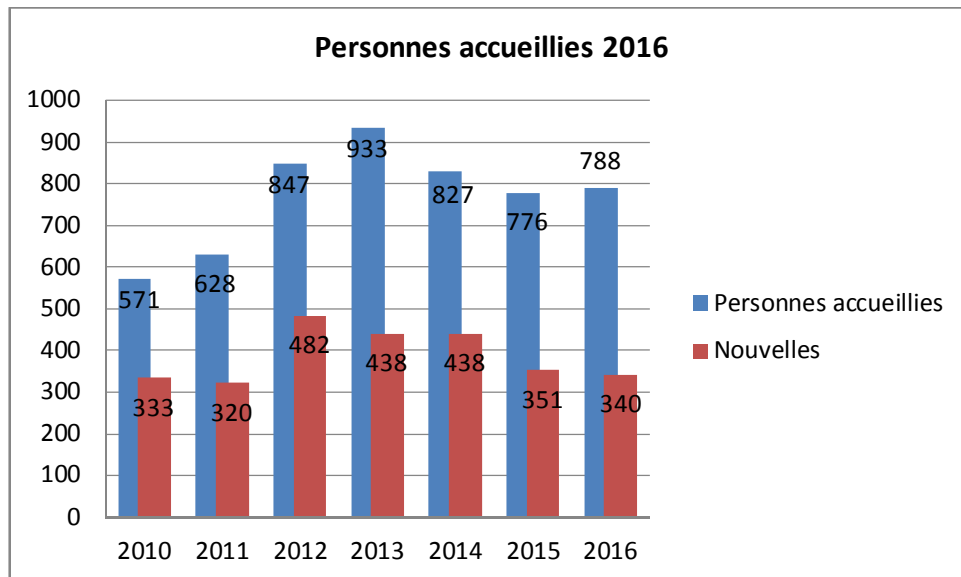
L'information dans l'espace d'accueil

L'espace accueil est organisé par thématiques avec diverses traductions sur des panneaux d'affichage. Les personnes bénéficient ainsi d'informations concernant la santé, l'accès aux droits, et le conseil de la vie sociale. Il existe également un livret d'information intitulé « les astuces au quotidien » qui concerne l'alimentation, la santé, les droits et les loisirs.

Le nombre de personnes se présentant à l'accueil a légèrement augmenté depuis l'année dernière, 788 personnes ont été accueillies en 2016. Dans ce chiffre on retrouve tous les passages au niveau de l'accueil : récupération du courrier, rendez-vous, premiers accueils.

| Année | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Personnes accueillies | 571 | 628 | 847 | 933 | 827 | 776 | 788 |
| Nouvelles | 333 | 320 | 482 | 438 | 438 | 351 | 340 |

Parmi ces accueils il y a 340 nouvelles personnes : des personnes se présentant pour la première fois à l'Amicale du Nid. En 2016 à cause d'une file active très tendue nous avons refusé l'admission de 51 personnes (**demandes d'hébergement**) et nous avons fermé l'accueil pendant 6 semaines et diminué pendant 4 semaines le nombre de personnes accueillies de 4 à 2 par après-midi.



Répartition par sexe des personnes accueillies

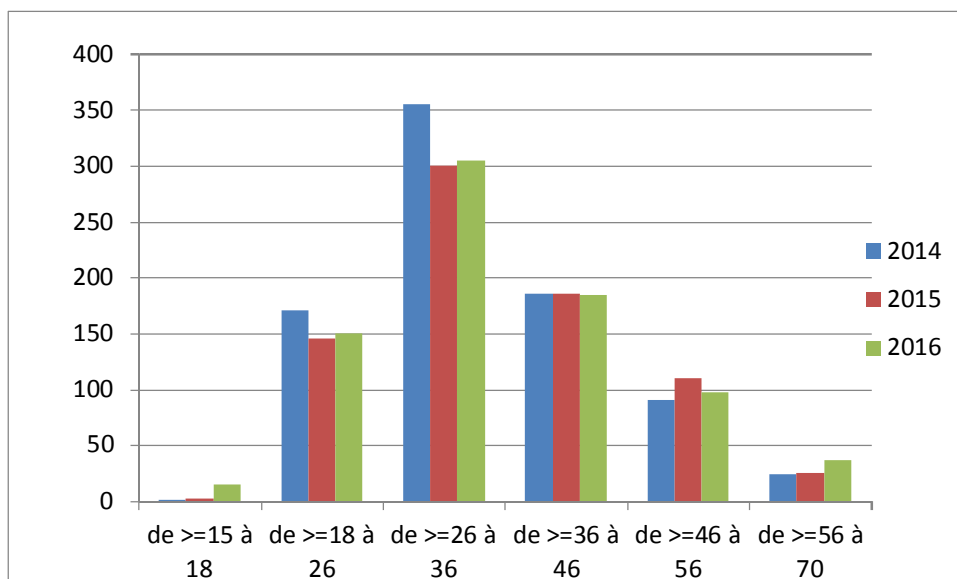
| | 2014 | 2015 | 2016 |
|-------------------|------------|------------|------------|
| Homme | 212 | 193 | 156 |
| Femme | 574 | 533 | 559 |
| Trans-identitaire | 41 | 50 | 73 |
| Total | 827 | 776 | 788 |

Répartition par âges personnes accueillies sur l'établissement

| | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------------|------------|------------|------------|
| de >=15 à 18 | 1 | 2 | 14 |
| de >=18 à 26 | 171 | 145 | 150 |
| de >=26 à 36 | 355 | 300 | 305 |
| de >=36 à 46 | 186 | 185 | 184 |
| de >=46 à 56 | 90 | 110 | 97 |
| de >=56 à 70 | 24 | 25 | 37 |
| Total | 827 | 767 | 788 |

Nous avons accueilli en 2016 12 personnes mineures de plus que les années précédentes. Ces personnes viennent pour un accompagnement autour de la prostitution, un sujet difficile à aborder avec par exemple les éducateurs des institutions de la protection à l'enfance.

Répartition par tranche d'âges des personnes accueillies sur l'établissement

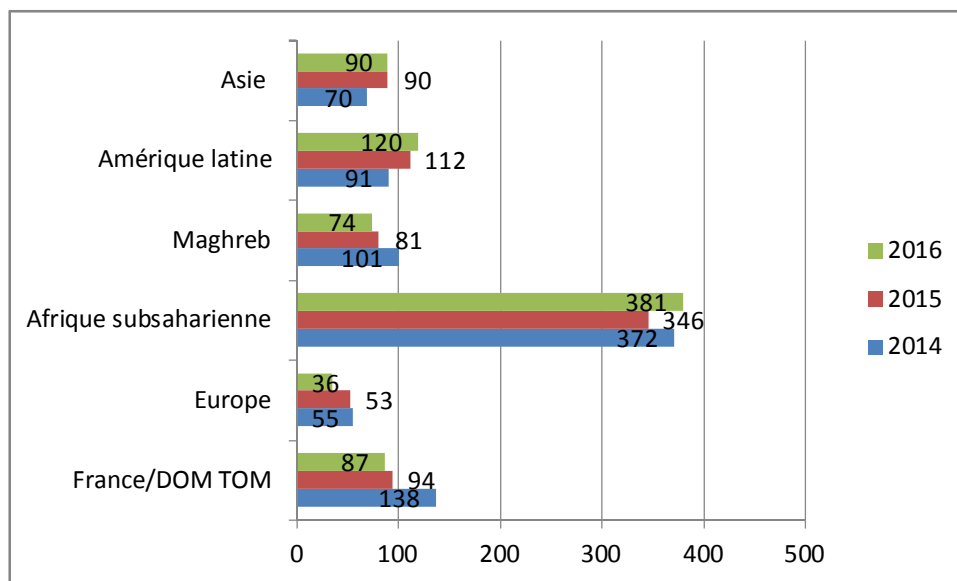


a- Répartition par groupe de nationalités des personnes accueillies en 2016

| | 2014 | 2015 | 2016 |
|-----------------------|------------|------------|------------|
| France/DOM TOM | 138 | 94 | 87 |
| Europe | 55 | 53 | 36 |
| Afrique subsaharienne | 372 | 346 | 381 |
| Maghreb | 101 | 81 | 74 |
| Amérique latine | 91 | 112 | 120 |
| Asie | 70 | 90 | 90 |
| Total | 827 | 776 | 788 |

Les personnes de l'Afrique subsaharienne sont essentiellement des femmes nigérianes.

Répartition par groupe de nationalités des personnes accueillies sur l'établissement



3/3- Mettre à l'abri / offrir un chez soi

Quels effets produit l'hébergement dans l'accompagnement des personnes en prise avec la problématique de la prostitution ?

Avoir un toit sur la tête est essentiel à toute personne. Un espace à soi produit un sentiment de sécurité qui permet de se reconnecter à soi (intérieur) et à l'autre (l'extérieur). Dès lors que ce besoin n'est pas pourvu, la personne subit une situation d'errance physique et psychique. Errer c'est se perdre à soi, aux autres.

L'outil hébergement dans l'accompagnement social des personnes en prise avec la problématique de la prostitution est donc doublement une nécessité incontournable de la prise en compte de ses besoins vitaux dans le suivi global de chacun. Car de fait l'activité de prostitution produit aussi et/ ou renforce une forme d'errance à soi et dans la relation à l'autre. Souvent, tant pour les personnes adultes que pour les jeunes femmes et hommes en rupture familiale ou sortants du dispositif ASE, la nécessité d'un toit sur la tête est très prégnante pour une grande part de notre public. Le manque de ce besoin primaire plonge la personne dans un fonctionnement permanent de lutte pour la survie où seule règne la perspective du momentané. Tant que nulle solution n'est trouvée la personne ne peut se poser, se soigner et se reposer, réfléchir à ce qu'il lui est nécessaire de faire pour avancer, se projeter. Parfois quand des solutions sont trouvées en structure collective ou en chambre d'hôtel, certaines personnes restent injoignables, ou il arrive alors qu'elles aient trouvé miraculeusement une solution par elles-mêmes. Dans ces cas-là nos mises en garde sur l'aspect aléatoire de cet hébergement par un tiers peuvent ne pas être entendues sur le moment, et le choix qu'elles font les ramène très vite à se retrouver de nouveau sans lieu où se poser, vivre et dormir. Le travail d'accompagnement et son processus de cheminement vers l'autonomie ne peut réellement s'enclencher qu'une fois la personne dégagée de cette grande précarité et de ses prises de risques, de ses mises en danger. Mais, encore faut-il que la personne soit en mesure d'ingérer et « supporter » un cadre marqué par des contraintes, une nécessaire adhésion au règlement de fonctionnement et les démarches d'avancement de son projet. Pour ceux qui ont une nécessité vitale de soins, rien de pérenne pour leur santé ne peut se mettre en place tant que perdure une instabilité de l'hébergement.

Et, quand on remédie à cela par une proposition possible de solution, il arrive parfois qu'il y ait mise en échec par un refus d'accepter le cadre et les contraintes qui en permettraient l'accès. Dans ces situations, nous nous sentons désarmés.. Frustrés de n'avoir su/pu faire prendre conscience à la personne de la réalité des dispositifs existants, de la rareté des places libérées et de leur propres blocages conscients ou pas à accepter de se faire du bien et ainsi pouvoir avancer. Le type de dispositif d'hébergement mis en place, collectif ou individuel, met en évidence certains fonctionnements liés à la problématique relationnelle de la personne.

Répartition hébergement (nombre de personnes différentes)

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | Ecart 2015/2016 |
|--------------------------------|------|------|------|------|-----------|-----------------|
| 115 | 51 | 41 | 13 | 38 | 18 | -20 % |
| STABILISATION INSERTION | 96 | 72 | 85 | 76 | 78 | +2 % |

Sur le dispositif d'insertion nous avons hébergé 2 personnes de plus qu'en 2015. En revanche sur le dispositif urgence nous avons hébergé 20 personnes de moins qu'en 2015. La raison de cette baisse est une orientation quasi impossible vers d'autres structures à cause de leur situation administrative précaire.

Durée moyenne de séjour en hébergement d'urgence et d'insertion

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|-------------------------|--------|-------|-------|------|------------|
| 115 | 38,22 | 46,32 | 43,28 | 49,9 | 114 |
| STABILISATION INSERTION | 354,13 | 540 | 530 | 768 | 720 |

Il est à noter que la durée moyenne d'hébergement sur l'année 2016 par place est de 114 journées sur le dispositif urgence et de 720 journées sur le dispositif insertion. Ainsi on note que la durée de séjour en 2016 sur le dispositif d'urgence a augmenté de 64 jours en moyenne. Cette année la rotation a été plus faible à cause d'une impossibilité d'orienter ces personnes sur d'autres structures et la raison principale est la situation irrégulière de ces personnes sans perspective de régularisation. Sur le dispositif d'insertion il y a une petite baisse de la durée moyenne de séjour liée à l'admission de 2 personnes de plus par rapport à 2015. Un fait important pour 2016 depuis l'attribution de logements partagés, nous avons hébergé et accompagné avec leur mère 9 enfants.

3/3/a- L'hébergement d'urgence dispositif 115 (5 Places) :

Un partenariat entre l'AdN Paris et le SIAO Urgence /115 rendu possible par un financement de la DRIHL a permis la mise en place d'un dispositif d'hébergement d'urgence dédié aux personnes sans domicile fixe et en situation de prostitution. Ce dispositif concerne exclusivement des personnes dites « isolées ». L'objectif est de pouvoir proposer à des personnes en grande précarité, en situation de détresse et/ou de danger et confrontées à la problématique prostitutionnelle, une « mise à l'abri » associée à un accompagnement social avec pour perspective l'intégration dans un dispositif d'hébergement plus pérenne. Les

orientations vers ces chambres d'hôtel sont gérées par le SIAO Urgence de Paris, soit sur indication préalable de personnes détectées par l'ADN, soit sur proposition du SIAO UP.

3/3/b- L'hébergement de stabilisation (57 places) :

La prestation la plus visible gérée par notre établissement est notre dispositif d'hébergement : un studio relais, 37 chambres d'hôtel en diffus, dont cinq réservées à l'accueil d'urgence et sept appartements partagés. En 2016 nous avons eu 2 appartements supplémentaires, dont un destiné à des femmes victimes de TEH (Traite des Etres Humains), car la stabilisation de l'hébergement répond à un besoin fondamental. Pour les personnes victimes de TEH et pour celles qui sont soumises à un environnement qui les maintient dans la prostitution, la stabilisation dans un hébergement «hors prostitution» est un prérequis pour envisager raisonnablement une alternative à la prostitution et par là même la mise en œuvre d'un projet d'insertion.

Dans tous les cas, la stabilisation de l'hébergement offre la possibilité d'une «pause». Celle-ci permet aux personnes d'être suffisamment disponibles psychiquement pour s'engager dans un projet d'insertion. Lequel demande nécessairement un certain niveau de réflexion et de concentration quant aux démarches à effectuer ainsi qu'une régularité dans les rencontres avec les différents intervenants sociaux qui participent à ces actions. Autant d'attitudes et d'actions difficilement compatibles à mettre en œuvre avec une vie d'errance et/ou un environnement maltraitant. Afin de sécuriser l'hébergement proposé aux personnes, les contrats de séjour en hôtel ou appartement partagé, et le règlement de fonctionnement de l'établissement ont été retravaillés dans le cadre du projet d'établissement 2016 - 2020, pour notamment y inscrire la question du droit aux visites ou à l'absence ponctuelle, sous réserve qu'elles soient évoquées avec le référent social.

| SORTANTS HEBERGEMENT | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| NOMBRE DE SORTANTS | 39 | 34 | 42 | 29 |
| VERS UN EMPLOI | 9 | 13 | 13 | 17 |
| VERS LOGEMENT DEFINITIF | 7 | 15 | 14 | 12 |
| VERS LOGEMENT TRANSITION | 13 | 6 | 3 | 2 |
| VERS AUTRE LOGEMENT | 2 | 13 | 10 | 5 |
| VERS LOGEMENT INCONNU | 17 | 0 | 15 | 10 |

Ainsi, sur les 29 personnes sorties de nos hébergements en 2016, 7 ont intégré un logement aidé (résidence sociale, maison relais...), 12 un logement social ou privé. Les 10 autres personnes ont quitté notre CHRS sans hébergement ou logement stable. Dix-sept personnes sont sorties de notre hébergement avec un emploi ou une formation, permettant de tenir dans la durée l'habitat dans ces logements.

L'hébergement de stabilisation en hôtel :

Hormis les situations d'urgence, il existe, pour certaines personnes en situation de prostitution qui sont orientées vers l'AdN75, la nécessité d'une « mise à l'abri » en raison d'un environnement toxique dont elles ne peuvent seules se défaire étant souvent sous emprise. Dans ces situations, l'option de l'hébergement en hôtel peut représenter une solution adaptée. L'hôtel représente alors une option intéressante en raison même du fait que cette modalité d'hébergement ne constitue pas l'offre d'un « chez soi ».

Situation d'un homme hébergé à l'hôtel

Monsieur âgé de 46 ans.

Comment travailler et accompagner une personne en situation d'handicap social et psychique ? Allant d'échec en échec quant à la gestion de son environnement (colocation avec des pairs, expulsion d'un studio), il s'est retrouvé à la rue.

Quel avenir envisager pour une personne vieillissante dans le milieu festif, sans bagages permettant d'intégrer le milieu professionnel et ainsi rebondir ? Une tentative de formation via un service AAVA a certes apporté des connaissances nouvelles, mais a surtout permis de mettre en évidence la fragilité dans laquelle monsieur se trouvait. Un dossier de reconnaissance de travailleur handicapé a ainsi pu aboutir et sécuriser financièrement la personne. Ensuite un travail pour trouver une solution d'hébergement durable est entamé.

Une phase importante consistait à acquérir le rythme de vivre le jour et non plus la nuit.

Ce temps a également permis de stabiliser la prise en charge médicale par des rendez-vous hebdomadaires et une thérapie adaptée. Au fil du temps il arrive à contrôler ses crises, elles s'espacent dans le temps et en intensité.

Notre dispositif hôtelier et l'étroite collaboration avec la gérante ont permis durant 3 années d'accompagner monsieur en lui permettant d'intégrer les codes du « vivre ensemble ». Il accepte au fil des rencontres qu'un environnement sûr et bienveillant est plus adapté qu'un logement autonome. La présence d'une équipe de professionnels, pour la gestion du quotidien, des dossiers administratifs et surtout une présence humaine, lui apportent la protection dont il a besoin actuellement.

Après une visite du studio qui pourrait devenir le sien, des lieux communs et des règles de la communauté, il accepte avec beaucoup de satisfaction la proposition. Il passe de son groupe d'appartenance (communauté de vie festive et de nuit) vers une normalisation avec un public d'horizons divers.

Il trouve une place et deviendra moteur dans l'animation des temps communs. Régulièrement il prépare des gâteaux, organise des temps conviviaux au sein de la communauté.

L'espace privé lui est précieux, de son passé personne n'a son adresse. Il a compris combien il peut se poser et se reposer « tranquillement » chez lui dans la pension de famille.

L'hébergement de stabilisation en appartements partagés :

L'objectif est d'accompagner ces personnes vers l'accès à l'emploi en leur proposant un hébergement stable en vue d'un retour à l'autonomie. Cet accompagnement intègre des dimensions collectives et individuelles et s'inscrit dans le cadre d'une prise en charge dite « globale ».

La dimension individuelle de l'accompagnement est caractérisée par :

- L'élaboration d'un contrat individuel de prise en charge. Ce document définit, entre autre, des objectifs « réalisables » en termes d'insertion professionnelle. Il est élaboré avec le soutien du référent social et du conseiller en insertion professionnelle.
- Les rendez-vous réguliers avec le référent social et/ou le conseiller d'insertion professionnelle.

La dimension collective de l'accompagnement est caractérisée par :

1) L'emménagement dans un « appartement partagé » : le projet n'a pas vocation à pérenniser l'hébergement qui est conçu comme un moyen et non comme une fin en soi. Il offre une stabilité sans laquelle la mise en œuvre d'un projet d'insertion est difficilement réalisable. Son caractère « partagé » instaure un système de contraintes (vivre ensemble, partager, respecter des règles communes, etc.) liées à la collectivité. Ces contraintes n'ont de sens que si la personne qui intègre le dispositif est dans la capacité de s'inscrire, même à minima, dans une démarche d'élaboration personnelle.

2) La participation aux réunions hebdomadaires propre à chacun des appartements. Animé par le référent d'appartement elles sont un espace d'élaboration autour de la vie en collectivité et le respect du règlement intérieur.

3) Le référent d'appartement : travailleur social de l'équipe du pôle interne, il ou elle est nommé(e) pour une durée d'un an maximum. A l'issue de cette durée une évaluation est faite avec la cheffe de service afin de déterminer une reconduction de la mission ou la nomination d'un autre membre de l'équipe. La mission de référent d'appartement est l'animation des réunions hebdomadaires au sein de l'appartement avec les personnes hébergées. Les référents d'appartement se rencontrent avec la cheffe de service une fois tous les trimestres dans le but d'échanger quant aux difficultés rencontrées et aux réponses à donner.

La présence de l'institution au sein des appartements partagés est essentielle pour le bon fonctionnement et la cohérence de ce dispositif.

4) La réunion d'équipe appartements partagés : une fois toutes les 3 semaines et une fois toutes 2 semaines pour les appartements 18-25 ans, cette instance réunit les référents sociaux, les référents d'appartements et la cheffe de service. L'objectif est de faire le point sur les situations aussi bien collectives (la vie dans les appartements) qu'individuelles.

Pour ce qui est d'intégrer un appartement partagé, la procédure d'admission prévoit que la personne rencontre la cheffe de service, le référent d'appartement, la conseillère d'insertion professionnelle. Pour les jeunes et les femmes victimes de TEH il y a un plus la rencontre individuelle avec la psychologue. Cette procédure, parfois vécue comme lourde par certaines personnes, permet de s'assurer de leur compréhension de ce que revêt la vie en appartement partagé et l'implication dans un projet professionnel.

En fonction de l'âge, du genre, et des représentations culturelles de chaque résident d'un appartement, des conflits peuvent s'installer et porter atteintes au bon équilibre du « vivre ensemble ». Certains de ces conflits semblaient avoir des causes profondes, et les personnes hébergées n'en parlent pas aisément.

Expérience en tant que référente d'appartement

Référente d'un des appartement partagé, occupé par deux mères et leurs enfants : une mère nigériane, anglophone, enceinte, sa fille de 9 ans et son garçon de 4 ans et la deuxième maman, camerounaise, francophone, enceinte et sa fille de 4 ans. Ces dernières étaient déjà rencontrées dans le cadre d'un accompagnement individuel au service aussi, lorsqu'elles ont entendu dire que je viendrais chez « elles » une fois par semaine, elles n'étaient pas franchement à l'aise. Dans un premier temps, elles avaient pris cela pour un contrôle et il a fallu leur expliquer que ce serait plutôt une complémentarité à l'accompagnement individuel. Je ne savais pas du tout si ma présence pourrait être un plus ni quelle influence cela aurait dans l'accompagnement global de ces familles. J'ai dû, dans un premier temps, construire une relation de confiance, avec chacune des deux mamans et leurs enfants, dans un contexte particulier. En effet, je venais dans leur lieu de vie où elles avaient déjà leurs habitudes, pour discuter dans un premier temps des choses courantes, par exemple du chauffage qui ne fonctionne plus ou des problèmes de robinetteries ou bien encore des droits de visites ou encore, de la préparation des divers moments festifs, tels les anniversaires des enfants ou les fêtes de Noël et du Nouvel An.

Lors de la première visite, j'ai été très surprise d'arriver dans un grand appartement, absolument vide de décorations, pas de tableaux, de photos ni de dessins aux murs. Les lieux communs n'étaient pas du tout investis par les mamans ni leurs enfants qui restaient la plupart du temps dans leurs chambres ou celles de leurs mamans respectives. L'appartement surchauffé et les fenêtres fermées, l'atmosphère un peu humide donnait l'impression d'être dans un « sauna ».

Au cours de l'année, je suis devenue une présence attendue pour parler du quotidien mais aussi des questions un peu plus intimes comme le rôle de la fille dans leur familles respectives, de l'éducation des enfants, de l'accouchement à venir pour les deux mamans enceintes ou encore des traditions religieuses.

A ce jour, les deux mamans ont accouché. La première a une fille, l'autre, un garçon et tous les deux ont le même prénom ! Est-ce une question de mimétisme ?

Cette fonction de référente d'appartement est devenue très intéressante car les entretiens individuels au service ne permettent pas forcément de tout comprendre d'un contexte familial particulier qui se joue ailleurs que dans les bureaux d'entretiens au service.

Les réunions hebdomadaires permettent d'aborder un tas de discussion et d'animer des débats où la parole circule librement sur des thématiques variées, sur des questions interculturelles, sur différents savoirs faire et différents savoirs. Tout simplement, autour d'une table.

Ces discussions permettent de prendre conscience et de comprendre certains comportements adoptés par les personnes que nous accompagnons. Ils demandent aussi d'avoir l'esprit constamment ouvert sur des univers très différents voire, opposés et obligent à une curiosité interculturelle et une réflexion au sens large, ceci afin de mieux appréhender le vivre ensemble, autant dans les appartements que dans les accompagnements individuels.

Appartements partagés adultes (25 ans et plus)

Les appartements partagés « adultes » accueillent des personnes seules ou en famille qui sont accompagnées par l'équipe du Pôle accompagnement social dans leur projet d'insertion socio-professionnelle.

Situation d'un homme en appartement partagé 25 ans et plus

Du Bus Intermède à son « chez soi ».

Avril 2014, cet homme de 46 ans, se présente à l'accueil de notre association, en tendant le petit carton de couleur jaune du Bus Intermède. Il se montre très discret, tête baissée. Il semble très mal à l'aise. Lors de l'entretien d'accueil, Monsieur, évoque son parcours. Il est Mauritanien, en France depuis de très nombreuses années. Il est en situation régulière (carte de résident). Il travaille comme plongeur. Il vivait jusqu'à présent chez un ami avec qui il partageait une location. Mais, bien qu'il se soit montré très prudent, l'ami découvre un jour qu'il est atteint d'une pathologie grave. Il le met dehors. Monsieur, va chercher une solution d'hébergement en vain. Son errance commence, il dort à droite à gauche, jusque dans les bois. Bien qu'étant SDF, Monsieur maintiendra son activité professionnelle. Il finit par faire des rencontres, qui l'amèneront Porte Dauphine. Monsieur connaîtra alors la prostitution en tant que travesti la nuit, et le jour il se présentera sur son lieu de travail. Lorsqu'il évoque ce passage, le visage de Monsieur se ferme, il baisse les yeux, -« C'est la honte ».

Sa première demande concernant notre accompagnement se porte sur l'hébergement. C'est sa priorité, afin de conserver son emploi mais également cela va lui permettre de reprendre son suivi médical, laissé un peu de côté depuis qu'il est à la rue. Monsieur sollicite le 115, nous informons le SIAO Urgence de la demande. Après plusieurs semaines, une place sera disponible sur notre dispositif de stabilisation. Monsieur intégrera l'hôtel. Dès lors, il expliquera qu'il se sent beaucoup mieux. Nous poursuivons plus sereinement les démarches d'accès aux droits, domiciliation, CMU-C, Complément d'activité CAF, inscription au fichier des demandeurs de logement, DALO (il sera reconnu prioritaire), demande de logement dans le cadre du 1% patronal...

Monsieur est désireux de voir évoluer sa situation, il est toujours très anxieux. Il commence à pouvoir évoquer les liens à sa famille restée au pays. Il parle alors, de son enfant, petit garçon de 4 ans. Il reste très vague sur la relation avec la mère de celui-ci.

Il dira simplement, qu'en Mauritanie, on ne peut pas être « différent », donc on se marie et on fonde une famille, quelles que soient ses convictions. Monsieur, reste toujours extrêmement pudique sur sa vie privée.

La 1ère année d'accompagnement et d'hébergement a été très constructive, Néanmoins, Monsieur est toujours désireux d'accéder à un autre mode d'hébergement. La vie à l'hôtel, le renvoie toujours à un peu d'instabilité, pas chez soi, l'avenir le préoccupe, craint de se retrouver de nouveau à la rue. Il a besoin de se projeter. Durant cette période il a dû être hospitalisé à 2 reprises en urgence, son état de santé requerrait un changement de protocole de soins. Il va commencer alors, à nous parler davantage de sa santé, il évoque des questions d'hygiène, d'intimité. Nous proposerons à Monsieur, une place dans le cadre des appartements partagés adultes. Il est très rapidement d'accord mais à ce même moment se pose la nécessité qu'il se rende en Mauritanie auprès de son fils. Il ne sait pas quoi faire, il craint de perdre le bénéfice de l'hébergement et de se retrouver en galère au retour. Nous le recevrons avec la chef de service, Monsieur confiera avec beaucoup d'émotions, ses craintes concernant sa famille. Pour la première fois, il est prêt à parler à sa femme et s'engage alors à les accompagner auprès des services médicaux sur place. C'est pour lui, une profonde

angoisse, mais il est prêt à faire face à présent, pour la survie de son fils. Nous accordons alors à Monsieur, de s'absenter 2 mois et de maintenir sa place au sein de l'appartement.

A son retour, Monsieur n'est plus le même.

Il ne vit plus avec ce poids énorme sur ses épaules, il se projette avec encore plus de force, le fait d'être rassuré quant à la pérennité de l'hébergement le motive aussi. Monsieur se saisit des outils mis à sa disposition dans le cadre des appartements, notamment en ce qui concerne les réunions-groupe de paroles. Lui si réservé, semblant n'avoir aucune confiance en l'autre, évoquera petit à petit des événements de sa vie, dont il n'avait jamais pu parler, notamment concernant son parcours migratoires, la violence, la mort. Il s'investit pleinement dans cet appartement, il légitime sa place auprès des autres grâce à son organisation, sa discrétion, le respect de l'autre sans jugement et inversement. Monsieur vit toujours avec la crainte du rejet de sa personne, à cause de sa maladie. Mais au final, il occupera une place centrale dans ce collectif, il se posera même en médiateur lors des problèmes qui ont pu se passer avec les autres locataires (un homme, une femme). Pourtant ce partage de vie commune ne va pas de soi pour Monsieur. Il expliquera que cela ne fait pas partie de sa culture, de ses habitudes. Il parlera alors, de ses craintes auparavant, du regard de l'autre quant à son passé, mais là dans cet appartement, ils ont tous les 3 ce point commun et donc « ça enlève un peu de honte ». L'accompagnement lors de cette dernière année se situera principalement autour de l'accès au logement. Fin d'année 2016 Monsieur a eu une proposition dans le cadre du dossier DALO. Nous accompagnons Monsieur dans cette étape. Il avait bien anticipé ce moment, il avait fait des économies, prévues déjà des achats.

Il s'est installé et a aménagé son appartement très rapidement. La veille de Noël 2016, il est venu ramener les clés de l'appartement partagé, nous étions ravies de le voir et le lui avons fait part. A ce moment-là, très pudiquement des larmes ont coulées sur ses joues. Il dit qu'il est heureux, mais que cet appartement lui semble très vide. Il évoque l'appartement partagé, les autres, -« ils vont me manquer un peu au début ». -« Je suis content et fier de moi, mais c'est dur d'être seul ». Nous avons pu lui dire que cela va prendre encore un peu de temps mais qu'il a la capacité de traverser ce moment, qu'il a appris à faire confiance et qu'il pourra petit à petit « remplir » cet appartement.

Appartements partagés jeunes 18-25 ans

Accompagner vers l'insertion professionnelle des jeunes gens âgé(e)s de 18 à 25 ans en situation de prostitution ou ayant des « conduites prostitutionnelles » et recherchant une alternative à la prostitution constitue l'objectif essentiel de ce dispositif. Il offre une possibilité d'évaluation accélérée de leur adaptation ou inadaptation aux contraintes de la vie en groupe, et de leur investissement dans un parcours d'insertion professionnelle. Dans ces petits collectifs de 3 personnes, les jeunes doivent développer une autonomie de gestion de leur quotidien en collectivité et maintenir le cap de l'insertion par l'emploi ou la formation. Tous disposent de leur espace personnel et doivent s'organiser pour le vivre ensemble dans les espaces collectifs. Chacun doit veiller au respect de l'autre dans ses attitudes, ses réactions et ses échanges verbaux. Tous se doivent de participer aux tâches domestiques des espaces communs, mais aussi s'engager à être présent aux réunions collectives hebdomadaires animées par le référent d'appartement et la psychologue présente également 1 fois toutes les 3 semaines. De même, le suivi social individualisé doit être tenu en honorant les rendez-vous fixés par le référent d'accompagnement, et avec la conseillère d'insertion professionnelle. Souvent, ce qui ressort d'emblée suite à l'admission et peut tendre à se cristalliser dans les rapports, c'est la difficile gestion de la relation à l'autre et le respect par tous de la propreté des espaces communs.

Groupe de parole et soutien psychologique pour les jeunes en « appartements partagés »

La perspective d'une inscription sociale différente, en dehors notamment d'une socialité contrainte liée à l'activité prostitutionnelle et dont on peut dire néanmoins qu'elle « aura opéré » même si elle a pu laisser des traces accablantes, ainsi que la volonté d'autonomie à construire et à conquérir est le moteur principal du désir que manifestent les jeunes quand ils s'engagent et sont retenus dans le projet « appartements partagés ». Si cette projection nouvelle est soutenue par des aides matérielles et un dispositif d'accompagnement socio-éducatif renforcé, il n'en demeure pas moins que les séquelles et les fragilités propres à chacun liées à son histoire de vie, sa construction affective et aux violences subies vont inmanquablement réapparaître et sans doute se rejouer, pris dans la répétition de ce qui n'aura pas pu être élaboré et transformé. Le dispositif de prise en charge a alors pour vocation non seulement de proposer aux jeunes les conditions favorables à une nouvelle inscription relationnelle, sociale et professionnelle mais aussi d'offrir la possibilité de déjouer les effets de répétition liées à ces « complications » personnelles. En outre, la temporalité proposée, « un projet sur deux ans », est à la fois longue et courte. Elle apparaît souvent, c'est l'expression que nous retenons, comme un « accélérateur de particules »... En effet, le travail soutenu que suppose cette conformation et donc cette adaptation à de nouveaux enjeux certes bénéfiques rend également plus manifeste l'autre versant du chemin à parcourir : celui des transformations internes à opérer, toujours coûteuses, dans une temporalité psychique qui est propre à chacun et ne se décrète pas. Ainsi, cette année, la psychologue ainsi que l'équipe se sont particulièrement questionnées sur les modalités de l'offre d'accompagnement psychologique à imaginer et à proposer aux jeunes nouvellement inscrits dans le projet « appartement partagé ». Ce questionnement rejoint celui des ajustements du cadre de la prise en charge nécessaires à conduire des possibilités qu'il offre, mais aussi de ses limites au gré des circonstances mais aussi au regard des problématiques à traiter et qui surgissent au décours des accompagnements proposés.

Cette année, les effectifs ont été largement renouvelés au sein des appartements partagés et les profils des candidats retenus ont été plus diversifiés. Concernant les fragilités psychiques repérées, celles-ci ont semblé beaucoup plus marquées pour ne pas dire patentes concernant certains jeunes. Toutefois, elles avaient été bien identifiées par l'équipe au cours du processus d'admission, de même qu'elles étaient sues et reconnues par les jeunes en question.

Certains en effet avaient pu connaître des épisodes psychiatriques récents (dépression, raptus anxieux), d'autres souffraient de troubles psycho-traumatiques encore actuels, d'autres encore avaient vécu des carences affectives et éducatives dans leur parcours de vie ainsi que des ruptures de liens répétés qui les maintenaient dans une relation au monde et aux autres très insécure et peu stable. Ainsi, le projet individuel retenu, et peut-être le pari envisagé, était de pouvoir offrir à ces jeunes, à un moment jugé opportun dans leur parcours personnel, un appui et une sécurité suffisante pour leur permettre d'une part d'initier durablement ou de se stabiliser dans un parcours de soin jugé nécessaire, et d'autre part de soutenir par une prise en charge socio-éducative plus serrée et contenantes, alliées à des conditions de vie moins précaires, leur désir et leurs capacités d'inscription sociale et professionnelle émergentes. Ainsi, la difficulté qui s'est posée au cours de cette année concernant l'offre de soutien psychologique était de pouvoir articuler de manière adéquate une offre de soutien psychologique groupale inscrite dans le protocole de prise en charge globale avec la prise en compte des difficultés plus personnelles, même si parfois contextuelles, à traiter dans un registre individualisé.

Les constats

Concernant la présence des jeunes au groupe de parole, celle-ci s'est avérée relativement régulière dans les faits mais néanmoins fortement corrélée, semble-t-il, à un rappel au cadre permanent et à une vigilance toujours nécessaire de la part de l'équipe et des référents sociaux pour en maintenir la continuité. En effet, le fait de pouvoir se réunir « tous ensemble et au complet » est demeuré très fragile. L'investissement du groupe de parole comme espace contenant, à la fois d'expression de soi mais aussi d'étayage psychique et relationnel n'apparaît pas du côté des jeunes comme une évidence. Il est même très souvent chargé de réticences. Bien sûr, l'actualité propre à chacun peut être un élément d'explication objectif à leur absence à ces rendez-vous réguliers, et notamment quand celle-ci se rapporte à des obligations ou des changements d'emploi du temps liés aux avancées du parcours d'insertion par exemple (reprise d'études, stages, préparation d'examens ou jobs du soir...) ou encore à des événements de vie significatifs – paternité et maternité en l'occurrence pour deux d'entre eux. Si ces nouvelles « contraintes » marquent des avancées nouvelles et positives, elles apparaissent aussi comme rapidement opportunes si ce n'est « à concurrencer » en tout cas à éviter cet espace de soutien à l'activité de pensée et de *reliance* aux autres au profit d'une énergie déployée à s'adapter dans la réalité à de nouvelles circonstances. Une césure réapparaît alors fortement entre se mobiliser et faire face à des changements qui engagent des capacités d'adaptation réelles et opératoires parfois inédites et le fait de pouvoir les envisager dans un registre plus réflexif, de distanciation et d'élaboration pour soi, mais aussi de *régulation* émotionnelle. Toutefois, à cet endroit, lorsque les jeunes peuvent s'exprimer à posteriori et donc avec le recul nécessaire (lors des entretiens de bilan qui ponctuent désormais leur prise en charge par exemple) sur les bénéfices qu'ils retirent de ces espaces collectifs de parole, et même s'ils ont pu *s'en absenter* ou les vivre de manière défiante ou encore *ennuyeuse*, ils peuvent parfois reconnaître qu'ils expérimentent là une possibilité d'exprimer des pensées ou des intérêts personnels, de se sentir écoutés et pris en considération et donc digne d'intérêt. Le sentiment d'enfermement dans la solitude ou *l'auto-portage* est moindre. Ils se sentent davantage *raccrochés* aux autres et à eux-mêmes, avec l'idée parfois énoncée de se sentir comme dans une *famille recomposée*. La question de la bienveillance et de la fiabilité ressenties apparaît ici comme primordiale même si celles-ci demeurent toujours très fragiles à installer et à intérioriser dans la durée. En effet, le sentiment de sécurité relationnelle ou de fiabilité semble très prompt à être balayé par des actes, des attitudes ou des propos perçus très vite comme inquiétants, possiblement conflictuels ou agressifs ou encore interprétés comme des reproches, des prises de position arbitraires ou abusives, faisant écho à des expériences vécues toujours très vives de solitude, d'empiètement, d'impuissance ou encore de honte. Ainsi, un

autre axe d'analyse à cet absentéisme ou *évitement* relève davantage de ce que l'on peut repérer et saisir des fragilités psychiques profondes propres à chacun des jeunes.

Car si le « succès » ou les avancées dans leur projet personnel peut leur faire perdre de vue les bénéfices à attendre d'un accompagnement relationnel et d'un travail de réflexion inscrit dans la durée, ce sont surtout les moments de doute, d'incertitude et de plus grande vulnérabilité intérieure qui semblent faire « disparaître » les jeunes des RDV et autres points de rencontre dédiés à leur accompagnement personnel.

Ces intermittences dans l'investissement continu des espaces d'accompagnement, qu'ils soient d'ailleurs individuels (entretiens réguliers avec les référents sociaux, entretiens possibles avec la psychologue) ou collectifs (réunions d'appartement ou groupe de parole) traduisent la grande labilité émotionnelle de ces jeunes et de leur difficulté à interioriser un cadre pouvant être ressenti comme structurant. Et l'on sait alors que si ce cadre n'est pas perçu comme suffisamment fiable et sécurisé, la prise de parole et l'expression de soi en présence d'un autre (à fortiori dans un groupe, de plusieurs autres qui s'avèrent des pairs...), est redoutée car elle peut être confusionnante et possiblement désorganisatrice, notamment chez des sujets souffrant de traumatismes non élaborés et/ou dont les assises narcissiques s'avèrent trop fragiles. Ainsi, l'espace-groupe pourrait-il contenir suffisamment les effets que produit la présence (inquiétante) de l'autre dans un cadre de vie partagé ? Par ailleurs, et c'est aussi la particularité de cette clinique liée au traumatisme, vers qui se tourner ? A qui confier ces vécus de honte ou d'humiliation, d'impuissance ou d'effondrement quand leur environnement a été si défaillant pour les soutenir et qu'ils se sont sentis trahis, coupés des autres, du lien avec les autres qui alimente leur réalité interne ?

Nous avons pu constater cette année que ces vécus de menace et d'insécurité profonde, parfois contaminants, auront pu dépasser parfois un certain degré de conflictualité jugé déjà difficile à réguler pour les intervenants sociaux. La mise en acte par de la violence verbale ou de la violence tout court n'aura pas pu être alors évitée. La persécution ressentie se projetant alors, sans distanciation suffisante ni médiation possible sur les personnes réelles devenant alors *pour de vrai* les persécuteurs internes fantasmés, et s'y confondant.

Des pistes de travail qui se dégagent

Face à ces situations qui se sont produites de manière critique, nous mesurons les limites d'un dispositif de soutien psychologique groupale qui n'articulerait pas suffisamment une offre de prise en charge individuelle. Car en effet, quand le jeune apparaît comme trop perturbé ou trop souffrant, pris par ses difficultés internes mais surtout par la force de la répétition de ses mécanismes de défenses pathologiques, il apparaît nécessaire qu'il trouve *ailleurs* que sur son lieu de vie où déposer, pour les élaborer, ses vécus et détresses intimes, au risque de les projeter sur ces colocataires. L'enjeu est bien ici de favoriser l'élaboration d'une demande de soin et de suivi personnalisé, en s'appuyant sur la relation transférentielle qui s'établit avec les différents intervenants du dispositif d'accompagnement. Le travail de lien et de réflexion clinique conjoint entre la psychologue et le référent social du jeune apparaît ici comme un levier important, favorable à un cheminement vers une démarche de soin psychique effective souvent nécessaire. La difficulté réelle qui se pose alors est d'une part qu'un relais thérapeutique puisse être travaillé avec le jeune, ce qui peut prendre un certain temps qu'il est difficile d'évaluer à l'avance, mais également que ce relais soit réalisable compte tenu de la réalité de l'offre disponible de prise en charge médico-psychologique à laquelle ces jeunes pourraient avoir accès dans le droit commun. La question des partenariats se pose ici.

Ceci étant dit, on voit bien l'enjeu qui se dégage : celui de soutenir à la fois l'avancée des jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et d'autonomie pour qu'ils aient accès à une nouvelle socialité en dehors de la prostitution ou de relations de dépendance voire d'emprise aliénante et qu'ils puissent conjointement restaurer ce qui a été affecté (pour ne pas dire *effracté*) justement dans leur capacité à être en relation avec les autres mais surtout à eux-mêmes de manière apaisée et plus vitalisée.

Pour conclure, concernant le projet « appartements partagés », le travail de soutien psychologique a continué cette année de se tisser et de se construire pour les jeunes au travers des espaces collectifs de parole et des moments de rencontre ponctuels avec la psychologue prévus par le dispositif. Cette année, trois jeunes ont pu solliciter des RDV individuels qui ont permis pour deux d'entre eux de cheminer vers une prise en charge thérapeutique personnelle en dehors de l'ADN. Par ailleurs, de manière indirecte, le travail de soutien psychologique s'est semble-t-il renforcé par une participation sans doute plus fluide de la psychologue au travail de réflexion clinique conjoint mené avec chaque intervenant social mais aussi en équipe, articulant de manière complémentaire les points de vue et les modalités d'intervention pluridisciplinaire. Cette activité de réflexion conjointe, qui n'efface pas les différences et particularités des différents interlocuteurs possibles, participe au travail de contenance et de cohérence nécessaire pour chaque jeune dans l'avancée de son projet. Cependant, il apparaît de manière plus évidente cette année que cette même préoccupation est également à tenir et à développer en direction de chaque collectif d'hébergement. Cette dimension est complexe car elle suppose de tenir compte des interactions réelles mais aussi imaginaires qui se jouent pour chacun des colocataires en fonction de sa propre histoire de vie, problématique personnelle à traiter, obstacles à surmonter. Ces interactions pas suffisamment anticipées ont pu avoir des effets explosifs dommageable pour les jeunes concernés mettant pour certains en impasse la poursuite de leur prise en charge au sein du dispositif. Ainsi, c'est sans doute à cet endroit que nous apprenons des difficultés qui se sont présentées cette année, avec comme point de vigilance la nécessité sans doute d'affiner davantage les outils de repérage et les critères d'admission, mais aussi ceux que convoquent une articulation plus effective de la dimension groupale et individuelle.

Situation d'une femme en appartement partagé jeune

Ainsi sur l'année 2016, Jane, une jeune fille présente dans un des appartements a mis très vite en échec, par des comportements de provocation et attitudes d'irrespect, sa première expérience en appartement en tant que jeune adulte. Le rappel au cadre sonne le glas de ce qui est alors nécessaire de travailler dans la relation à soi, aux autres, à son espace. La sortie du dispositif, effective quand nos tentatives de ce travail éducatif restent inopérantes, est une très dure réalité. Quand la sortie s'impose cela nous permet de nous appuyer sur l'expérience vécue pour travailler en permanence les attitudes et les comportements dysfonctionnants empêchant à la personne d'évoluer et d'avancer. Dans la situation de Jane, le dispositif appartements partagés a permis de cibler rapidement ce sur quoi il fallait mettre l'accent, dans notre accompagnement social auprès d'elle. Notamment l'aider à pouvoir retrouver confiance en elle, sans pour autant « écraser » ou « mépriser » l'autre, et lui insuffler l'envie de s'autoriser à se projeter et à avancer.

Le chemin est encore long mais, peu à peu, elle laisse entrevoir ce qu'elle intègre et prend en compte le discours que nous n'avons de cesse de lui renvoyer. Elle écoute alors nos propos de toute son attention et sa sensibilité cachée quand nous l'encourageons et lui faisons part des évolutions observées.

Situation d'un homme en appartement partagé jeune

Nous accueillons M en octobre 2015. Il est sortant de l'ASE et visiblement il n'a pas de projet. Rapidement une installation dans notre dispositif hôtel lui est proposée.

M dit lors d'une des premières rencontres : « je sais comment parler aux éducateurs ». Il a derrière lui un long passage en institution et en famille d'accueil. Toute l'attention est tournée vers l'« entrée en relation ». Effectivement, les travailleurs sociaux il connaît, seulement aujourd'hui ne relevant plus d'un dispositif pour mineur de la mesure de protection, l'accompagnement doit se faire avec son implication. Dans un premier temps il est dans la fuite. Installé dans une chambre d'hôtel, sans ressources et ne pouvant prétendre durant trois mois aux aides de l'action sociale, M disparaît. Il se fait discret, voire invisible. Que fait ce jeune de son temps ? Comment occupe-t-il ses journées ? Est-il encore dans la prostitution ? Certes l'hôtel met à l'abri, hors la rue. Néanmoins pour ce jeune il ne permet pas un ancrage, car sa situation de précarité affective et matérielle subsiste. Il s'avère que cette « liberté », loin du regard éducatif et bienveillant, contribue à l'enfoncer dans son mutisme.

Le dispositif des appartements partagés jeunes semble une alternative adaptée : une proximité et présence accrue de l'institution grâce aux interventions de différents professionnels, grâce aux regards croisés, et à l'approche sociale, psychologique et professionnelle. Les interlocuteurs de leurs places offrent une palette relationnelle plus large. Les mêmes choses ne sont pas dites, les paroles déposées donnent une lecture et compréhension plus précise et contribuent à l'ensemble des acteurs, surtout au référent social. Chaque jeune est informé des réunions bi mensuelles entre tous les intervenants. Ces temps d'échanges et de réflexions permettent d'élaborer des stratégies et d'émettre des hypothèses de travail pour que le parcours soit le plus adéquat.

Il arrive également que dans un souci de loyauté le jeune ne parle pas des difficultés rencontrées. Les réunions hebdomadaires avec le référent d'appartement et tous les jeunes occupants de l'appartement peuvent libérer cette parole. Être présent, observer, être bienveillant, verbaliser chaque action, savoir qu'une équipe pluridisciplinaire est à l'œuvre, rend plus présent le tiers, l'institution. Ainsi l'accompagnement duel éducateur-jeune se voit élargi et enrichi.

Appartements femmes victimes de TEH

L'Amicale du Nid de Paris dispose depuis février 2016 d'un appartement dédié à l'hébergement des personnes victimes de TEH identifiées et suivies par l'association depuis au moins trois mois. Ce lieu a vocation à permettre aux personnes qui y vivent d'élaborer un projet global de sortie de prostitution dans un contexte de mise à l'abri. Il s'agit de permettre aux victimes de TEH de prendre le temps de la réflexion et de s'inscrire pleinement et sereinement dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Quatre personnes ont ainsi pu être hébergées, et trois d'entre elles le sont toujours. La quatrième personne a pu régulariser sa situation et dispose désormais d'un emploi ainsi que d'un logement.

Les référents et référentes sociaux de chaque personne hébergée, la référente de l'appartement, la juriste TEH, la cheffe de service et une psychologue se réunissent une fois toutes les trois semaines pour faire le point sur les situations des personnes hébergées ainsi que sur la vie en communauté. Selon la même fréquence, la référente de l'appartement et la juriste TEH se rendent à l'appartement pour évoquer ces sujets directement avec les locataires. Ces réunions sont l'occasion non seulement d'aborder des questions pratiques relevant de la vie quotidienne, mais aussi des sujets de fond liés à la TEH elle-même, notamment en ce qui concerne la qualité de victime. Il s'agit effectivement de travailler sur la notion de traite des êtres humains en tant que crime et en tant que mode opératoire distinct et objectif, et de permettre aux personnes d'entamer une réflexion sur ce qu'elles ont vécu. Souvent, le statut de victime est négativement connoté ; il est donc important de faire en sorte que les locataires puissent se réapproprier leur vécu et leur parcours en se reconnaissant « victime de » de manière proactive, et pas en tant que stigmaté.

Groupe de parole et soutien psychologique pour les femmes victimes de TEH en appartement partagé

Les réunions de l'appartement TEH sont animées par une psychanalyste et les premières rencontres ont démontré une forme de résistance, car parler indique faire appel aux mauvaises souvenirs, parler veut dire faire confiance aux autres, parler du passé fait appel à une position subjective qu'elles souhaitaient mettre de côté - de leur être victime.

Les quatre femmes sont toutes victimes d'une précarité extrême: sans domicile fixe, sans revenus fixe, sans papiers, un état de solitude, et une fragilité psychique due au basculement de leur vie par le TEH et la prostitution. Même si la nomination « victime » semble évidente dans les quatre cas, et étant victime du TEH fait partie de la condition d'admission à cet appartement, il reste tout de même à élucider pour chacune d'entre elles en quoi et à quel moment le sentiment d'être victime a surgit et sur quoi il a été fixé. Dans ces situations extrêmes de précarité, la question « à quoi bon parler ? », s'est présentée d'emblée, tout comme « on a déjà tout dit », ou, « seul l'avenir importe ». L'insistance sur la parole avait donc plusieurs objectifs :

- vivre l'expérience que malgré tout ce qu'on sait 'déjà', en parlant, il y a toujours la possibilité que quelque chose nouveau apparaisse ;
- accentuer que malgré leur circonstances communes, chacune d'elle a son propre histoire, et son propre point de vue ;
- créer une continuité de leur histoire d'avant et après la traite ;
- faire le deuil sur la rupture avec leur famille, leur pays et leurs rêves d'enfance ;
- que leur souhait profond d'un meilleur avenir ne contredise pas le respect que leur vécu du passé mérite ;
- en prenant le risque de parler de soi on peut accueillir et tisser un lien avec l'autre.

Deux exemples concrets de notre travail :

- Toutes les quatre ont souffert de la violence durant leur enfance et comme femmes adultes. Plusieurs réunions ont donné l'occasion de témoigner de leurs expériences, parfois avec beaucoup de peine, parfois avec une touche d'humour. Nous avons évoqué comment chacune l'a vécu, quelle réponse parvenaient-elles à donner sur le moment ou plus tard – le silence, l'auto-défense, l'appel à la justice etc. Et encore, la discussion a permis d'exprimer leur difficulté face à toute sollicitation sexuelle, aujourd'hui, car cela fait appel immédiatement à l'identité 'prostituée'. Chacune sa réponse : l'évitement, la rage, le refus.

La rencontre avec la Ministre des droits des femmes a été un moment fort pour ces femmes, elles étaient dans une forme d'attente concernant la reconnaissance de leurs droits et de pouvoir évoquer l'espoir de leur avenir. Dans une réunion deux mois plus tard, elles l'ont citée : « le peuple français va payer pour la souffrance qu'ils vous ont fait subir ». Elles n'ont pas compris ce propos car le peuple français, disaient E. et M., ne l'ont pas obligé de faire la prostitution. Cette perplexité leur a donné l'occasion de réaliser et constater qu'aller à la rue – après la période de la traite – était leur propre choix, même si c'était issu d'un désespoir d'avoir une alternative viable. Parler du passage du choix forcé de la prostitution au choix décisif d'en sortir était très important. Les réunions dans l'appartement et les entretiens individuels font partie d'un échange continu entre l'AdN et les femmes habitant cet appartement, en proposant un discours qui peut contenir leur vécu traumatique. Les rencontres permettent de faire petit à petit du traumatisme un souvenir qui puisse être parlé et partagé (comme fait actuellement M. en écrivant ses paroles des chansons qui racontent son histoire). Autrement dit, que le traumatisme devient un savoir partagé plutôt qu'un pur réel qui tourmente et laisse le sujet tout seul.

Situation d'une femme en appartement femmes victimes de TEH

C'est là, le cas d'une situation d'une jeune femme que nous hébergeons depuis le mois d'avril 2016 en appartement partagé dédié aux femmes victimes de traite des êtres humains. Cette jeune femme a été rencontrée pour la première fois à l'ADN le 20 septembre 2015. Elle était encore en situation de prostitution. Elle nous a demandé de l'aider à en sortir.

Elle était hébergée provisoirement par un tiers à Créteil. Cette solution a rapidement pris fin. Elle contacte régulièrement le 115 mais n'a pu obtenir de proposition. Elle a alors, au mois de janvier 2016, trouvé une colocation à Sarcelles qu'elle payait avec la prostitution.

En même temps, nous pouvions constater une réelle motivation de sa part de pouvoir subvenir à ses besoins autrement car elle commençait à trouver du travail au noir en tant que coiffeuse. Elle fait très vite voir de réelles compétences ce qui lui permet de négocier deux jours de travail hebdomadaire et un salaire honnête. Elle commence aussi à se créer sa propre clientèle en proposant ses services à domicile. Après avoir géré les urgences et les accès aux droits, la question de son parcours a commencé à être interrogée. C'est alors que Madame s'effondre et laisse montrer une très grande souffrance psychologique. Une orientation vers le CMP15 est alors vite faite en urgence. Un diagnostic de très grande déprime est révélé. Un traitement lui est prescrit. Nous continuons à solliciter le 115 mais sans résultat. C'est alors que sa candidature à l'intégration dans notre appartement partagé (TEH) est proposée et acceptée.

Son souhait d'arrêter avec l'activité prostitutionnelle, le froid (dit-elle), son activité de coiffure mais surtout l'hébergement avec l'aide financière attribuée (tickets service) ont permis un arrêt instantané et définitif de la prostitution.

Cette jeune femme est actuellement toujours hébergée sur ce dispositif. Celui-ci lui a permis de se sentir en sécurité, de commencer à se stabiliser, de s'apaiser et de commencer à « tourner la page ». La question de son avenir reste un sujet d'inquiétude étant toujours en situation irrégulière sans réelle perspectives concrètes de régularisation.

3/3. Faire émerger et/ou élaborer un projet de vie

3/3/a- L'accompagnement social global

De manière générale, les personnes accompagnées à l'Adn Paris ont pu bénéficier d'un temps d'échange et de réflexion autour de leur projet de vie, de leurs attentes d'un accompagnement social, et de ses objectifs. Il y a la rencontre entre personne accompagnée, référent social et chef de service pour la signature du projet personnalisé contractualisé. Cette rencontre permet de reprendre les demandes de la personne, d'évaluer les avancées de son projet de vie tous les six mois, et d'avoir le regard extérieur d'un tiers qu'est la cheffe de service autour de la situation de la personne.

L'accompagnement social se décline en entretien hebdomadaire ou bimestriel, dans nos services ou sur le lieu de vie de la personne. Des accompagnements physiques dans les démarches sont organisés régulièrement, ainsi que des synthèses avec les partenaires et la personne concernée.

Nombre de personnes suivies par le pôle accompagnement social

| 2014 | 2015 | 2016 |
|------|------|------|
| 451 | 367 | 358 |

Nombre de personnes accompagnées et suivies par le pôle accompagnement avec ou sans hébergement

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|-------------------|------|------|------|------|------------|
| AVEC HEBERGEMENT* | 121 | 113 | 98 | 114 | 96 |
| SANS HEBERGEMENT | 398 | 394 | 264 | 253 | 262 |

Le pôle accompagnement social a accompagné en 2016, 96 personnes qu'il a hébergées, et **262** sans hébergement (hors les murs). L'accompagnement social sans hébergement nécessite des liens quasi quotidiens avec le SIAO urgence, afin de trouver des solutions à ces femmes, enceintes ou jeunes mères et ces hommes en errance ou en situation d'hébergement contre relations sexuelles. Une fois les personnes mises à l'abri, les liens et synthèses avec les structures d'hébergement d'urgence ou les CHRS s'avèrent importantes pour coordonner les actions de chaque travailleur social.

L'accompagnement social est global en ce sens qu'il concerne de nombreux aspects de vie de la personne, dont l'insertion sociale, l'accès à la santé, l'accès aux droits et l'insertion professionnelle. Les personnes accompagnées évoquent le plus souvent dans leur projet d'accompagnement personnalisé le souhait d'arrêter la prostitution, d'être régularisées, et de trouver un travail.

Les personnes que nous accompagnons sont concernées par la prostitution de façon bien différente. Il peut s'agir d'une obligation faite pour rembourser une dette auprès du réseau de prostitution, de relations sexuelles pour bénéficier d'un hébergement et sortir de l'errance, d'un engagement pris auprès de la famille au pays pour subvenir à ses besoins, et dans bien des cas de la seule solution que la personne semble trouver pour répondre à un besoin de survie. Concernant l'alternative à la prostitution, les entretiens individuels réguliers permettent d'aborder les débuts de la prostitution dans le parcours de la personne, les raisons concrètes et

plus profondes de son existence dans leur vie. Afin de favoriser la sortie de prostitution les éléments suivants sont travaillés : l'éloignement de l'environnement humain (clients et personnes en situation de prostitution qui relancent), la gestion du budget (évaluation des besoins, des dépenses, prise de conscience du caractère éphémère d'un argent considéré comme « sale » donc rapidement dépensé), la réappropriation du corps (prise en compte sanitaire des douleurs somatiques, mise en place de suivi au planning familial, sport...), l'accès à une régularisation possible et l'insertion professionnelle.

La plupart des personnes que nous accompagnons sans hébergements ont avancé dans ce sens, certaines ont d'ailleurs été orientées vers un accompagnement social de droit commun, car n'étant plus concernées par cette question de la prostitution dans leur vie. C'est alors un stigmate qui saute, un élément de honte en moins à porter dans leur relation aux autres et à elles-mêmes.

Répartition par sexe des personnes suivies par le pôle accompagnement social

| | Total |
|-------------------|-------|
| Hommes | 88 |
| Femmes | 262 |
| Transidentitaires | 8 |
| Total | 358 |

La grande majorité des personnes accompagnées par l'Amicale du nid Paris sont donc des femmes. La particularité de notre établissement réside cependant dans le fait d'accompagner en quantité non négligeable des hommes homosexuels, issus d'Afrique sub-saharienne ou du Maghreb, ou de jeunes hommes français. Nous accompagnons également des personnes transidentitaires, le plus souvent hommes désirant devenir femmes.

Répartition par âges personnes suivies sur le pôle accompagnement social

| | Homme | Femme | Transgenre | Total |
|---------|-------|-------|------------|-------|
| MINEUR | 5 | 5 | | 10 |
| 18/25 | 21 | 65 | 1 | 87 |
| 26/35 | 34 | 108 | 3 | 145 |
| 36/45 | 15 | 55 | 4 | 74 |
| 46/55 | 10 | 21 | | 31 |
| 56 et + | 3 | 8 | | 11 |
| Total | 88 | 262 | 8 | 358 |

Près de la moitié des personnes que nous accompagnons ont entre 26 et 25 ans, ainsi qu'un quart des personnes a entre 18 et 25ans. La population accompagnée est donc jeune dans son ensemble.

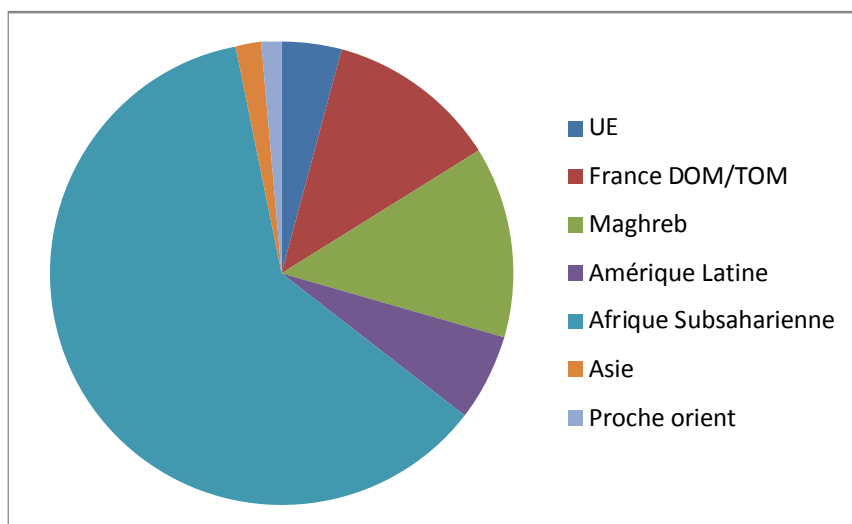
| | Homme | Femme | Transgenre | Total |
|-----------------------|-------|-------|------------|-------|
| UE | 6 | 11 | | 17 |
| Maghreb | 34 | 15 | 2 | 51 |
| Amérique latine | 5 | 11 | 5 | 21 |
| Afrique subsaharienne | 19 | 180 | | 199 |
| Asie | | 5 | | 5 |
| France/DOM TOM | 24 | 40 | 1 | 65 |
| Total | 88 | 262 | 8 | 358 |

Nombre de femmes suivies avec enfants à charge

| | Femmes |
|-------|--------|
| = 1 | 18 |
| = 2 | 4 |
| = 3 | 3 |
| Total | 25 |

Nous accompagnons vingt-cinq femmes avec des enfants, dont dix-huit avec un enfant. Cet accompagnement nécessite un travail particulier quant à l'accueil d'un enfant dans leur vie faite de survie et de violences passées, ainsi qu'autour des mots qu'elles peuvent poser auprès de cet enfant quant à l'existence de son père et l'histoire de sa mère.

Répartition par nationalité des personnes suivies sur le pôle accompagnement social



Plus de la moitié des personnes accompagnées à l'Amicale du nid Paris sont des femmes d'Afrique sub-saharienne. Un sixième représente les personnes issues du Maghreb, en grande majorité des hommes d'orientation homosexuelle ou transidentitaires. Et un second sixième des personnes accompagnées renvoie aux personnes françaises, hommes ou femmes. L'accompagnement par les travailleurs sociaux de populations aussi variées nécessite une adaptation et un souci de compréhension des cultures et parcours de chacun. L'équipe s'avère avec les années, forte d'analyses communes quant aux types de vécu familial, de parcours migratoire et de modes de prostitution de certains groupes de population.

Fin de prise en charge

Nombre de fin de prise en charge sur le pôle accompagnement social

| | TOTAL | % |
|-------------|-------|--------|
| Hommes | 34 | 24,1% |
| Femmes | 105 | 74,5% |
| Transgenres | 2 | 1,4% |
| Total | 141 | 100,0% |

Au vu de sa capacité d'accompagnement limitée à 245 personnes en file active, l'équipe a travaillé autour de critères de fin de prise en charge. Ainsi, chacun des 12 travailleurs sociaux a une file active de vingt personnes. Les motifs de fin de prise en charge sont : plus de contact, orientation vers autres structures et l'accès à l'autonomie, dans le sens où la personne a été régularisée, a trouvé un travail et un logement.

3/3/b- L'accompagnement dans le cadre de la traite des êtres humains (TEH) à des fins d'exploitation sexuelle

L'Amicale du Nid de Paris a renforcé son action en matière de TEH à des fins d'exploitation sexuelle durant l'année 2016. Cette action consiste à améliorer et à rendre plus efficace non seulement le travail d'identification des victimes potentielles, mais aussi et surtout le suivi juridique, administratif et judiciaire des personnes accompagnées par l'établissement. Et ce, afin de permettre aux personnes rencontrées et suivies de développer une stratégie globale de sortie de prostitution. Ce travail se décline selon quatre axes, par ordre de priorité.

- *L'accompagnement juridique et administratif des personnes victimes de TEH.*

Première priorité de l'action en matière de TEH, cet accompagnement vise à permettre aux personnes de se saisir de leurs droits en matière d'asile, de régularisation et de dépôt de plainte ou bien d'effectuer un suivi des procédures en cours lorsque les personnes ont déjà entamé des démarches avant de s'orienter vers l'Amicale du Nid. Il s'agit non seulement de leur apporter un soutien juridique et administratif mais aussi de s'assurer du bon déroulement des procédures, tant en matière judiciaire qu'en terme d'asile ou de régularisation. Cela suppose d'expliquer aux personnes les procédures concernées et de se rapprocher des avocat-e-s, des greffes, des bureaux d'aide juridictionnelle ou de la BRP. Cet accompagnement consiste à rencontrer les personnes accompagnées par l'établissement en entretien individuel. Cela permet tout d'abord de confirmer, si besoin, la qualité de victime de TEH de la personne lorsque des doutes subsistent. Cela nécessite de poser certaines questions précises, concernant les modalités du trajet depuis le pays d'origine – modes de transport, papiers d'identité,

sommes dépensées, personnes accompagnant la victime etc., les caractéristiques de la situation de prostitution sur le territoire français entre autres.

Par ailleurs, une fois la qualité de victime avérée, l'entretien individuel permet de faire le point sur la situation de la personne et d'évoquer avec elle les solutions possibles en matière de régularisation du séjour. L'irrégularité du séjour des victimes de TEH et les rares possibilités de régularisation qui s'offrent à elles représentent effectivement un obstacle majeur à leur insertion sociale et professionnelle, et participent de l'invisibilisation et de la précarisation de leur situation tant matérielle que psychologique.

Les entretiens individuels permettent donc d'aborder la question de la régularisation du séjour de manière très concrète, et offrent un cadre adéquat à la rédaction de récits de vie dans le cadre d'une demande d'asile ou au regroupement d'éléments de fait dans la perspective d'un dépôt de plainte contre un-e membre du réseau de TEH, dans le cadre de l'article L. 316-1 du CESEDA¹.

En 2016, **une quarantaine de personnes identifiées comme victimes de TEH** ont été reçues au moins une fois en entretien individuel, dont **une quinzaine a été accompagnée à la fois par le référent social et la juriste chargée de mission TEH dans le cadre d'un suivi juridique et administratif plus poussé.**

- *La formation et le travail concerté avec les travailleurs sociaux & éducateurs spécialisés.*

Le renforcement de l'action de l'Amicale du Nid de Paris en matière de TEH passe également par une consolidation des connaissances du pôle accompagnement social en matière de TEH et de droit des personnes étrangères – les deux étant intimement liés. Cela passe notamment par l'explicitation des mécanismes d'identification de la traite en tant que crime de droit international, sa traduction empirique dans le comportement des personnes reçues par l'Amicale du Nid de Paris et par la présentation des mécanismes de lutte et de prévention de la TEH existants en droit national.

Plusieurs difficultés se posent en matière d'accès au droit pour les victimes de TEH. Celles-ci ne bénéficient effectivement pas d'un statut spécifique en matière de droit au séjour ou d'asile en tant que telles, empiriquement. Si la réalité et la spécificité de leur statut est évoquée par le CESEDA (notamment à l'article L. 316-1 précité) ainsi que par le Code Pénal (article 225-4-1² et article 225-4-2 et suivants³), les personnes victimes de traite ne disposent pas d'un titre de

¹ « Sauf si sa présence constitue une menace à l'ordre public, une carte de séjour temporaire portant la mention " vie privée et familiale " est délivrée à l'étranger qui dépose plainte contre une personne qu'il accuse d'avoir commis à son encontre les infractions visées aux [articles 225-4-1 à 225-4-6](#) et [225-5 à 225-10](#) du code pénal ou témoigne dans une procédure pénale concernant une personne poursuivie pour ces mêmes infractions. La condition prévue à l'article L. 313-2 n'est pas exigée. Cette carte de séjour temporaire ouvre droit à l'exercice d'une activité professionnelle. Elle est renouvelée pendant toute la durée de la procédure pénale, sous réserve que les conditions prévues pour sa délivrance continuent d'être satisfaites.

En cas de condamnation définitive de la personne mise en cause, une carte de résident est délivrée de plein droit à l'étranger ayant déposé plainte ou témoigné. »

² La traite des êtres humains est le fait, en échange d'une rémunération ou de tout autre avantage ou d'une promesse de rémunération ou d'avantage, de recruter une personne, de la transporter, de la transférer, de l'héberger ou de l'accueillir, pour la mettre à sa disposition ou à la disposition d'un tiers, même non identifié, afin soit de permettre la commission contre cette personne des infractions de proxénétisme, d'agression ou d'atteintes sexuelles, d'exploitation de la mendicité, de conditions de travail ou d'hébergement contraires à sa dignité, soit de contraindre cette personne à commettre tout crime ou délit. La traite des êtres humains est punie de sept ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende.

³ Les articles suivants listent les circonstances aggravantes en cas de TEH. Plus d'informations sur le site de Légifrance : https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=1E46E77C3FE122BCDB597F032278E21D.tpdila20v_2?idArticle=LEGIARTI000006417842&cidTexte=LEGITEXT000006070719&dateTexte=20090513&categorieLien=id&oldAction=&nbResultRec_h=

séjour dédié. Leur régularisation passera donc par un certain nombre de dispositifs de droit commun, le seul dispositif particulier étant celui de l'article L. 316-1 qui permet, après un dépôt de plainte, l'obtention d'un titre de séjour temporaire pour la durée de la procédure judiciaire. En matière d'asile, les victimes de TEH doivent faire valoir les mêmes éléments que les autres personnes demandeuses. Leur parcours est souvent plus complexe que les autres étant donné que les premières demandes d'asile – auprès de l'OFPRA - sont effectuées sous la pression et sous le contrôle du réseau, ce qui donne lieu à des récits de vie manifestement faux et donc, infondés. Les personnes doivent donc déposer une seconde demande, appelée demande de réexamen, qui n'offre pas exactement les mêmes conditions qu'une première demande notamment en termes de délai de traitement de la demande, qui est accéléré.

Des difficultés se posent également en matière de dépôt et/ou recevabilité de la plainte pour TEH ; en raison de l'absence ou de la faiblesse d'éléments de fait ou d'éléments d'état civil des mis en cause, les plaintes sont souvent classées sans suite.

Pour toutes ces raisons, il est essentiel de faire en sorte que le pôle accompagnement social dispose des éléments de fond et de procédures nécessaires pour accompagner les personnes suivies. Il s'agit également de mutualiser les connaissances en matière de TEH entre les travailleurs sociaux. Des réunions d'information thématiques et collectives ont ainsi été organisées chaque mois afin de permettre aux travailleurs sociaux d'échanger sur leurs pratiques d'accompagnement, de repérer les interrogations & dysfonctionnements récurrents et d'apporter des solutions quand cela est possible.

Parallèlement à cela, des entretiens bilatéraux entre les travailleurs sociaux qui en ont besoin et la juriste TEH se tiennent régulièrement pour faire le point sur des situations individuelles spécifiques qui nécessitent une appréciation juridique et administrative. Il s'agit le plus souvent de demandes de réexamen et de recours devant la CNDA, mais aussi de procédures judiciaires.

En 2016, suite à la prise de poste de la juriste TEH, trois réunions mensuelles de deux heures voire deux heures trente ont eu lieu depuis le mois d'octobre et plus d'une vingtaine d'entretiens individuels avec les travailleurs sociaux se sont tenus.

Le suivi et la mise en place de partenariats extérieurs sur les questions liées à la TEH.

Enfin, la consolidation de l'action de l'établissement en matière de TEH repose également sur le suivi et la création de partenariats et de relations de travail avec plusieurs acteurs tant publics que privés. L'Amicale du Nid de Paris a ainsi pu évoquer son action en matière d'accompagnement des victimes de TEH avec des acteurs publics comme la Procureure du TGI de Paris et ses substituts spécialisés sur la TEH et le proxénétisme, le directeur général de l'OFPRA et la référente sur les questions de traite et la directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la région Île-de-France. Il s'agit de faire remonter aux acteurs franciliens de lutte contre la TEH les éléments de diagnostic constatés par l'établissement afin de favoriser une action ciblée et pertinente envers les victimes.

3/3/c- L'espace Insertion Socio-Professionnelle

L'année 2016 permet une meilleure visibilité sur le travail accompli avec les personnes suivies. En effet, les orientations vers des formations adéquates et entrées en structures relevant de l'insertion par l'activité économique IAE ont porté leurs fruits. Un accompagnement renforcé, un travail en étroite collaboration avec les partenaires, le contact régulier avec les personnes concernées ont permis le maintien sur leurs lieux de formation ou de travail. Leur parcours n'a pas été forcément linéaire, certaines ont été confrontées à des problèmes de renouvellement de leurs documents administratifs, ce qui a entraîné une perte de ressources (bourses, rémunération, RSA...). Malgré leurs difficultés, nous constatons une réelle volonté de leur part d'atteindre leurs objectifs.

Au vu du profil de notre public accompagné durant l'année 2016, nous continuons nos orientations vers les associations et centres de formation spécialisés afin de leur permettre d'acquérir des compétences de base favorisant leur insertion professionnelle.

L'illettrisme ou l'analphabétisme sont des freins majeurs auxquels nous devons répondre dans l'immédiat car un fort taux de personnes reçues n'est pas ou peu scolarisé dans leur pays d'origine. Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec des centres sociaux existants sur notre territoire géographique. Ce parcours leur paraît long mais indispensable. En effet, une acquisition du français leur permettra d'acquérir les pré-requis nécessaires à l'entrée dans un parcours de formation pré-qualifiant ou qualifiant.

Les outils d'accompagnement vers l'emploi

Espace numérique

Nous avons continué à mettre en place les ateliers d'initiation à l'informatique destinés aux personnes ne maîtrisant pas les outils informatiques.

Ces ateliers ont ainsi pour objectifs la découverte de l'outil informatique et l'acquisition des compétences de base en bureautique et sur internet. Cet atelier est animé tous les vendredis matins par la conseillère en insertion professionnelle. Ce qui leur permet d'être plus autonomes dans leurs démarches administratives et de recherche d'emploi et de formation.

Par ailleurs, l'espace numérique est ouvert en dehors des ateliers pour les personnes autonomes afin de les maintenir dans une dynamique de recherche d'emploi et poursuivre leur prospection.

Le plan 500 000 formations

Après avoir travaillé sur l'orientation professionnelle, nous utilisons le site Défi- métiers qui est un système d'information référençant toutes les offres de formation conventionnées en Île-de-France. Une fois la formation adéquate repérée, nous rentrons en contact avec les centres de formation.

Le site Pôle Emploi

Toute personne suivie doit impérativement s'inscrire sur le site du Pôle Emploi et accéder à son espace personnel. L'utilisation d'Emploi Store permet de travailler sur les 5 axes principaux à savoir: choisir le métier, se former, trouver un emploi, créer son entreprise.

Les partenaires

Le développement du réseau

Nous avons sollicité le réseau à chacune des étapes de l'insertion professionnelle. Une bonne connaissance des acteurs œuvrant pour l'insertion professionnelle, une orientation adéquate, adaptée aux besoins ont permis une meilleure visibilité et présence de notre association.

Le Pôle emploi

Il reste un acteur incontournable, nous l'interpellons en cas de litiges (radiation, retard d'indemnisation chômage....) Nous l'avons sollicité dans le cadre des demandes d'aide financière concernant les formations et le financement de permis de conduire, demandes de fiches de liaison IAE N2, indispensable pour toute orientation vers les structures relevant de l'IAE et les conventions de stage pour les préconisations des PMSMP (période de mise en situation en milieu professionnel).

L'équipe IAE du Pôle Emploi

Des offres de chantier d'insertion sont régulièrement reçues par mails, c'est ainsi que nous avons positionné des personnes répondant aux critères d'éligibilité. Une préparation aux entretiens et une redynamisation ainsi qu'un travail sur l'acquisition des codes et d'adaptation au travail ont permis leur embauche et le maintien dans leur poste.

Association BIS BOUTIQUE SOLIDAIRE

Nous avons mis en place un partenariat porteur au niveau de l'emploi dans le domaine de la vente. Les personnes orientées et embauchées dans le cadre d'un contrat aidé bénéficient d'un encadrement spécifique. Elles acquièrent des compétences (savoir-faire et savoir-être) tout en travaillant sur leurs projets professionnels. Une étroite collaboration avec l'équipe encadrante de la boutique permet un travail de qualité en vue de sorties positives vers un emploi durable.

La Mission locale

Une collaboration étroite a permis d'orienter les jeunes accompagnés à ADN75 et notamment ceux qui sont hébergés en appartements partagés.

C'est ainsi que des jeunes ont été positionnés sur des postes en contrat d'avenir. Nous les sollicitons aussi pour des demandes de FAJ (fond d'aide aux jeunes), de garanties jeunes.

Le centre de formation INHNI

Ce centre est spécialisé dans les métiers du nettoyage,

Les personnes orientées sont généralement admises dans le cadre d'un contrat de professionnalisation alliant la formation et l'emploi. Les employeurs recrutent directement les stagiaires sur le lieu de formation.

Le centre de formation ESF

Le centre est situé dans le 19^{ème}, certains de nos suivis ont pu bénéficier de formations conventionnées, porteuses sur le marché de l'emploi, dans le domaine de la restauration collective et du nettoyage industriel et hôtellerie. Tout au long du parcours de formation nous travaillons conjointement afin de leur permettre une aide aux recherches de stage dans le cadre de la formation mais aussi de régler les litiges ou difficultés pouvant survenir durant leur parcours.

Le centre de Formation ARFOG

Nous travaillons en étroite collaboration avec les deux unités, l'une située dans le 13^{ème} et l'autre à Charenton - Le Pont, dans le 94.

Les personnes suivies par AdN75 sont orientées pour renforcer les compétences clés, en communication écrite et orale, en mathématiques et bureautique afin de les préparer aux tests d'entrée en formation ou d'accéder à l'emploi. Une fiche de liaison renseignant le profil des personnes orientées et exprimant leurs besoins et attentes leur est transmise.

Le Point Paris Emploi

Les points d'accueil Paris Emploi nous permettent d'inscrire nos suivis pour des sessions de recrutement ou de formation. S'ils sont retenus les candidats sont mis directement en lien avec les employeurs ou les centres de formation.

L'école de la deuxième chance

Ce dispositif est adapté à certains de nos jeunes sans diplôme ni qualification qui ont interrompu le cursus scolaire. Les jeunes orientés retrouvent un enseignement différent, une rigueur au niveau des horaires et travaillent sur leurs projets professionnels. Des échanges ont

lieu régulièrement afin d'intervenir sur les freins et évaluer l'évolution à chaque étape de leur parcours.

Le chantier d'insertion ARIES

Le chantier d'insertion Ariès est un nouveau partenaire qui a permis de positionner deux de nos suivis en vue de se projeter sur les métiers de l'accueil. Les postes sont basés au niveau de deux gares, Gare de Lyon et Gare du Nord. Nous participons régulièrement aux comités de pilotage et de suivi.

L'association Carton plein

Le dispositif «premières heures» mis en place par l'association est adapté à certains de nos suivis étant très éloignés de l'emploi. Ils peuvent ainsi s'insérer progressivement à la vie professionnelle en travaillant quelques heures par semaine selon leur rythme.

Les difficultés rencontrées dans l'insertion professionnelle

Exigence de la personne et réalité du marché de l'emploi

Les personnes n'ayant pas ou peu travaillé sont éloignées de la réalité du marché du travail. Elles font preuve d'un certain niveau d'exigence et il est difficile de leur faire prendre conscience des étapes à franchir pour atteindre leurs objectifs. Un travail de fond est nécessaire pour leur faire comprendre qu'il faut se donner les moyens et outils pour y parvenir (alphabétisation, apprentissage, formation, etc.)

Argent facile, rapide et emploi

Une autre difficulté observée est la demande de travail rapide et bien rémunérée. En effet, le gain rapide obtenu par le biais de la prostitution engendre une certaine résistance face à une recherche d'emploi dont le salaire ne correspondrait pas à leur train de vie actuel.

Accompagnement des personnes transidentitaires

Bien que les mentalités et législation aient évolué, certains employeurs restent réfractaires au recrutement des personnes transgenres. Il reste beaucoup à faire pour lutter contre les préjugés qui perdurent. Communiquer avec les partenaires et mettre en relief les compétences des personnes reste le moyen le plus efficace pour les intégrer. Le choix du domaine de formation ou d'emploi est stratégique. En effet, il existe des domaines dans lesquels la différence constitue une richesse. Certaines entreprises signataires de la charte de diversité sont favorables aux recrutements des personnes transidentitaires. Les secteurs de la vente, la restauration, la mode sont plus enclins à encourager la créativité, la diversité. Un travail de préparation à l'intégration à la vie professionnelle est primordial. La connaissance des normes de l'entreprise (respect des tenues vestimentaires, comportement..) facilite l'intégration des personnes dans la sphère professionnelle.

Caractéristiques du public accompagné

Concernant l'année 2016, nous avons suivi en entretien 78 personnes dont 50 ont été reçues durant 2016 pour une première fois après une orientation de la part des travailleurs sociaux pôle accompagnement social d'Adn 75.

Avec la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, un parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle est proposé à toute personne victime de la prostitution, du proxénétisme et de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

C'est pourquoi nous avons constaté une nette progression des demandes d'accompagnement professionnel pour les personnes en situation irrégulière qui ont une réelle motivation à

s'investir dans leur projet d'insertion professionnelle. Une première évaluation est faite et un suivi régulier est mis en place pour les préparer à une formation ou emploi dès lors qu'une régularisation se précise.

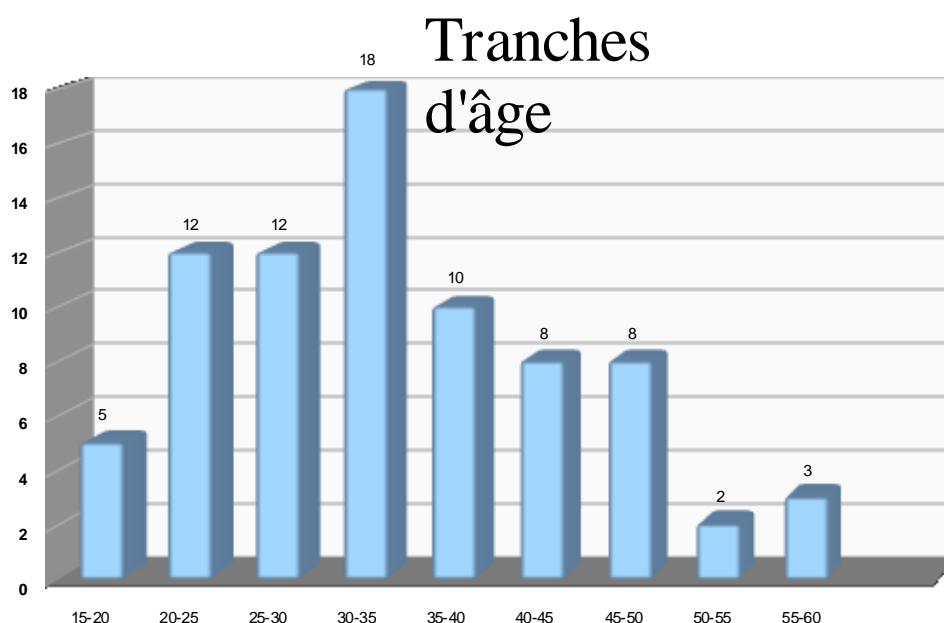
Mixité

Pour l'année 2016, nous avons reçu **50 Femmes**, **23 hommes** et **5 transidentitaires**.

Le suivi de certaines femmes accompagnées de leurs enfants durant l'entretien reste une problématique. Toutes perspectives d'orientation et de travail sur le projet professionnel sont alors limitées.

Ce point a été un axe de travail et de réflexion dans le cadre du projet d'établissement. Des solutions ont été envisagées afin d'améliorer la qualité de l'accueil et faciliter le travail d'accompagnement.

Age

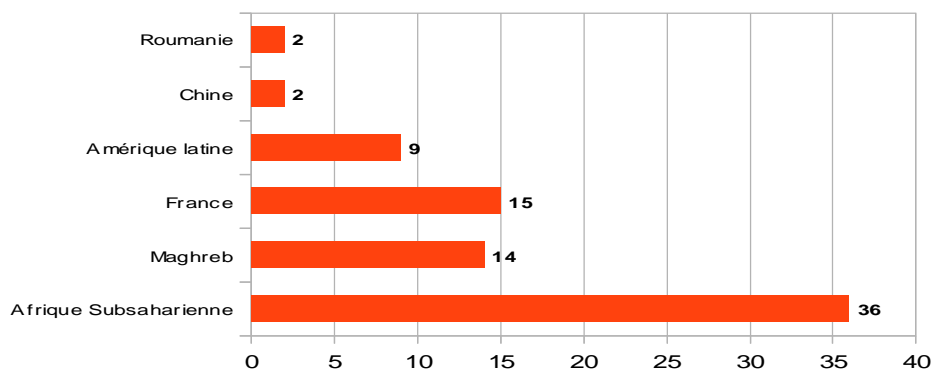


Le pourcentage des personnes suivies de moins de 35 ans est de 60%. La tranche d'âge la plus représentée est celle des «30-35ans ».

La garde d'enfants est un frein auquel sont confrontés certaines femmes. Le manque de place en crèche entraîne les personnes à faire appel à leur réseau (connaissances), il s'agit d'une solution rapide et simple pour elles. Le budget mensuel qui lui est destiné est élevé du fait que ce mode de garde ne soit pas déclaré.

Les domaines d'activité les plus recherchés pour cette tranche d'âge précisément sont le service à la personne ou la restauration collective. Quant aux plus jeunes, de 20 à 30ans, ils sont plus attirés par les métiers de la vente et du commerce.

Nationalité



48% des personnes sont originaires d'Afrique subsaharienne dont 57% sont nigérianes (majoritairement anglophones).

18% sont originaires du Maghreb principalement d'Algérie, le frein linguistique est omniprésent.

10 % des personnes sont issues d'Amérique Latine (en majorité hispanophones)

20% du public est français, nous constatons une progression par rapport à l'année dernière.

- Nous notons une légère augmentation de suivis originaires d'Amérique latine
- Le public chinois reste encore faiblement représenté, nous n'avons suivi que deux personnes. Un partenariat avec l'association franco-chinoise Pierre Ducerf a été mis en place. Un atelier linguistique animé par des bénévoles a lieu les jeudis soirs. Toutefois, les cours ont été interrompus au vu de la faible fréquentation.

Entrées en formation et emploi

Après un travail d'investigation, d'adaptation aux exigences du marché de l'emploi, et de développement du potentiel personnel, le projet de chaque personne investie aboutit soit sur une formation ou un emploi. La durée des formations varie entre 5 et 9 mois, c'est ainsi que les personnes maintenues dans leur formation en 2016 ont pu obtenir leur titre professionnel.

Bilans des formations suivies en 2016

- 3 personnes ont pu accéder à une qualification pour le métier d'assistante de vie aux familles (ADVF) et ont obtenu leur titre professionnel.
- 3 personnes sur 4 ont réussi à valider leur formation dans le domaine de l'hôtellerie et à obtenir une certification d'Employé polyvalent d'hôtellerie et de Gouvernante. L'une des 4 personnes a dû interrompre la formation au $\frac{3}{4}$ du parcours au vu de l'ampleur des freins rencontrés.
- 2 personnes ayant suivi la formation d'employé polyvalent de restauration collective en 2016 ont réussi à obtenir leur qualification
- 2 personnes ont obtenu leur titre professionnel d'agent de nettoyage
- 1 personne a réussi à accéder à la qualification pour le métier d'employé d'entrepôt et de messagerie
- 1 personne a obtenu son CQP d'Agent de sécurité

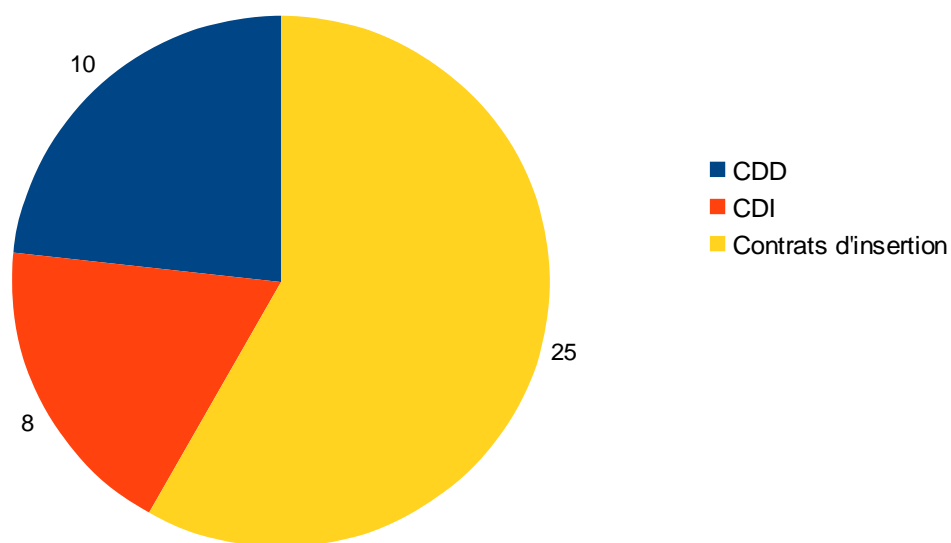
Parcours après la formation en 2016

- 1CDI de Gouvernante d'hôtellerie
- 1CDI d'ADVF en maison de retraite
- 1CDI d'Employé de restauration collective
- 1CDI d'Agent d'entreposage et messagerie à la poste
- 1CDI d'Agent de sécurité
- 1CDD de 6 mois (remplacement) d'Agent de service en hôpital
- 1CDDI d'Agent de restauration en entreprise d'insertion
- 1CDDI de Ripeur en ETTI (Entreprise de travail temporaire d'insertion)
- 1CDDI d'Employé de restauration chez un traiteur solidaire

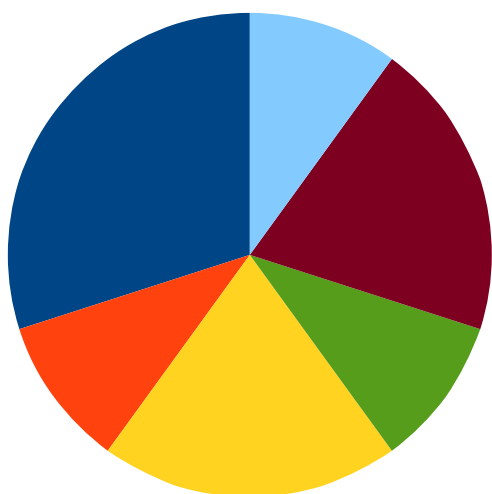
Tableau récapitulatif de tous les recrutements pour l'année 2016

| Nature du contrat | Effectif |
|----------------------|----------|
| CDD | 10 |
| CDI | 8 |
| Contrats d'insertion | 25 |

Graphique représentant tous les contrats de l'année 2016



Domaines d'activité pour les CDD



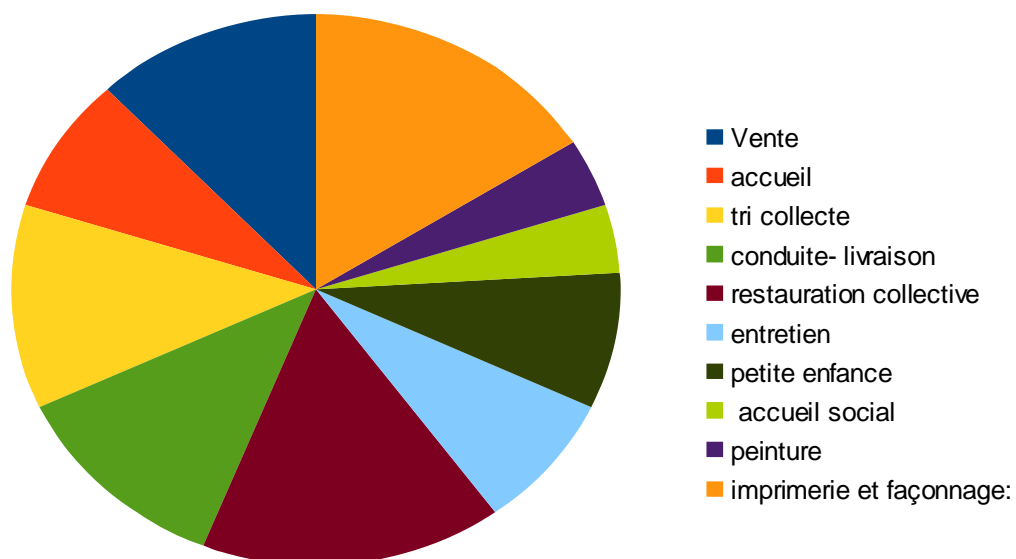
| | |
|---------------------|-------------------------------|
| Hôtellerie: | 3 (poste de femme de chambre) |
| Restauration : | 1 |
| Vente: | 2 |
| Aide à la personne: | 1 |
| Accueil- médiation: | 2 (poste d'agent de gare) |
| Nettoyage: | 1 (poste d'agent de service) |

Domaines d'activité pour les CDI



| | |
|---------------------|---------------------------------|
| Hôtellerie: | 1 (poste: gouvernante) |
| Vente: | 1 (poste : vendeur) |
| Aide à la personne: | 2 (poste : ADVF) |
| Logistique: | 2 (poste : agent d'entreposage) |
| Gardiennage: | 1 (poste : gardien d'immeuble) |
| Entretien : | 1 (poste: d'aide-ménagère) |

Domaines d'activité pour les Contrats d'insertion



| | |
|--------------------------|--|
| Vente : | 3 (chantier d'insertion qualifiant « Employé en magasin) |
| Accueil: | 2 (chantier d'insertion « Agent d'accueil en gare ») |
| Tri collecte: | 3 (ETTI - chantier d'insertion) |
| conduite- livraison: | 3 (chantier d'insertion remobilisant – Entreprise d'insertion) |
| Restauration collective: | 4 (chantier d'insertion) |
| Entretien: | 2 (chantier d'insertion) |
| Petite enfance: | 2 (chantier d'insertion qualifiant) |
| Accueil social: | 1 (association intermédiaire) |
| Peinture: | 1 (chantier d'insertion remobilisant) |
| Imprimerie et façonnage: | 4 (Atelier d'adaptation à la vie active) |

Secteurs de recrutement (tous contrats)

Nous constatons que les secteurs de la vente, de la restauration sont très prisés. Les personnes s'orientant vers le secteur de la vente sont âgées de moins de 30 ans.

Après un long travail de préparation, les personnes s'adaptent au marché de l'emploi, leur choix devient stratégique.

Au niveau du secteur de l'hôtellerie, le poste de femme de chambre est prépondérant, une seule personne travaille en tant que gouvernante après s'être formée. Le travail en réseau est actif, il existe un grand élan de solidarité autour de cet emploi, notamment chez les personnes originaires du Nigéria.

Nous constatons que des personnes arrivent à être recrutées sans aucune maîtrise du français. Toutefois, les contrats restent très précaires (en extras) et les personnes sont généralement sous-payées.

Deux femmes de moins de 30ans ont intégré un chantier qualifiant permettant pour l'une d'obtenir le titre professionnel de garde d'enfant- Assistante Maternelle, le stage pratique se déroule en crèches municipales et pour l'autre, le parcours en chantier lui permet de préparer l'entrée en CAP Petite enfance.

La formation

Le nombre de personnes accueillies non francophones est en perpétuelle croissance. Par conséquent, il est important de mettre l'accent sur l'apprentissage du français. Le nombre d'heures proposées par les centres de formation et associations sont insuffisantes. La recherche de cours intensifs avec un niveau adapté serait la meilleure solution pour faciliter leur insertion professionnelle.

Concernant les entrées en formation en 2016, nous mentionnons :

- ✚ Formation de réceptionniste à l'AFPA (un jeune hébergé en appartement partagé)
- ✚ Formation d'Employé de restauration (parcours de pré-qualification)
- ✚ Préparation du Baccalauréat Professionnel Accueil Relation Clientèle et Usagers au lycée professionnel (une jeune hébergée en appartements partagés)
- ✚ Etudes universitaires de commerce (jeune hébergé en appartement partagés)

Pour certains jeunes hébergés en appartement partagé, la sédentarisation au niveau de l'hébergement dans des conditions optimales leur permet de se maintenir dans leur parcours d'études ou de formation.

Perspectives pour 2017 :

- Continuer à développer le partenariat et réseau pour un meilleur accueil de notre public
- Multiplier les sorties aux forums et autres événements liés à l'insertion professionnelle
- Associer en interne la conseillère en insertion professionnelle à la signature du contrat des suivis afin de signifier à la personne que l'accompagnement professionnel n'est pas optionnel.
- Recherche de parrainages avec des entreprises qui pratiquent la RSE (Responsabilité Sociale d'Entreprise)
- Renforcer le travail autour de l'apprentissage du français
- Accueil d'un stagiaire CIP, de l'E

3/4- Alimenter, aider matériellement

Les tickets services

L'AdN75 prévoit chaque année un « budget tickets service » qui permet d'attribuer une aide ponctuelle à des personnes totalement dénuées de ressources. L'obtention de tickets de service peut permettre à la personne concernée de subvenir à ses besoins alimentaires le temps que les démarches soient effectuées en vue de l'ouverture aux droits ou de l'orientation vers des associations caritatives.

Compte-tenu de la spécificité des missions de l'AdN, la mise à disposition de tickets services pour une période donnée, représente un dispositif aidant pour des personnes qui s'engagent dans la recherche d'une alternative à la prostitution mais ne disposant que des ressources de cette activité pour subvenir à leurs besoins alimentaires. Toutefois, les tickets services ne peuvent en aucun cas servir de revenu de substitution pour des personnes qui seraient, pour une raison ou pour une autre dans l'impossibilité d'accéder aux prestations sociales de droit commun.

Enfin, il s'agit d'un acte qui s'inscrit dans la relation d'accompagnement en même temps qu'un engagement financier de l'établissement. Aussi, la décision d'attribution des tickets services est conditionnée à une évaluation de la situation de la personne concernée par la demande et validée par la cheffe de service.

Au sein des appartements partagés pour jeunes de 18 à 25 ans et l'appartement TEH, l'octroi de tickets services était prévu dans l'élaboration même du projet. Les personnes concernées bénéficient ainsi de 300€ de tickets service par mois pour s'alimenter et vivre dignement.

Vu les difficultés à se nourrir des personnes hébergées au 115 dans des hôtels sans possibilité de cuisiner, ainsi que la précarité alimentaire des personnes lorsqu'elles font appel à nos services, nous avons développé un partenariat avec le **service des restaurants solidaires de la ville de Paris**. Ainsi, les personnes bénéficient d'une carte après évaluation du référent social, donnant accès à un repas frais cuisiné sur place, entre 17 et 19h tous les jours (sauf le dimanche). Nous avons bénéficié de quinze cartes dès le mois de mai 2016, et avons été attentifs aux retours des personnes quant à la nourriture et à l'environnement des lieux de restauration.

3/5 Diagnostiquer et proposer une solution adaptée ou procéder à une réorientation

3/5/a- La domiciliation :

Le droit à la domiciliation constitue un droit fondamental puisqu'il est un préalable indispensable à l'accès aux droits pour les personnes sans domicile stable. En raison d'accidents de la vie, de moyens financiers trop faibles, d'un mode de vie itinérant ou d'un exil, certains individus ne bénéficient pas ou plus d'un domicile stable. Les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs pour permettre aux personnes sans domicile stable ainsi qu'à d'autres publics (demandeurs d'asile, bénéficiaires de l'aide médicale de l'Etat, gens du voyage) de disposer d'une adresse. Cette élection de domicile, appelée aussi domiciliation administrative, est attribuée par les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale ou par des organismes agréés par le Préfet de département. La mission des structures domiciliaires ne consiste cependant pas à fournir seulement une adresse où recevoir le courrier privé ou administratif, elles ont également pour objectif d'aider les personnes sans domicile stable à avoir accès à leurs droits.

Le règlement intérieur de la domiciliation, traduit en plusieurs langues, reprend les droits et devoirs liés à la domiciliation, est systématiquement signé remis à la personne.

Etat récapitulatif des domiciliations de 2014 à 2016

| | 2014 | | | | | | 2015 | | | | | | 2016 | | | | | | | |
|-------|-----------|----------|----------------|----------|----------|----------|-----------|----------|----------------|----------|----------|----------|-----------|--------------------------|----------------|-----|--------------------------|----------|-----|----------|
| | Nouvelles | | Renouvellement | | Expirées | | Nouvelles | | Renouvellement | | Expirées | | Nouvelles | | Renouvellement | | Expirées | | | |
| | | dont AME | | dont AME | | dont AME | | dont AME | | dont AME | | dont AME | | dont nouveau formulai re | dont AME | | dont nouveau formulai re | dont AME | | dont AME |
| 01 | 14 | 8 | 16 | 6 | 25 | 3 | 8 | 3 | 19 | 8 | 16 | 9 | 12 | | 5 | 11 | | 4 | 16 | 9 |
| 02 | 5 | 2 | 7 | 2 | 16 | 1 | 10 | 5 | 7 | 3 | 11 | 2 | 7 | | 2 | 6 | | 3 | 10 | 3 |
| 03 | 12 | 7 | 15 | 3 | 14 | 2 | 6 | 4 | 14 | 2 | 13 | 2 | 22 | | 7 | 9 | | 3 | 17 | 5 |
| 04 | 13 | 4 | 11 | 2 | 10 | 3 | 12 | 4 | 9 | 3 | 19 | 5 | 14 | | 2 | 10 | | 3 | 16 | 7 |
| 05 | 14 | 4 | 19 | 5 | 7 | 2 | 5 | 1 | 8 | 1 | 30 | 8 | 18 | | 6 | 12 | | 4 | 14 | 5 |
| 06 | 5 | 1 | 11 | 5 | 16 | 4 | 18 | 8 | 11 | 3 | 17 | 5 | 10 | | 4 | 16 | | 5 | 16 | 3 |
| 07 | 7 | 5 | 2 | 0 | 12 | 5 | 11 | 9 | 8 | 1 | 11 | 4 | 8 | | 4 | 8 | | 3 | 11 | 5 |
| 08 | 8 | 4 | 9 | 7 | 6 | 0 | 8 | 1 | 6 | 2 | 14 | 9 | 12 | | 4 | 11 | | 6 | 11 | 2 |
| 09 | 6 | 2 | 7 | 0 | 8 | 1 | 18 | 8 | 9 | 1 | 14 | 4 | 17 | | 6 | 8 | | 3 | 21 | 8 |
| 10 | 6 | 0 | 11 | 7 | 18 | 5 | 13 | 6 | 15 | 5 | 12 | 6 | 15 | 5 | 3 | 10 | 3 | 1 | 20 | 10 |
| 11 | 17 | 5 | 11 | 5 | 15 | 7 | 16 | 7 | 12 | 3 | 13 | 7 | 5 | 5 | | 13 | 13 | X | 15 | 5 |
| 12 | 12 | 5 | 16 | 4 | 15 | 5 | 18 | 4 | 10 | 6 | 17 | 7 | 10 | 10 | | 13 | 13 | X | 25 | 9 |
| TOTAL | 119 | 47 | 135 | 46 | 162 | 38 | 143 | 60 | 128 | 38 | 187 | 68 | 150 | 20 | 43 | 127 | 29 | 35 | 192 | 71 |

Etat récapitulatif des domiciliations AME 2013 à 2016

| | 2014 | | | 2015 | | | 2016 | | |
|--------------|-----------|----------------|-----------|-----------|----------------|-----------|----------------------|----------------|-----------|
| | Nouvelles | RENOUVELLEMENT | Expirées | Nouvelles | RENOUVELLEMENT | Expirées | Nouvelles | RENOUVELLEMENT | Expirées |
| | AME | AME | AME | AME | AME | AME | AME | AME | AME |
| 01 | 8 | 6 | 3 | 3 | 8 | 9 | 5 | 4 | 9 |
| 02 | 2 | 2 | 1 | 5 | 3 | 2 | 2 | 3 | 3 |
| 03 | 7 | 3 | 2 | 4 | 2 | 2 | 7 | 3 | 5 |
| 04 | 4 | 2 | 3 | 4 | 3 | 5 | 2 | 3 | 7 |
| 05 | 4 | 5 | 2 | 1 | 1 | 8 | 6 | 4 | 5 |
| 06 | 1 | 5 | 4 | 8 | 3 | 5 | 4 | 5 | 3 |
| 07 | 5 | 0 | 5 | 9 | 1 | 4 | 4 | 3 | 5 |
| 08 | 4 | 7 | 0 | 1 | 2 | 9 | 4 | 6 | 2 |
| 09 | 2 | 0 | 1 | 8 | 1 | 4 | 6 | 3 | 8 |
| 10 | 0 | 7 | 5 | 6 | 5 | 6 | 3 | 1 | 10 |
| 11 | 5 | 5 | 7 | 7 | 3 | 7 | Nouveaux formulaires | | 5 |
| 12 | 5 | 4 | 5 | 4 | 6 | 7 | Nouveaux formulaires | | 9 |
| TOTAL | 47 | 46 | 38 | 60 | 38 | 68 | 43 | 35 | 71 |

| | RADIATIONS | | MOTIFS | | | |
|--------------|------------------------------|-----------|----------------------------|----------------------|---------------------------|-------------|
| | Domiciliation Administrative | AME | Absente depuis + de 3 mois | Fin d'accompagnement | Obtention logement stable | Autre motif |
| janvier | 7 | 9 | 16 | | | |
| février | 7 | 3 | 8 | | | 2 |
| mars | 12 | 5 | 16 | | | 1 |
| avril | 9 | 7 | 16 | | | |
| mai | 9 | 5 | 11 | 2 | | 1 |
| juin | 13 | 3 | 15 | | 1 | |
| juillet | 11 | 5 | 14 | | 2 | |
| août | 9 | 2 | 9 | 2 | | |
| septembre | 13 | 8 | 20 | | 1 | |
| octobre | 10 | 10 | 20 | | | |
| novembre | 10 | 5 | 15 | | | |
| décembre | 16 | 9 | 23 | 2 | | |
| TOTAL | 126 | 71 | 183 | 6 | 4 | 4 |

Le motif pour les radiations est dû, pour la grande majorité, à une absence depuis de plus de 3 mois.

3/5/b- La permanence juridique de l'association Droits d'Urgences

Dans l'accompagnement, les travailleurs sociaux sont souvent amenés à travailler l'accès aux droits avec les personnes; le droit en tant que victimes ou parfois actrices de violence, victimes de proxénétisme ou de traite des êtres humains, et le droit au séjour des personnes en situation irrégulière. Pour ce faire, ils travaillent avec l'appui d'un juriste de l'association Droits d'urgence qui tient deux permanences d'une demi-journée par semaine. Celui-ci reçoit donc des ressortissants extra-communautaires, des français et quelques ressortissants de l'union européenne.

Pour la majeure partie des personnes reçues, la question abordée est celle du droit des étrangers. Il s'agit de travailler l'accès à la régularisation, le plus souvent autour de premières demandes pour des personnes présentes sur le territoire français depuis longtemps mais méconnaissant leurs droits. Ainsi, certaines personnes prennent ici connaissance des possibilités alors qu'elles sont en France depuis plus de dix ans. Leur parcours de vie est mis à plat, et l'on recense beaucoup de périodes sans aucun justificatif de présence en France, dû à des expériences d'errance, un isolement important et/ou une vie focalisée autour de la prostitution nocturne. Ces années de difficultés personnelles les ont tenues éloignées du droit. C'est souvent la première fois qu'elles rencontrent un juriste, hormis les quelques personnes ayant eu une expérience avec un avocat. Dans certains cas il s'agit de se mettre en lien avec ledit avocat, de comprendre les démarches engagées avec lui dans le passé, de bénéficier des éléments de dossier.

Il est arrivé qu'il faille aider des personnes qui avaient fait appel à un avocat aux honoraires conséquents (payé avec l'argent de la prostitution) pour n'être vues qu'une seule fois et avec peu de démarches entreprises. Ainsi, plusieurs dossiers de demande de régularisation sont travaillés avec le juriste, pour lequel les personnes témoignent d'un réel sens de l'écoute, d'une capacité à expliciter la législation, ainsi qu'à les rassurer en s'impliquant avec elles dans cette étape particulière et fragilisante de leur vie. Le temps passé sur leur dossier, voire l'accompagnement occasionnel en cas de blocage en Préfecture par le juriste s'avèrent très réconfortant et valorisant pour des personnes habituées à vivre dans l'ombre.

Les personnes accompagnées sont aussi pour certaines victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Les travailleurs sociaux les accompagnent pour les mettre à l'abri, déposer plainte à la BRP, travaillent un premier récit de vie pour une possible demande d'asile, et/ou écrivent au procureur. Le travail avec le juriste permet de circonstancier davantage les récits et d'argumenter au mieux les réexamens d'asile (les personnes ayant été le plus souvent déboutées via un faux récit imposé par le réseau). Ainsi le travailleur social n'est pas seul à porter la situation de personnes en état psychologique, physique et d'errance très dégradé le plus souvent. Il peut avoir un appui professionnel sur cette question de reconnaissance de statut de victime, tout en travaillant l'accès aux soins, à l'hébergement, à l'alimentation.

Le juriste est aussi interpellé pour aider à la demande de protection de personnes ayant été victimes de discriminations et violences en tant qu'homosexuelles dans leur pays. Ainsi, il aide à l'élaboration du récit de vie, à l'explication des démarches à suivre, reprend celles-ci régulièrement avec la personne. Nous avons obtenu l'asile pour plusieurs personnes, hommes et femmes originaires de divers pays d'Afrique. Pour quelques personnes reçues par le juriste, il peut s'agir de droit pénal. Ainsi, évoluant dans des milieux violents de par la prostitution et l'errance, ces personnes sont le plus souvent victimes de violence, ou exceptionnellement actrices sous l'effet de substances diverses. La question du racolage était auparavant présente, avec des interpellations policières et des convocations devant la justice à expliciter et accompagner. Quelques personnes transsexuelles font aussi appel au juriste pour ce qui est de changer d'état civil, en parallèle à la question d'un protocole de réassignation sexuelle.

En 2016 il y a eu 80 permanences et 289 consultations :

| | 2014 | 2015 | 2016 |
|-----------------------|------|------|------|
| Personnes reçues | 229 | 118 | 289 |
| Nombre de permanences | 28 | 29 | 80 |

L'alternative à la prostitution passe par l'accès à une situation régulière

Dans l'avancée vers une alternative à la prostitution, la question de l'accès à une situation régulière sur le territoire français est prégnante pour nombre des personnes qui font appel à nous. En 2016, sur vingt personnes, 15 étaient en situation irrégulière, deux déjà régularisées, et trois étaient des ressortissants français.

La demande d'asile

En 2016, nous avons pu finaliser l'accompagnement avec deux hommes trentenaires d'Afrique sub-saharienne d'orientation homosexuelle. Nous les avons accompagnés alors qu'ils étaient en errance, en situation de prostitution, et avons progressivement œuvré pour leur hébergement, l'obtention du statut de réfugié en référence aux violences et discriminations vécues au pays, ainsi que l'accès au travail. Ainsi tous deux ont été reconnus réfugiés, ont trouvé un travail stable (vente et hôtellerie) et ont pu faire un travail sur leur relation à la famille, aux autres et à eux-mêmes.

2016 a été aussi l'année marquante pour la reconnaissance du besoin de protection et de stabilisation d'une personne que nous connaissions, avec le service de maraudes, depuis des années. Cet homme de cinquante-cinq ans, algérien, en France depuis 25 ans et bien connu en tant que travesti au bois de Boulogne, avait vécu des violences dans sa famille et dans son pays liées à son homosexualité et son travestissement. Nous avons œuvré avec l'Ardis pour qu'il soit reconnu réfugié par l'OFPRA.

Un autre exemple concerne l'accompagnement dans leur demande d'asile deux femmes victimes de TEH, en lien avec les collègues de FTDA et de la CIMADE. L'enjeu était de les amener à oser dépasser la peur de la proxénète et du joujou pour expliquer en détail la manière dont elles avaient été repérées, embrigadées et envoyées jusqu'en Europe. L'une d'elle a obtenu le statut de réfugié, l'autre a été régularisée suite à la plainte que nous l'avons aidée à déposer à la Brigade de Répression du Proxénétisme. L'approfondissement du lien de confiance est ici essentiel pour qu'elles osent parler, dénoncer, et se protéger après cette étape. Une orientation avec Acsé a été travaillée avec ces deux femmes, à des étapes différentes de l'accompagnement. Mais elle n'a pas été efficace, car il leur paraît difficile d'accepter de quitter les personnes qu'elles connaissent en région parisienne (copine, travailleur social, habitudes...). La peur d'être retrouvée n'est pas si importante, car la relation à la proxénète n'est pas faite que de menaces mais aussi de gratitude d'être venue en Europe, et d'une impression de sécurité où toute leur vie administrative et sociale était organisée.

En parallèle au suivi de ces deux femmes ayant réussi à parler de leur parcours, il y a eu l'accompagnement de deux femmes victimes de TEH pour lesquelles ce travail de récit de vie détaillé était trop violent, trop dur. Nous avons décidé avec la CIMADE d'orienter avec l'une d'elles la demande d'asile sur le risque d'excision pour sa fille en cas de retour au Nigeria. Le temps passé à aborder avec elle et parfois avec elle et sa fille leur relation, l'histoire de la naissance et du père de cette petite de 6 ans, les synthèses et rendez-vous avec l'équipe scolaire en présence de cette jeune mère, l'orientation progressive vers un suivi psychologique pour la mère et la fille, et vers une aide éducative. Tout ceci a permis que cette femme solitaire et discrète, puisse progressivement expliquer en entretien OFPRA puis à l'avocate trouvée pour le recours en CNDA, les raisons profondes de sa fuite du Nigeria. Elle peut désormais engager également une demande d'asile en son nom, avec des éléments probants et plus cohérents dans le discours (fille d'un marabout résistant à l'intégration prévue dans la secte, souhaitant

devenir chrétienne comme sa mère, et se faisant la promesse que ses filles ne seraient jamais excisées, a été repérée par un réseau et a fui son pays). La deuxième femme qui n'était pas prête à relancer une demande d'asile (la première étant fautive car orientée par le réseau) a vu la psychologue du CMP et a progressivement osé parler de ses traumatismes au pays (parents tués par Boko Haram, donné à un homme pour être violée et vivre avec lui, repérée par un réseau pour partir en Europe).

3/5/c- L'accès aux soins

Depuis 2015, concernant les accompagnements santé, nous les avons dissociés en 3 activités distinctes, pour une meilleure lisibilité des interventions et du travail sanitaires des intervenants de l'équipe d'Intermède :

- 1) Accompagnements vers la CPAM
- 2) Accompagnements physiques
- 3) Entretiens santé
- 4) TROD

La permanence CPAM au sein de l'association

La permanence de la CPAM a lieu deux fois par semaine et permet d'ouvrir les droits à l'AME, à la CMU ou au régime général. Dans bien des cas, la présence de ces collègues permet de comprendre et de débloquer la situation des personnes. Très souvent, la présence du travailleur social référent est nécessaire pour la traduction.

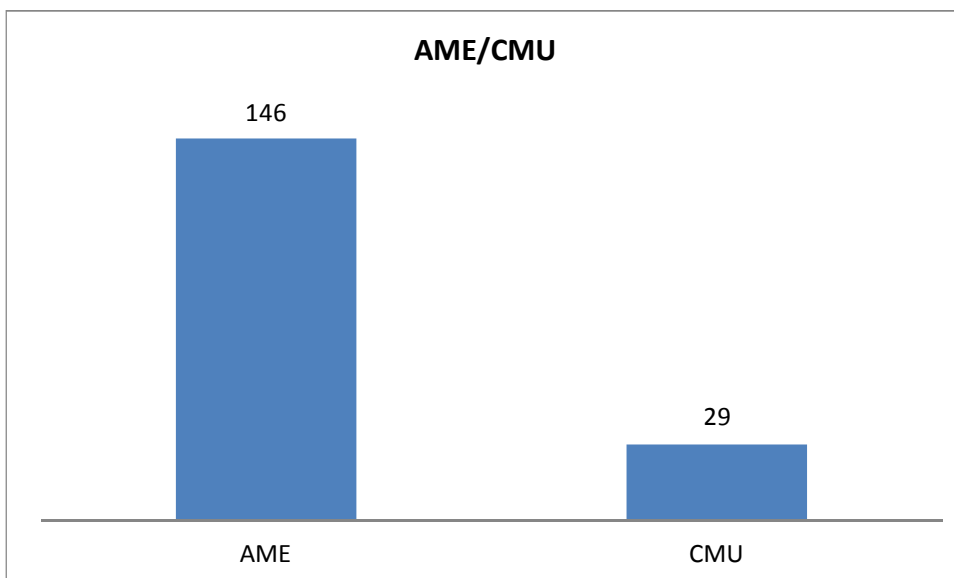
| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------------|------------|------------|------------|------------|
| AME | 419 | 378 | 459 | 479 |
| CMU | 232 | 224 | 226 | 253 |
| Autres | 86 | 152 | 223 | 145 |
| Total | 737 | 754 | 908 | 877 |

L'ouverture des droits AME ou CMU est très souvent l'occasion pour la personne d'initier un suivi médical et prendre soin de sa santé longtemps laissée de côté au profit de l'activité prostitutionnelle.

Orientations Intermède vers la permanence CPAM

En 2016, le nombre global des accompagnements vers la permanence de la CPAM est de 877 pour l'ensemble de l'Amicale du Nid, ainsi que les orientations venues d'autres associations. Il est de 175 personnes, pour l'équipe Intermède, pour qui l'information a été donnée lors des tournées sur les lieux de prostitution, ou lors d'un entretien individuel dans les locaux de l'association.

Le tableau ci-dessous montre clairement le nombre beaucoup plus important des demandes pour l'AME. Ce qui reflète clairement la situation administrative des personnes accompagnées.



| | |
|--------------|------------|
| AME | 175 |
| CMU | 29 |
| Total | 175 |

Les personnes concernées par l'ouverture des droits à l'AME sont :

- 81 femmes, (dont 57% originaires d'Asie)
- 58 personnes transgenres (dont 57 originaires d'Amérique du Sud)
- 36 hommes (83% originaires d'Amérique du Sud)

Les accompagnements santé par l'équipe Intermède

Ces accompagnements santé sont des accompagnements physiques vers les structures sanitaires adaptées aux problématiques des personnes. Elles sont rencontrées lors des sorties avec l'antenne mobile, où elles peuvent exprimer leurs soucis de santé, parfois grave, et la décision de l'accompagnement se fait souvent très rapidement.

Ces accompagnements physiques très importants sont souvent très chronophages. En effet, certaines structures sanitaires (PASS, centre de santé...) qui reçoivent sans rendez-vous peuvent nécessiter 3 ou 4 heures de présence de l'intervenant. Ce temps informel passé avec les personnes leur permet souvent d'aborder des sujets sur leur parcours de vie qu'elles n'auraient peut être exprimés dans le cadre d'un entretien dans les locaux de l'association.

Les causes des demandes d'accompagnement physique sont :

- La barrière de la langue
- La crainte et la méconnaissance du système médical français
- La peur d'aller vers les structures de santé à cause de leur situation administrative
- La méconnaissance de la ville

Etre capable de mettre une stratégie de soin en place : à qui demander les premières informations ?

Aux pairs, qui n'en savent pas forcément davantage, est bien souvent la première option choisie. La communauté reste la première pourvoyeuse d'informations. Par exemple, une personne chinoise rencontrée à Strasbourg Saint Denis confiait qu'elle se rendait avec un groupe, à une même permanence santé pour rencontrer un généraliste. Le secteur associatif, et notamment notre équipe, dans le cadre des tournées, sera ensuite interpellé.

Comment ça marche ?

« Carte vitale », « sécurité sociale », « C.M.U. », « A.M.E. », « urgence », « service Pass » « centre médico-social », « CDAG », « CIDDIST », « médecin traitant », « parcours de soin », « preuve de présence », « domiciliation » etc... jargon d'initié s'il en est. En mêlant santé et administratif, les institutions de soin forment une jungle dont il est difficile de repérer les sentiers sans guide. C'est pourquoi nombreuses sont les personnes à n'avoir recours qu'aux services de la pharmacie. « Je dis où j'ai mal, on me donne quelque chose, je paie, et si ça ne marche pas, j'y retourne, on me proposera sûrement autre chose ».

Chaque pays d'Europe a un fonctionnement différent et le système de CMU et AME est assez singulier. De plus, les critères ainsi que les documents demandés peuvent évoluer au fil du temps.

Les personnes rencontrées interpellent souvent sur la question de leurs droits lorsqu'elles sont déjà confrontées à un problème de santé.

Elles ne savent pas nécessairement qu'en signalant le fait qu'elles n'ont pas de couverture maladie lors d'une prise en charge aux urgences, elles pourront rencontrer un travailleur social qui mettra en place la gratuité des soins délivrés.

A quoi ai-je droit selon ma situation administrative ? Quel type de médecin dois-je rencontrer ? Dans quel type de structure ? Combien cela coûte ? Et si je ne paie pas qu'est ce qui se passe ? Quels sont les documents nécessaires ? Comment s'y rendre ?

Quels sont les horaires d'ouverture ? Comment se présenter ? Faut-il prendre un rendez-vous ? Comment Prendre un rendez-vous ? Combien de temps cela va-t-il prendre ? On le voit : les questions sont nombreuses. Le parcours « type » pourrait être : ouverture de droit dans le service Pass généraliste d'un hôpital ou inscription dans un Centre médico-social, le temps de déposer la demande d'AME ou de CMU, puis de recevoir la carte, il faut ensuite trouver, rencontrer et déclarer un médecin traitant, qui pourra orienter vers un spécialiste, un laboratoire d'analyse, un service d'hôpital, etc quand nécessaire, parallèlement il faudra repérer un dentiste ou centre dentaire, un gynécologue ou un proctologue, parfois un ophtalmologue.

Logique de survie, organisation liée à l'activité prostitutionnelle et parcours de soin.

Nous avons vu que penser son corps et sa santé demande une disponibilité psychique, mais pas seulement, importante. S'inscrire dans un parcours de soin nécessite qu'elle soit sans cesse renouvelée. Gérer les prises de rendez-vous ainsi que les divers rendez-vous en eux-mêmes suppose une capacité d'organisation temporelle ainsi qu'une capacité de projection dans l'avenir. Dans les faits, les personnes sont inscrites dans une logique d'immédiateté, bien souvent dans un décalage total ou partiel jour/nuit, elles usent très rarement d'agenda, rendant compliqué la mémorisation d'un rendez-vous prévu d'ici plusieurs semaines ou mois.

La logique d'immédiateté s'explique et se conforte par le fait d'être tributaire de l'argent gagné dans la journée pour pouvoir organiser son existence jusqu'au lendemain : pouvoir payer l'hôtel, sa contribution à l'hébergement (très rarement réglée au mois) son alimentation/produits d'hygiène, parfois le transport pour rentrer... L'heure de rentrer chez soi dépend du moment où la somme nécessaire est réunie. Il faut ensuite le temps de « sortir » de ce qui a été vécu durant la période de prostitution : manger, se laver, regarder la télévision, etc. L'heure d'endormissement peut ainsi arriver tard dans la matinée. Le temps est tout entier organisé autour de l'activité prostitutionnel : la présence effective sur le terrain, le temps de se préparer, de joindre les compagnes/ons pour savoir si et quand elles/ils seront sur le terrain, s'il y a une actualité policière, les transports, le temps d'en « sortir »,... De fait, la temporalité est complètement en décalage avec les horaires d'ouverture administrative. De fait, se souvenir puis se mobiliser pour un rendez-vous chez un praticien dans un lieu que l'on ne connaît pas toujours, avec un mode et un temps de transport non maîtrisé, avec l'original de sa carte A.M.E.

et les divers documents concernant sa santé dans trois semaines nécessite une capacité d'engagement extrêmement importante.

Institutions, amies ou ennemis ? Lorsque l'on est sans papier, la discrétion est la consigne de tous les jours. Eviter les lieux où l'on va vous demander de décliner votre identité

Les possibles blocages institutionnels à l'accueil du public.

La précarité économique des personnes rencontrées est un premier frein à la réalisation de leurs démarches de soin. Les personnes peuvent changer régulièrement de lieu d'hébergement, qui n'est pas nécessairement à Paris, de fait les lieux de soin sont souvent choisis sur une position centrale, un nœud de transports, à Paris. Le coût des transports est à prendre en compte, notamment avant l'ouverture du droit à la réduction transport (environ 3 mois après le dépôt de demande d'AME ou CMU). Le coût des communications téléphoniques, le besoin éventuel de timbres ou d'accès à Internet sont un obstacle à franchir. Ajouter à cela d'éventuelles difficultés à l'écrit et les personnes peuvent se retrouver bloquées ou découragées. La barrière de la langue est l'un des premiers freins abordés par les personnes pour justifier la demande d'un accompagnement à la prise de rendez-vous et/ou lors du rendez-vous en lui-même. Il n'est pas aisé de trouver un praticien maîtrisant l'une des langues maternelles des personnes accompagnées.

Aussi, sans un certain niveau de français les personnes sont dépendantes d'une aide extérieure ; elle peut être amicale, directement issue du réseau de traite ou bien associative.

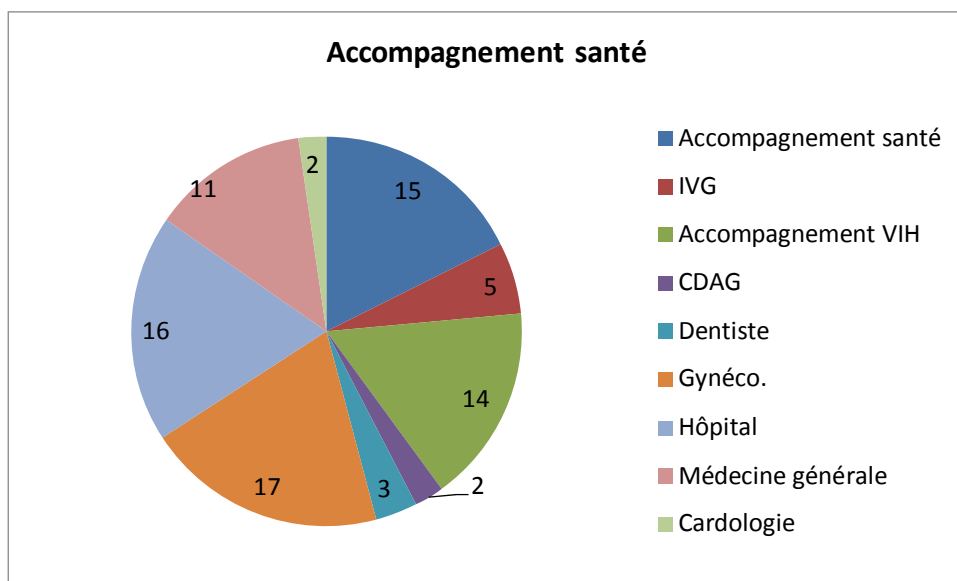
Lorsque les personnes ont des bases de français, il leur reste souvent très difficile de s'exprimer par téléphone, à un guichet pressées par une file d'attente fournie, ou face à un médecin usant d'un vocabulaire spécialisé, donnant et demandant beaucoup d'informations sur un temps très court. Il arrive que les personnes essaient, ne comprennent pas les réponses qui leur ont été fournies et abdiquent. Enfin et il s'agit d'une question centrale, les personnes accompagnées peuvent être ou craindre d'être victimes de discrimination au sein des institutions et cela pour diverses raisons : peur d'être mal reçu-e-s, jugé-e-s ou même maltraité-e-s. Lors des échanges, nous constatons rapidement que tous et toutes ont été victime de discrimination depuis leur arrivée sur le territoire, parfois notamment en raison de leur transidentité. Qu'il s'agisse de personnes migrantes voire sans-papiers et pouvant éprouver des difficultés de langage ou de méconnaissance du système. Le fait d'aborder la question de la prostitution qui est pourtant au cœur des problématiques de santé n'est pas simple selon les contextes et donne lieu à de nombreux préjugés. Quant à la question du genre, elle est délicate, méconnue et les situations difficiles sont légion pour les personnes concernées.

Nombres d'accompagnements physiques vers les structures de santé

| | |
|-------------------|----|
| Femmes | 45 |
| Hommes | 3 |
| Transidentitaires | 46 |
| total | 85 |

Les hommes sont très largement sous représentés, car beaucoup moins nombreux sur les lieux de prostitution.

| | |
|----------------------|-----------|
| Accompagnement santé | 15 |
| IVG | 5 |
| Accompagnement VIH | 14 |
| CDAG | 2 |
| Dentiste | 3 |
| Gynéco. | 17 |
| Hôpital | 16 |
| Médecine générale | 11 |
| Cardiologie | 2 |
| Total | 85 |



20% des accompagnements vers des structures de santé gynécologique. Beaucoup de femmes rencontrées sur les lieux de prostitution exposent leur problème d'ordre gynécologique en exprimant des « maux de ventre ». Les nombreux rapports sexuels quotidiens sont les causes principales de ces maux. Certains partenaires privilégiés comme le Pôle Santé Goutte d'Or ou encore le CMS du Figuier répondent rapidement à nos sollicitations, ce qui permet une prise en charge rapide.

Entretiens santé

- Les entretiens santé permettent de préparer le mieux possible, les accompagnements vers la permanence de la CPAM ou les structures de santé. Ils permettent aussi de s'assurer que la personne possède tous les papiers nécessaires pour la prise en charge.
- Les personnes qui viennent dans nos locaux pour un entretien santé, sont principalement rencontrées lors des maraudes. Souvent les personnes exposent leur souci dans le bus lors d'un arrêt sur le site de prostitution, mais l'endroit n'étant pas adéquat à de tels entretiens, nous les invitons à venir nous rencontrer au sein de l'association. Ainsi l'intervenant peut prendre le temps nécessaire et les mesures adéquates à la situation et aux problématiques de santé de la personne.

Nombre d'entretiens santé

| | |
|-------------------|-----|
| Femmes | 243 |
| Hommes | 13 |
| Transidentitaires | 27 |
| Total | 283 |

Les femmes représentent 86% des personnes reçues en entretien santé.

Test Rapide à Orientation au Diagnostic (TROD)

Malgré diverses stratégies de prévention, l'épidémie du VIH reste toujours active en France avec près de 7 000 nouvelles contaminations par an 1. Deux populations sont particulièrement concernées : les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes (HSH) et les personnes originaires d'Afrique subsaharienne contaminées par rapports hétérosexuels. Mais qu'en est-il des jeunes – adolescents et jeunes adultes – sachant que cette population présente des spécificités physiologiques, sociales et comportementales faisant d'elle un sous-groupe particulièrement vulnérable au VIH et aux autres infections sexuellement transmissibles (IST) ?
(source BEH, INVS, 1^{er} décembre 2015)

ACTIVITE DE DEPISTAGE en 2016

| | |
|---|----------------|
| Nombre total de TROD réalisés (A)..... | [104] |
| dont nombre de TROD réalisés chez des Hommes..... | [23] |
| dont nombre de TROD réalisés chez des Femmes..... | [34] |
| dont nombre de TROD réalisés chez des Trans..... | [47] |
| dont nombre de TROD positifs | [2] |

L'Amicale du Nid Paris a réalisé 104 tests (soit 21% de plus qu'en 2015) de dépistages rapides en 2016 dont:

- 35 TROD dans les locaux de l'association
- 69 dans les locaux Pari-T, l'association partenaire

En 2016, **2 tests se sont révélés positifs**. Un test positif était une confirmation du statut sérologique de la personne. Depuis la prise de traitement, sa charge virale est devenue rapidement indétectable. Elle a cru être redevenue séronégative grâce aux médicaments ARV. L'entretien post-test a permis d'expliquer clairement l'évolution de la maladie, la maîtrise médicamenteuse du virus, l'importance du suivi médical et l'observance.

Le TROD reste un outil indispensable dans nos actions de prévention. Il permet d'initier une amorce de prise en charge globale de la santé des personnes. De nombreux accompagnements physiques et/ou orientations sont proposés à l'issue du dépistage vers différentes structures de santé (hôpitaux, CeGIDD, CIDDIST, médecine générale, spécialistes...). L'espace réservé au TROD dans les locaux de l'association permet de prendre le temps, lors de l'entretien pré et post dépistage, pour aborder tous les problèmes de santé des personnes qu'elles désirent.

Le français, anglais, espagnol et mandarin parlés par différents membres de l'équipe permettent d'aborder toutes les problématiques sanitaires sans faire appel à un traducteur extérieur, en entretien duel. Les bénéficiaires du TROD peuvent aborder leur activité prostitutionnelle sans crainte d'être jugées car elles sont rencontrées lors des maraudes ou orientées par le pôle accompagnement de l'établissement. Cette année, l'animatrice de prévention sinophone, s'est formée auprès du CRIPS et l'Amicale du Nid peut offrir la possibilité du TROD aux femmes chinoises que nous rencontrons principalement à Belleville et à Strasbourg Saint Denis.

Lors d'une découverte de séropositivité l'intervenant de l'Amicale du Nid prend le temps nécessaire pour l'annonce et met tout en œuvre afin d'accompagner la personne vers les structures adaptées le plus rapidement possible et peut continuer l'accompagnement à la demande de la personne sur une durée indéterminée. A l'issue de dépistage, un questionnaire de satisfaction est proposé à la personne afin de connaître son ressenti sur le déroulé du test.

| ANTECEDENTS DE RECOURS AU DEPISTAGE CHEZ LES PERSONNES TESTEES | |
|---|--------|
| Nombre de personnes n'ayant jamais réalisé de dépistage du VIH au cours de leur vie | [12] |
| Nombre de personnes dont le dernier dépistage date de plus d'1 an | [31] |
| Nombre de personnes ayant réalisé un test de dépistage dans les 12 derniers mois | [57] |
| Non réponse | [4] |

Sur les 104 personnes ayant bénéficié d'un TROD, en 2016, seulement 33 en avaient déjà fait un précédemment.

L'accompagnement vers les soins psychiques

Le partenariat Amicale du Nid de Paris et le CMP 15 de 2002 à 2016

Le partenariat noué entre l'ADN et le CMP du 15ème arrondissement (secteur qui dépend du Centre Hospitalier Sainte-Anne), est le plus ancien à avoir été créé entre une association de réinsertion sociale et une structure de soins psychiatriques en France. Il a été inauguré en 2003, soutenu par la Mairie de Paris.

L'ambivalence ou la méfiance qui peut aller jusqu'à la réticence vis-à-vis du soin psychiatrique, et le manque de sensibilisation aux soins psychiques des personnes en situation de prostitution rencontrées par l'ADN75 peut rendre laborieux l'accès aux soins psychiatriques. Nous pouvons ajouter à cette liste l'organisation des structures de consultations psychiatriques qui peut rendre le travail de liaison avec les associations de réinsertion difficile, de par des méthodes de travail différentes ou des délais de consultation assez long. Enfin, il faut rappeler que les préjugés et le manque de connaissances des professionnels de santé autour du milieu prostitutionnel, peuvent compromettre la mise en place de soins adaptés. La discontinuité qui marque fréquemment l'histoire des sujets en situation de prostitution peut en effet, porter atteinte aux tentatives de mise en lien avec les équipes sociales ou de soins. Un travail institutionnel fort est ainsi nécessaire, afin d'élaborer dans les meilleures conditions un projet individualisé pour chacune des personnes accompagnées.

Le travail de partenariat entre l'équipe de travailleurs sociaux de l'ADN et l'équipe de psychiatres et de psychologues du CMP Tiphaine, passe par l'organisation bimensuelle de réunions où tous les intervenants sont présents. Ses réunions débutent par la présentation de nouvelles situations par l'équipe de l'ADN qui développe les circonstances d'accueil, le parcours

au sein de l'association, la présentation clinique et l'histoire antérieure du sujet détecté en souffrance psychique. Il est alors discuté de l'indication ou non de la mise en place de soins et des modalités de prise en charge. En effet, certains sujets peuvent être adressés au psychologue et/ou au psychiatre du CMP, mais également vers une structure de soins plus spécialisée en fonction de la présentation clinique.

Ainsi, un usager peut être directement accompagné vers une structure addictologique si les symptômes addictifs sont au premier plan, ou vers un service d'urgence psychiatrique si le sujet est dans un état trop instable pour envisager une prise en charge ambulatoire (exemple d'une décompensation psychotique).

L'intervention d'un psychologue, externe aux deux équipes, toutes les deux semaines (en alternance avec ces réunions entre l'ADN et le CMP Tiphaine), permet de distinguer les situations qui doivent ou non être présentées aux réunions partenariales.

Il s'agit également de favoriser une analyse des pratiques, et d'offrir un autre point de vue à l'équipe sociale de l'ADN. Ce travail de mise à distance est aussi organisé avec les professionnels du CMP, afin de pointer les dysfonctionnements pathologiques de certains patients, qui peuvent mettre à mal la continuité de la prise en charge sociale et médicale. Ceci permet aux équipes de rester disponibles pour les usagers, même si la pérennité du dispositif est parfois testée par ceux-ci. La deuxième partie de ces réunions partenariales concerne la reprise en commun des situations en cours de prise en charge, et l'ajustement du suivi et des expériences institutionnelles.

Afin d'organiser dans les meilleures conditions le premier contact avec l'équipe du CMP, les usagers sont accompagnés par leur référent social au centre de consultation, favorisant ainsi un climat de confiance. Les futurs patients sont tout d'abord reçus par un infirmier qui se met à leur disposition pour d'autres accueils sans rendez-vous. Ils pourront se revoir à l'occasion de distributions régulières de médicaments si le patient n'est pas en mesure de se procurer son traitement (absence de couverture maladie par exemple). Le suivi psychiatrique en CMP est un dispositif tout à fait adapté à ces populations dans la mesure où il ne les stigmatise pas, il s'agit d'un lieu ordinaire, non spécifiquement orienté pour les sujets en situation de prostitution. Le psychiatre les reçoit le jeudi après-midi sur une plage horaire longue (fermeture à 20 heures), et fait preuve d'une certaine souplesse en termes d'horaires de rendez-vous. Il est en effet assez fréquent que certains patients se présentent (très) en retard ou ne se présentent pas. Le médecin, ayant connaissance des difficultés sociales et psychiques de ces patients, se rend disponible et adapte ses pratiques à ces sujets souvent en prise à des moments de désorganisation tant psychiques que sociales. Bien évidemment, il est rappelé à la personne que tous les entretiens sont couverts par le secret médical afin de favoriser la libération d'une parole trop souvent contenue. Lorsqu'un lien de confiance est établi, il peut être envisagé d'introduire un traitement médicamenteux, de débiter un travail de psychothérapie (avec le psychiatre ou la psychologue), et/ou de proposer un traitement institutionnel autour d'ateliers. Cet espace d'écoute permet au sujet de prendre conscience de sa vie psychique, mais est également l'occasion d'aborder la question du corps et de ses souffrances, ainsi certains patients peuvent être adressés à un confrère généraliste travaillant au sein du partenariat. Lorsque le patient s'autorise à évoquer des problèmes addictifs, un travail de collaboration avec des structures addictologiques est envisagé avec son accord. Par ailleurs, il n'est pas rare que l'équilibre psychique de certains patients se dégrade, et impose une indication d'hospitalisation en psychiatrie. La prise en charge des usagers de l'ADN par de multiples intervenants (des domaines sociaux et sanitaires), permet de favoriser la compréhension de situations souvent complexes. Ce travail partenarial solide au sein d'un cadre institutionnel défini, permet de mettre en place des réponses adaptées aux personnes accompagnées. Ce partenariat a pris fin en octobre 2016 faute de financement de la Mairie de Paris, qui a décidé de ne plus

subventionner ce service. Comme un suivi psychologique souple et accessible, sans trop d'attente pour le premier rendez-vous est indispensable pour une prise en charge des souffrances psychiques des personnes accompagnées, l'Amicale du Nid cherche activement un nouveau partenariat.

3/6 Accompagner vers l'autonomie en prenant en compte la personne dans toutes ses dimensions

3/6/a- La traite des êtres humains

La traite d'êtres humains est une forme de criminalité organisée internationale assimilable à de l'esclavage moderne qui rapporte des milliards de dollars.

Ses victimes sont recrutées et emmenées d'un pays ou d'une région à l'autre par des trafiquants qui utilisent la tromperie ou la contrainte. Elles sont privées de leur autonomie, de leur liberté de mouvement et de leurs libre-arbitre, et soumises à différentes formes de maltraitance physique et psychologique.

Il existe trois formes principales de traite d'êtres humains :

- La traite aux fins de travail forcé ;
- La traite aux fins d'exploitation sexuelle ;
- Le trafic d'organes.

À cela vient s'ajouter un phénomène étroitement lié : le trafic de migrants, qui voit des malfaiteurs faciliter, afin d'en tirer un avantage financier ou matériel, l'entrée illégale de personnes dans des pays dont elles ne sont ni des ressortissants ni des résidents permanents. Une fois payée l'intégralité de la somme due pour le passage, la relation entre le migrant et le trafiquant prend généralement fin. (*source Interpol*)

L'antenne mobile, en 2016 a rencontré 3462 personnes différentes en situation de prostitution lors de ses maraudes. Des femmes, des personnes transsexuelles et des hommes venant de différents continents : Asie, Amérique du Sud, Afrique et Europe de l'est. Sans pouvoir en fixer un nombre exact, il est évident que beaucoup de ces personnes en grande difficulté sont concernées de près ou de loin par le trafic des êtres humains. Il est toujours très compliqué de savoir qui est concerné par la TEH et qui ne l'ai pas pour les intervenants d'Intermède. C'est d'ailleurs ce qui peut avoir pour conséquence des petites divergences dans l'équipe. Nous savons avec une quasi-certitude que pour certains groupes de nationalités comme les femmes d'Afrique sub-saharienne, d'Asie ou d'Europe de l'Est, leur venue en Europe ne s'est pas faite de leur plein grès. Il existe pratiquement tous les cas de figures :

- Celles qui ont été envoyées par leur famille pour une aide financière et qui se retrouve à se prostituer faute de trouver un travail en Europe
- Celles à qui on a fait miroiter une vie meilleure en Occident, avec une facilité à trouver un emploi
- Celles qui savaient ce qu'elles allaient faire en France, mais sans en mesurer les sacrifices occasionnés et des conditions de l'activité
- Celles enrôlées et manipulées par des prédateurs à la solde de réseaux
- Celles sans emploi dans le pays d'origine depuis des années et qui tentent leur chance dans un monde meilleur vanté dans les médias
- Celles qui fuient la discrimination dans le pays d'origine et par le biais d'un « ami et de groupes de pairs » bien intentionnés les aident à venir en Europe
- Celles, prisent dans un réseau clanique ou familial, qui n'ont de choix que l'obéissance ou la mort.
- Celles qui sont mineures

Ces personnes, principalement des femmes mais aussi des personnes transgenres sont victimes de la traite très polyforme, ce qui rend d'autant plus difficile son éradication par la BRP.

Lors des maraudes, les intervenants se sentent démunis face à ce problème, car les victimes n'abordent évidemment pas ce qu'elles vivent. Les réseaux provoquent la peur en leur faisant croire que si elles parlent, elles seront automatiquement reconduites dans leur pays. Donc les travailleurs sociaux n'ont cessé de répéter en information collective, la définition de la traite des êtres humains, des possibilités de protection par les services adéquats pour les victimes et des risques sérieux pour les contrevenants. En effet, souvent, les bourreaux et les victimes sont ensemble dans le bus de prévention. Plusieurs supports sont utilisés pour mener ce travail : discussion en groupe, vidéos sur le sujet, flyers.

Les personnes sont toujours attentives à ces discours de prévention et les échanges de regard entre pairs sont très révélateurs. Malheureusement, à ce jour, lors de nos tournées, personne ne s'est saisi de cette opportunité pour une mise à l'abri. Les enjeux pour elles sont inconnus et très effrayants. Souvent, elles préfèrent rester dans un environnement qu'elles connaissent, aussi violent soit-il. Seules les personnes qui poussent la porte de notre association pour évoquer leur souci de santé afin d'être accompagnées vers les structures de soins adaptées, parfois mentionnent leur histoire, sans pour cela accepter une protection.

Afin de mieux appréhender la problématique TEH et aider les personnes concernées, l'équipe Intermède a participé et participe à différents groupes de travail, formations et colloques. Les professionnels plus armés peuvent aborder le sujet beaucoup plus fréquemment avec plus d'aisance et donner des informations fiables pour ce qui peut permettre un dialogue facilitant. En effet, les personnes comprennent que les intervenants savent de quoi ils parlent et qu'on ne peut leur raconter n'importe quoi. En revanche, comme il est dit plus haut, rares sont les personnes qui abordent le sujet lors d'une maraude. Seules quelques personnes venues au service ont évoqué leur parcours migratoire.

En 2016, l'équipe Intermède a intégré aux données statistiques de la base de données Moda Lisa, une estimation du nombre de victimes identifiées de TEH, rencontrées lors des maraudes. Le travail en collaboration étroite avec le Parquet de Paris, la BPM, la BRP, la CRIP, les services de Police et plusieurs associations contribue à la lutte permanente de la marchandisation du corps humain. Mais malheureusement, le chiffre de personnes victimes, lui, ne baisse pas.

En 2016, l'équipe Intermède, a réalisé 6 tournées par semaine. La traite des êtres humains par son côté multiforme met en lumière qu'à chacune des sorties, les intervenants rencontrent à chaque fois des personnes concernées par la TEH. Nous en voulant pour preuve, les réseaux démantelés chaque année : mafia chinoise louant des appartements pour la prostitution, personnes équatoriennes louant des camionnettes à des pairs dans le Bois de Boulogne, réseaux claniques ou familiaux d'Europe de l'Est, « mamas » d'Afrique sub-saharienne... Malgré ces arrestations récurrentes, le phénomène ne cesse de croître. Parfois, les intervenants peuvent se sentir démunis face à cela, mais seuls le travail d'information auprès du public et de collaboration avec les autorités compétentes peuvent freiner l'évolution.

3/6/b- L'accompagnement des personnes mineures

Le schéma parisien de protection de l'enfance 2015-2020 met l'accent sur le développement d'une coordination partenariale visant à organiser la prise en charge des jeunes inscrits dans des conduites prostitutionnelles. Cette préoccupation a donné lieu au cours du dernier trimestre 2016 à la création d'un poste de chargé de mission mineur au sein de l'Amicale du Nid Paris, avec pour objectif la mise à disposition de l'expertise de l'établissement au service des équipes de l'Aide Sociale à l'Enfance confrontées à des situations relevant de cette problématique. En préambule il convient de resituer la question de la prostitution des mineurs dans le cadre général d'émergence de préoccupation des pouvoirs publics.

L'intervention de l'établissement de l'Amicale du Nid

L'établissement est régulièrement saisi depuis plusieurs années par différentes institutions confrontées à des situations de mineurs pour lesquels ont été identifiées des conduites prostitutionnelles. Ces contacts revêtent le plus souvent la forme d'appels d'urgence », visant à obtenir des solutions contrecarrant de manière immédiate la mise en danger des mineurs. La fréquence de ces sollicitations a fait apparaître la nécessité de conduire des projets spécifiques liés aux mineurs et aux jeunes majeurs, formalisés dès 2013 par un protocole « jeune » pour l'accueil des 16-22 ans, puis en 2014 par une étude à orientation sociologique sur les modalités d'entrée dans la prostitution des 18-25 accompagnés par l'Adn. Parallèlement le groupe prévention intervient depuis mai 2015 au sein d'établissements scolaires afin de proposer aux adolescents des espaces d'échange sur les questions de sexualité, d'estime de soi, de rapport à l'argent, et parfois plus directement autour des conduites prostitutionnelles. La prévention primaire s'organise à destination des jeunes à la demande des services concernés, mais le plus souvent en lien avec le repérage d'une situation précise où la question de conduites prostitutionnelles a généré des difficultés d'accompagnement. La DASES a donc souhaité s'appuyer sur cette expertise de l'Amicale du Nid, forte de plus de 70 ans d'expérience dans le domaine, pour proposer aux équipes de l'ASE qui en manifestent le besoin un soutien dans le repérage et l'accompagnement des situations de mineurs prostitués.

Données relatives à l'intervention auprès des services

Au cours du premier trimestre d'activité, d'octobre à décembre 2016, la mission s'est organisée suivant plusieurs axes:

- Recherches théoriques sur le traitement de la question de la prostitution des mineurs, à l'échelle nationale et locale
- Coordination avec le groupe prévention de l'Amicale du Nid et collaboration en vue de l'action à mener auprès de deux services parisiens de protection de l'enfance (2 réunions en interne / 3 rencontres en externe auprès de l'ASE et du Comité Parisien)
- Réponses et évaluations consécutives aux appels et messages impliquant des mineurs en risque ou en situation de prostitution (14 situations dont 11 émanant de professionnels des services de protection de l'enfance)
- Relance des services concernés et poursuite des accompagnements (pour 6 services)
- Elaboration d'une méthodologie d'intervention en lien avec les problématiques repérées lors des accompagnements
- Sollicitations d'acteurs mobilisés autour des questions de prostitution des mineurs (prises de contacts et entretiens)

Onze services dédiés à la prise en charge de mineurs ont pris contact avec l'établissement de l'Amicale du Nid en lien avec des difficultés relatives à la prostitution. Les demandes étaient le fait d'une démarche individuelle de travailleurs sociaux se rapportant à des situations spécifiques, ou des sollicitations plus globales de responsables de services.

La première étape dans l'accompagnement proposé aux équipes a consisté, de manière quasi systématique, en un entretien évaluatif par téléphone. Au cours de ces entretiens les professionnels exposent la situation d'un ou plusieurs mineurs dont ils sont référents, et évoquent leurs difficultés vis-à-vis des questions de l'ordre de la prostitution.

Ces premiers échanges, d'une durée d'environ 1 heure, ont permis de dégager plusieurs catégories autorisant à penser la suite à donner à l'accompagnement. La reformulation a posteriori de l'articulation des échanges se traduirait ainsi :

- Nature de la première demande des professionnels
- Eléments d'inquiétudes mis en exergue
- Difficultés spécifiques dans la prise en charge des mineurs concernés
- Réponse apportée par les professionnels des services de protection de l'enfance
- Demande secondaire des professionnels faisant suite à nos échanges

L'analyse de ces premiers éléments est nécessaire à l'élaboration des suites à proposer dans l'accompagnement des équipes socio-éducatives. L'intervention en tant que chargé de mission mineur repose sur la compréhension des besoins et l'adaptation des formes de réponses selon les situations dont les équipes font l'expérience. La méthodologie d'intervention se fonde donc sur un principe de souplesse qui vise à préserver la capacité des équipes à mobiliser leurs propres ressources en terme de savoir-faire et de savoir être et à ne pas se substituer aux professionnels dans la prise en charge des mineurs inscrits dans des conduites prostitutionnelles.

Cet accompagnement s'inscrit nécessairement dans le temps, et est affiché comme tel auprès des équipes éducatives qui manifestent initialement le besoin de solutions en « urgence ».

Les situations présentées au service :

Parmi les douze situations pour lesquelles nous avons été sollicités par les services intervenant dans le cadre de la protection de l'enfance, il s'agit essentiellement de jeunes filles (11 sur 12). Six d'entre eux font l'objet d'une ordonnance de placement, trois sont accompagnés dans le cadre d'une AEMO, une jeune fille bénéficie d'une AED, une dernière enfin fait l'objet d'une mesure d'investigation judiciaire associée à une demande de placement en semi autonomie.

Ces jeunes sont âgés de 13 à 17 ans, mais l'âge de leur entrée dans les pratiques prostitutionnelles est antérieur à la prise de contact par les services, parfois de plusieurs années. Pour autant il ne s'agit que dans une seule situation du motif premier ayant conduit à la mesure de protection. La découverte des pratiques prostitutionnelles vient chaque fois s'ajouter à d'autres facteurs de grande fragilité psycho sociale qui ont fondé le signalement initial.

Situation d'un jeune mineur

Ce jeune que nous appellerons Oscar, n'est pas encore âgé de 17 ans, lorsque nous le rencontrons pour la 1ere fois. Il est pris en charge par l'ASE de Paris et actuellement en foyer d'accueil d'urgence en Province. Il se présente seul à l'accueil, auparavant nous avons eu un échange avec sa référente ASE, celle-ci étant très préoccupée des agis de ce garçon, perpétuellement en fugue et se mettant en danger.

La référente a orienté ce jeune homme qui lui avait parlé de prostitution, elle, était très inquiète sur la question de l'identité sexuelle. En effet ce jeune homme subirait depuis très longtemps des violences du fait de son look très efféminé, mais également parce qu'il est homosexuel. Oscar parlera assez volontiers de cela lors de l'entretien d'accueil. Il explique qu'en effet depuis des années il subit des représailles que ce soit dans la rue, dans les foyers. Il parlera également de la prostitution. Il dira qu'elle a commencé lorsqu'il avait 14 ans, et qu'il était en famille d'accueil. Il explique qu'il était attiré par le gain et un désir d'indépendance. Par la suite, il continuera car c'est le « fonctionnement de la cité ». « Les grands lui proposeront de trouver des clients, de le protéger, mais il devra les payer pour cela. Cela va très vite dégénérer, il sera menacé et stigmatisé dit-il, il doit fuir.

Oscar parle de violences et explique que c'est le prix à payer afin de vivre son homosexualité. Celle-ci ne peut s'exprimer qu'à travers la prostitution explique-t-il.

Lors des échanges avec les référents ASE, nous découvrons les éléments de son parcours familial. Il a été placé dès sa naissance, père absent, mère elle-même en très grande précarité sociale et psychique (aurait elle-même connu la prostitution, il serait issu d'une relation avec un client). Oscar aurait appris l'information par sa mère il y a quelques mois (Madame, ayant dit à l'ASE, que c'était une façon d'aider son fils, afin qu'il ne devienne pas comme elle). Oscar a connu 22 familles d'accueil, parcours scolaire très chaotique. Beaucoup de fugues et d'errance. Lors de l'entretien Oscar évoque à demi-mots un viol subi récemment dans le milieu prostitutionnel. Il reste assez pudique sur ce sujet, mais dira quand même que depuis lors il ne veut plus se prostituer. Il dit souffrir beaucoup de cet événement, il semble sidérer et ne souhaite pas en parler pour le moment.

Concernant notre accompagnement auprès de ce jeune, il va surtout s'agir de refaire du lien avec les services de l'ASE (Oscar était toujours en fugue) ainsi qu'avec le foyer d'accueil d'urgence où un suivi a débuté, notamment sur la question de l'insertion professionnelle (projet de formation). La référente ASE, a préféré que nous agissions sur la problématique du jeune notamment concernant son problème d'identité sexuelle et des inquiétudes quant à sa santé suite aux prises de risques. Il semble qu'il y ait chez elle comme un déni de la prostitution avérée du jeune, et des risques qu'il encourt dans le milieu dans lequel il évolue. Pour la référente, il fallait absolument aider Oscar, par rapport aux paroles posées par la mère, cette dernière ayant repris un suivi avec l'ASE. Mais ce jeune lui refuse à ce jour de reprendre contact avec sa mère, la collègue de l'ASE est dans une situation délicate.

Oscar ne nous laissera pas la possibilité de l'accompagner. Il va appeler à plusieurs reprises, prendre à chaque fois des RDV auxquels il ne viendra pas. Lorsqu'il reprend RDV c'est en présence de l'éducateur du foyer, mais il lui est arrivé d'appeler seul. Une énième fois alors qu'il ne s'était pas présenté au RDV, nous l'appelons, le jeune nous répond :-« je vais bien, mais je suis occupé en ce moment (sous-entendu je ne suis pas seul), j'ai des copains qui m'aide, mais je vous rappellerai ». En appelant le foyer nous apprenons alors qu'il est de nouveau en fugue sur Paris.

Nous convenons alors d'organiser une synthèse en présence de la référence ASE, des référents du foyer, de la psychologue et d'un éducateur PJJ. Cette rencontre n'a pas été simple à mettre en place, il y avait quelques réticences du côté de l'ASE, « pas satisfaite de notre manière d'appréhender la situation ». Pour nous il s'agissait de remettre Oscar au centre du problème sans mélanger dans un premier temps la problématique relationnelle avec sa mère. Oscar était en danger dans le milieu dans lequel il se trouvait. La prostitution était massive et il était probablement aux prises avec une organisation qui le dépassait et cela nous apparaissait comme la priorité à ce moment précis de la situation du jeune.

La synthèse a eu lieu au sein du foyer ASE (Eure et Loire). Oscar était en fugue depuis 2 jours de nouveau. Des événements se seraient produits au sein du foyer et à l'extérieur, le jeune a parlé clairement de ce qui se passait pour lui à l'extérieur. La prostitution, mais surtout le milieu dans lequel il se trouve. Le jeune s'est sauvé ensuite du foyer car ne il ne voulait pas être de nouveau placé, là ce serait une mesure PJJ. Cette synthèse va permettre à chacun de parler de « sa place ». Au final la référente ASE, expliquera qu'en effet elle est dépassée par les événements. Elle aurait peut-être été trop vite en proposant à Oscar un rapprochement avec sa mère, qu'elle n'avait sans doute pas mesuré l'implication de ce jeune dans ce milieu de la prostitution. Les référents du foyer, font état d'un jeune complètement éclaté à la fois provocateur et victime des conséquences qu'engendre son comportement (il « joue » la féminité, aguiche) ce qui provoque le rejet et la violence chez ses pairs.

La psychologue évoque un jeune en grande souffrance, en danger et très vulnérable. Le directeur de la structure, estime que ce jeune a besoin d'un autre cadre d'accompagnement. Pour notre part, nous mettons en avant le danger dans lequel se trouve ce jeune, sa place dans la prostitution mais surtout il semble être aux prises d'une bande très bien organisée qui le manipule et l'utilise. Par conséquent étant mineur, il doit être protégé et sa situation doit être signalée aux autorités de police. L'éducateur de la PJJ, nous explique alors qu'en effet il y aurait une suspicion d'organisation de proxénétisme dans le coin dont a parlé Oscar et que ce jeune est probablement concerné. Ce jeune n'est pas encore en capacité de mesurer les conséquences de ses actes. D'autant que certaines informations policières indiqueraient que ce réseau émerge également du trafic de drogue et des faits de délinquance notoire.

C'est un peu la consternation parmi certains membres présents à la synthèse. Bien évidemment ce jeune homme a besoin de l'aide de l'AdN, mais pour le moment il est important de lui rappeler la loi, le cadre qui est là pour le protéger.

A l'issue de cette synthèse une information préoccupante directement au Procureur doit être rédigée, une petite discussion naîtra entre l'ASE et le Directeur du Foyer, afin de se mettre d'accord sur cette procédure et qui doit la faire. On a pu remarquer que la référente ASE semblait un peu en mauvaise posture au vue de la place qu'elle occupe au sein de la famille (lien avec la mère).

Pour conclure, cette situation reflète la complexité d'une mesure ASE dans laquelle les problématiques d'un jeune sont multiples et imbriquées, puisqu'elles nécessitent l'intervention de plusieurs acteurs du champ social, éducatif, judiciaire, psychologique. Cette situation a mis en évidence la difficulté d'une co-construction entre deux structures d'accompagnement ayant chacune leur singularité. Ce jeune bien qu'étant en situation de prostitution, a besoin d'une prise en charge globale prenant en compte sa minorité, l'ensemble de ses difficultés (passage à l'acte, prise de risque, problème d'identité, violences dans l'enfance ...). A ce jour, ni le jeune, ni la structure ASE, n'ont repris contact avec l'ADN. On peut penser que si une situation de ce genre devait se représenter, il serait nécessaire d'élaborer la co-construction bien en amont d'une éventuelle prise en charge commune aux deux services.

Synthèse au sein du service de l'Aide Sociale à l'Enfance

Situation de deux mineures âgées de 17 et 14 ans, respectivement prises en charge par l'ASE de Paris et des Hauts-de-Seine. L'Amicale du Nid a été sollicitée et conviée, représentée par la responsable du groupe prévention et la chargée de mission mineur, à participer à une réunion de synthèse au titre de son expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de prostitution. C'est le cas de ces deux jeunes filles pour lesquelles se pose la question de conduites prostitutionnelles depuis près de trois années. Elles font l'objet d'une mesure de placement, et ont successivement été accueillies au sein d'une MECS, d'un accueil familial, et finalement en chambre d'hôtel, le placement ayant chaque fois été un échec à plus ou moins court terme, avec des fugues répétées. Le suivi est sporadique, les jeunes ne se présentant que très ponctuellement auprès des référentes ASE, le plus souvent pour récupérer des petites sommes d'argent. Les professionnels de l'aide sociale à l'enfance se disent très démunis face à la rupture progressive de leur lien avec elles et l'entrée dans des conduites prostitutionnelles au cours des trois dernières années. La plus jeune, âgée de 14 ans ne bénéficie plus du financement d'un hébergement, elle se trouve donc sans « point de chute », ce qui soulève des questions légales.

La recherche de solutions par les équipes a abouti sur deux propositions d'orientations coercitives : le placement en centre éducatif fermé ou l'hospitalisation en service

pédopsychiatrique par voie d'OPP. L'idée de la contention rassure les différents professionnels face à la dégradation de la situation des jeunes filles et l'absence de visibilité sur leurs faits et gestes. La question de leur responsabilité individuelle face à la mise en danger des deux mineures influe largement sur l'orientation des décisions. La question de la sexualité des jeunes filles, mais aussi celle des violences sexuelles qu'elles subissent dans le cadre de la prostitution ne sont pas abordées par les éducateurs qui souhaitent que ces aspects soient traités hors de la mesure éducative.

L'intervention de notre association au cours de la synthèse traite de plusieurs aspects :

- Le rappel du cadre de la loi relatif à la prostitution, et en particulier s'agissant de mineurs.
- L'absence d'immédiateté dans les parcours de sortie de la prostitution
- L'importance de replacer la prostitution dans un « système prostitutionnel » multifactoriel et ainsi de s'écarter de la cristallisation des prises en charge exclusivement tournées vers la question de la prostitution
- La valorisation de l'accompagnement éducatif mis en place par l'ASE, l'importance du lien de confiance établi avec les jeunes filles, et ce qu'il autorise en terme de communication autour des questions de sexualité, d'estime de soi, de rapport à l'argent, et du vécu des pratiques prostitutionnelles.

Intervention auprès de France Terre d'Asile

-Prise de contact initial par la responsable d'un foyer d'accueil des mineurs isolés étrangers, et présentation des besoins de son service en termes génériques : sensibilisation au repérage et à la prise en charge des conduites prostitutionnelles.

-Déplacement au sein du foyer d'accueil des mineurs et rencontre avec la responsable et un membre de l'équipe éducative, référent d'un jeune concerné par la prostitution.

Cette intervention, plus longue que l'évaluation initiale, permet d'affiner la demande et les besoins de l'équipe et de circonscrire clairement les difficultés et les blocages dont les professionnels font l'expérience face aux problématiques de conduites prostitutionnelles. Elle permet d'évoquer la situation de plusieurs mineurs s'étant prostitués dans l'enceinte du foyer, au sein d'un foyer de travailleurs migrants, ou auprès de clients « extérieurs ». Une nouvelle rencontre est programmée à distance visant à rencontrer l'ensemble de l'équipe éducative, leur proposer une écoute active mais aussi traiter des points dégagés lors de la première rencontre :

- Harmoniser au sein de l'équipe la compréhension de ce que recouvrent les conduites prostitutionnelles

-Faire la distinction entre ce qui relève de l'intime, de la sexualité et les conduites prostitutionnelles

- Faire appel aux savoirs existant au sein de l'équipe et évaluer lorsqu'un co-accompagnement spécialisé au sein de l'Amicale du Nid permettrait une amélioration de la prise en charge

Dans l'attente d'une nouvelle réunion des ressources documentaires sont transmises à la responsable, présentant différents médiums de communication autour des questions de prostitution.

Parallèlement le pôle formation de l'Amicale du Nid a présenté à FTDA un projet d'une journée de formation à destination des professionnels, qui par son orientation théorique conceptuelle et légale s'inscrirait en complémentarité de ce travail d'accompagnement.

De la difficulté de repérer et de prendre en charge les conduites prostitutionnelles

Une des difficultés dans la prise en compte des situations impliquant des conduites prostitutionnelles, du « michetonnage » jusqu'à l'intégration d'un réseau de prostitution, réside dans la diversité des conceptualisations, et les degrés de « gravité » dont chacun dote subjectivement ces pratiques. Le « michetonnage », fréquemment évoqué par les équipes éducatives, recouvre l'ensemble des pratiques impliquant, a minima, de « faire miroiter une relation sexuelle pour qu'il [le client] paie⁴ », le passage à l'acte et les violences sexuelles intervenant fréquemment dans la « relation » de « michetonnage ». Les professionnels émettent des jugements très hétérogènes sur ces pratiques, qui sont inégalement associées à la prostitution dans la mesure où elles ne font pas appel aux schémas communément admis des pratiques prostitutionnelles en rue. Faute d'être identifiées pour ce qu'elles sont, et parce qu'elles revêtent l'apparence de pratiques délibérément choisies, les situations de « michetonnage » font l'objet d'un glissement du registre du risque de danger vers celui des choix relevant de la vie personnelle et intime du jeune. Parallèlement, les équipes éducatives font assez unanimement état du caractère périlleux, pour eux-mêmes, d'engager une discussion sur le registre de l'intimité physique avec les jeunes qu'ils accompagnent.

Les réflexions dont font usage les équipes de protection de l'enfance autour des notions d'intégrité physique et psychique, d'estime de soi, de vécu traumatique, alliées à l'investissement de concepts de l'ordre de la psychologie, sont à mobiliser pour parvenir à délier sexualité des individus et prostitution. Penser les conduites prostitutionnelles comme appartenant au domaine de la sexualité des jeunes conduit à un autre accueil, qui consiste à associer la prostitution à l'émergence du désir et à ce qui est jugé par chacun comme un âge « acceptable » pour entrer dans une sexualité active. De fait, plusieurs éducateurs se sont dit sidérés lors de la découverte de la prostitution de jeunes âgés de 13 ou 14 ans qui se comportaient par ailleurs comme de « petits enfants ». Dans la mesure où l'on ne perçoit que ce que l'on conçoit, ces conceptions entravent le repérage des situations qui font le plus souvent l'objet d'une découverte fortuite.

Il existerait donc une limite invisible, liée au jeune âge, qui rendrait impensable le fait prostitutionnel, mais aussi liée au caractère personnel et privé de la question de la sexualité, qu'il serait très malaisé de dépasser dans le cadre de la relation éducative.

A ces éléments s'ajoute de manière quasi systématique le problème du repérage de la prostitution organisée via les sites d'annonces sur internet, dont la découverte est le plus souvent le fruit du hasard et rarement le fait des équipes éducatives. Ces pratiques, confidentielles, alimentent la difficulté pour les équipes de répondre à l'injonction d'établir la preuve. Elles peinent donc à s'affranchir de la notion d'incertitude, qui constitue le premier frein au recours au signalement de ces situations, pour mettre en place une action éducative qui prenne en considération cette problématique dans le Projet Personnel de l'Enfant.

Les professionnels manifestent très fréquemment une demande de soutien dans la manière d'aborder et de traiter de la prostitution avec les jeunes dont ils assurent l'accompagnement.

La médicalisation, support de l'action des équipes

Un des éléments problématique exposé par les professionnels relève de ce qu'ils pensent être la manifestation des faibles effets de l'intervention éducative face aux conduites prostitutionnelles.

Celle-ci se traduit par le sentiment d'être démuné ou de ne pas disposer des compétences ou des qualités requises pour prendre en charge ce type de situation, et incidemment de ne pas

⁴ GIL Liliana, « Le pigeon michetonné, la michetonneuse plumée.. » *L'accompagnement éducatif mis à l'épreuve par des adolescentes engagées dans un processus prostitutionnel*, Rapport, 2012

⁵ Qui fait écho aux exigences de références factuelles des écrits en protection de l'enfance

voir apparaître les effets escomptés, c'est-à-dire l'arrêt des conduites « à risque » prostitutionnel ou la sortie de la prostitution. La difficulté d'acceptation d'une forme d'impuissance immédiate peut conduire certaines équipes à décider de l'arrêt partiel ou total de la prise en charge de ces jeunes. Cette difficulté trouve aussi comme corollaire la question de la responsabilité des professionnels dans le cadre d'une mesure de placement, où le fait de se voir confier le mineur semble introduire un devoir de protection total qu'il est en réalité bien malaisé d'assurer, et qui relève d'obligations morales qui s'imposent aux équipes, hors de tout cadre légal.

Une forme de négociation interne s'amorce dès lors qu'est formulé ce constat d' « inefficacité » de la mesure, qui consiste à considérer l'ensemble des modalités d'exercice d'une contention physique visant l'éloignement des pratiques prostitutionnelles, à défaut de parvenir à l'exercer via l'action éducative.

Lorsqu'elles sont confrontées à des situations de l'ordre de conduites prostitutionnelles, les équipes ASE envisagent dans la majorité des situations le recours à des structures médicales et médico-sociales comme principale orientation. L'hospitalisation en service pédopsychiatrique ou à spécialité en psychopathologie de l'adolescent revêt une dimension de mise à l'abri contrainte, où la détresse et les comportements « à risque » des jeunes pourront faire l'objet de soins, être contenus, ou a minima être évoqués sans ambiguïté. La mission de protection de l'enfance qui incombe à l'hôpital, et qui fait actuellement l'objet de renforcements législatifs, se trouve donc sollicitée en vue d'assurer la protection de mineurs déjà « protégés ». L'ambivalence de cette situation traduit bien les difficultés qui parcourent les équipes de l'aide sociale à l'enfance pour lesquelles la question de la responsabilité engagée à l'égard du jeune dont elles ont la garde, ou pour lequel elles sont investies d'un mandat, pèse fortement sur la nature de la prise en charge⁶.

Les équipes éducatives formulent fréquemment des demandes d'hébergement auprès de l'établissement de l'Amicale du Nid, en vue d'accueillir ces mineurs pour lesquels une ordonnance de placement a été décidée par les instances judiciaires. L'argument mis en avant est le fait que les lieux « ordinaires » de placement opposeraient un refus aux demandes de prise en charge au motif qu'elles ne seraient pas « équipées » pour ce type de problématique. Les équipes expliquent être confrontées à des arrêts de prise en charge par les lieux d'accueil des mineurs, motivés par la discontinuité de la présence des mineurs (fugues répétées), et par les « risques » que supposerait la prostitution. (Crainte de la diffusion des pratiques prostitutionnelles auprès des autres jeunes accueillis sur la structure, usage de drogues, violences...)

Développer une réflexion croisée

Au cours du premier trimestre d'intervention plusieurs rencontres avec des professionnels particulièrement investis dans la question des conduites prostitutionnelles des mineurs a permis de confronter les premiers éléments d'analyse issus des évaluations des situations présentées à l'Adn aux éléments de réflexion développés par ces intervenants. Ces rencontres avaient également pour objectif la diffusion de la création du poste de chargé de mission mineur.

- Sollicitation de l'association Hors la Rue.

⁶ Le recours à ce type d'orientation peut d'ailleurs faire écho aux demandes parentales, les parents des jeunes concernés pouvant formuler ce type de demande de mise à l'abri sous contrainte, ou séjour de rupture lors de conflits ou de difficultés vécus de manière trop intenses

- Sollicitation de l'équipe de la CRIP de Paris et plus spécifiquement du médecin coordinateur. Le rôle centralisateur de la Cellule, qui assure l'évaluation des informations préoccupantes mais a également vocation à être un organe de soutien et d'orientation à destination des professionnels confrontés à des situations de risque de danger ou de danger pour les mineurs, en fait un partenaire incontournable.
- Rencontre avec Liliana Gil, éducatrice à l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine Saint Denis et auteure d'un mémoire consacré aux conduites prostitutionnelles des jeunes filles mineures accompagnées dans le cadre de la Prévention Spécialisée. Elle promeut la mise en œuvre d'un solide travail partenarial avec les services de prévention spécialisée, et le développement d'initiatives permettant de repérer et prévenir les situations de prostitution.
- Rencontre avec les responsables des pôles juridiques et de communication de l'ACPE : Cette rencontre fait suite à l'organisation d'un colloque de sensibilisation sur la prostitution des mineurs et de la publication d'un document de recherche autour de cette problématique. Il est évoqué le projet d'élaboration commune d'un document ressource visant à rassembler les outils théoriques et pédagogiques pouvant servir de support aux équipes socioéducatives ou de médium dans la communication avec les jeunes pris en charge
- Rencontre avec le directeur de l'ANRS : Le constat commun est celui de l'invisibilité des pratiques prostitutionnelles des mineurs. Il évoque comme préalable au repérage la nécessité de penser l'existence de ces pratiques.

La rencontre de la responsable d'un foyer d'accueil des mineurs de l'ANRS est à programmer.

Les mineurs au sujet desquels nous avons été interpellés se trouvent pour la majorité dans des situations hors des catégories ciblées par l'action publique, c'est-à-dire qu'il ne s'agit que dans une faible mesure de jeunes mineurs isolés étrangers, et aucune des situations indiquées ne s'inscrit dans le cadre de la Traite des Etres Humains. Cette faible représentation permet de saisir toute l'importance de la diffusion des savoirs se rapportant aux conduites prostitutionnelles, qui peuvent facilement être rendues invisibles par le caractère conséquent des difficultés psycho sociales liées à des parcours de vie très complexes, et pour lesquelles le recours au soin post traumatique est pensé comme une priorité. Globalement on constate que les demandes des services concernés surviennent lorsqu'ils se trouvent confrontés de manière patente à une situation de prostitution. Il convient donc de proposer aux équipes de l'ASE les outils légaux et conceptuels les autorisant à opérer un changement de perspective sur les conduites prostitutionnelles, leur nature, le repérage, le travail de prévention à mener préalablement à la découverte de ces situations. Il faut leur fournir les moyens d'intégrer cette préoccupation à la prise en charge éducative globale sans qu'elle n'apparaisse comme une « niche » psycho sociale relevant strictement de compétences hyper spécialisées. L'intervention de l'Adn ne propose pas une lecture monothématique des parcours de ces mineurs, la prostitution n'apparaissant pas comme un fait social en soi mais plutôt comme un épiphénomène intriqué dans un ensemble d'éléments, et qui induit une intervention sociale globale des professionnels. La mise à disposition de l'expertise, théorique et empirique, de l'établissement de l'Amicale du Nid doit être comprise comme le moyen de valoriser les ressources et les compétences internes des équipes de l'Aide Sociale à l'Enfance tout en accompagnant les remaniements nécessaires à la prise en compte des conduites prostitutionnelles dans l'action éducative. La co-construction de cet accompagnement a permis de donner suite aux sollicitations des équipes d'une manière perçue comme bénéfique, et l'investissement manifesté par les professionnels engage à poursuivre la mission avec le même souci de collaboration.

3/7 Aller vers

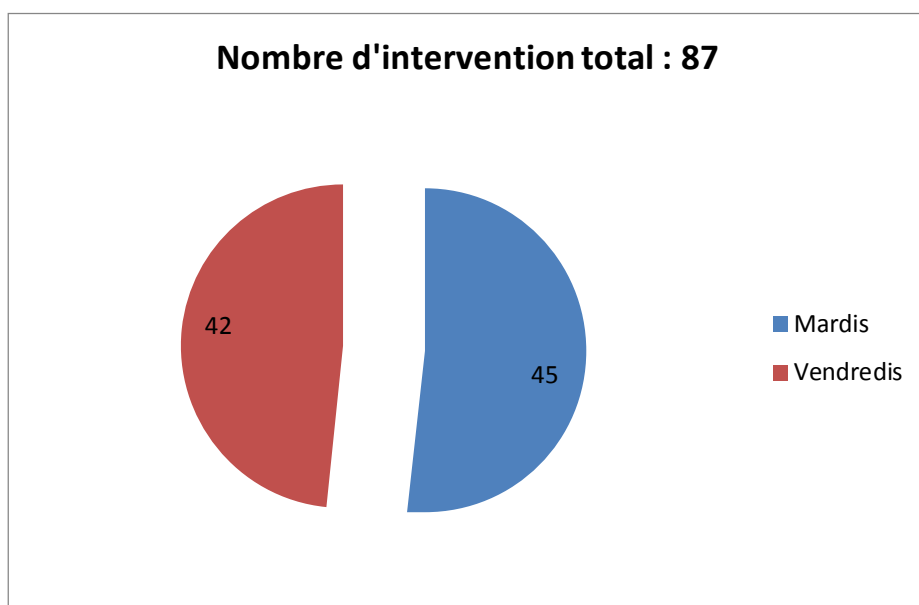
3/7/a- L'intervention en milieu carcéral

L'ADN-Paris est associée au protocole d'homologation ISO-2000 que l'Administration pénitentiaire a engagé pour l'amélioration de l'accueil, de l'information et des conditions d'incarcération des personnes détenues à la Maison d'Arrêt des femmes de Fleury-Mérogis.

Dans ce cadre et depuis mars 2010, l'ADN-Paris intervient chaque mardi matin pour présenter collectivement aux personnes nouvellement incarcérées ses missions et son intervention à la MAF.

150 femmes incarcérées ont ainsi été informées par notre équipe et un grand nombre d'entre elles ont ensuite demandées à nous rencontrer en entretien individuel.

Ce mode d'adresse est de loin le plus « rentable », il en existe pourtant d'autres : le signalement par un conseiller du SPIP ou, parfois, un surveillant, un religieux, un animateur d'atelier ou l'assistante sociale. L'information peut également avoir été transmise par une codétenue ou la connaissance antérieure qu'à la personne de notre mission.



Il nous apparaît important d'être réguliers dans notre intervention afin de soutenir et d'accompagner au mieux les personnes détenues.

17 interventions ont été annulées en 2016 ; elles l'ont été essentiellement durant les périodes de congés des intervenants.

55 personnes ont été accompagnées durant l'année : 14 l'étaient déjà en 2015 et 41 nous ont sollicité en 2016.

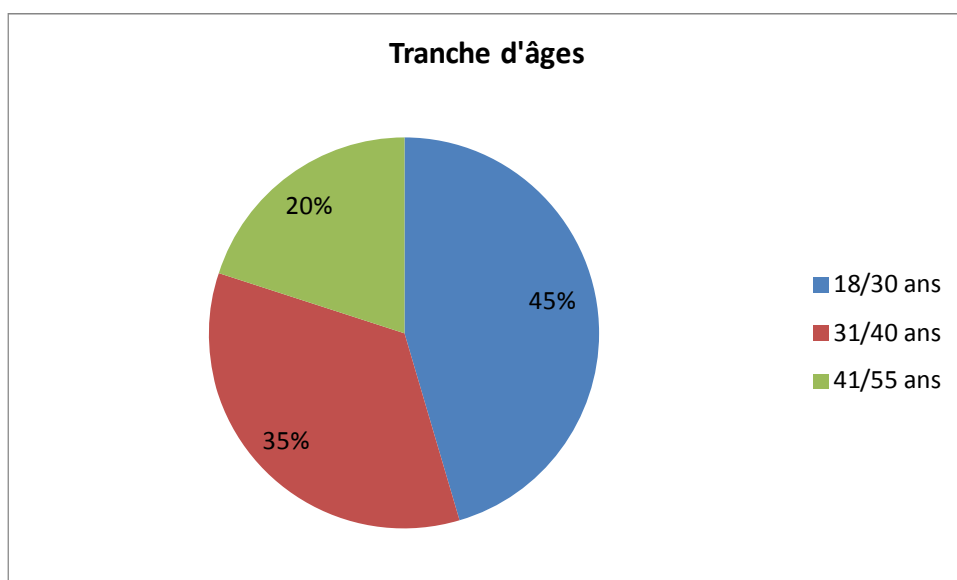
Les âges :

Entre 18 et 30 ans : 25 femmes

Entre 31 et 40 ans : 19 femmes

Entre 41 et 55 ans : 11 femmes

| | Femmes | Total |
|-------|--------|-----------|
| 18/30 | 25 | 25 |
| 31/40 | 19 | 19 |
| 41/55 | 11 | 11 |
| Total | 55 | 55 |



Une majorité de femmes suivies ont moins de 30 ans. Pour la plupart d'entre elles, il s'agit d'une première incarcération, après un parcours de vie souvent chaotique (victimes de violences et/ou abandons dans l'enfance, placements ASE ...). Elles ont souvent écopé de peines alternatives à la prison.

Nationalité :

UE : 9 femmes

France : 13 femmes

Afrique subsaharienne : 22 femmes

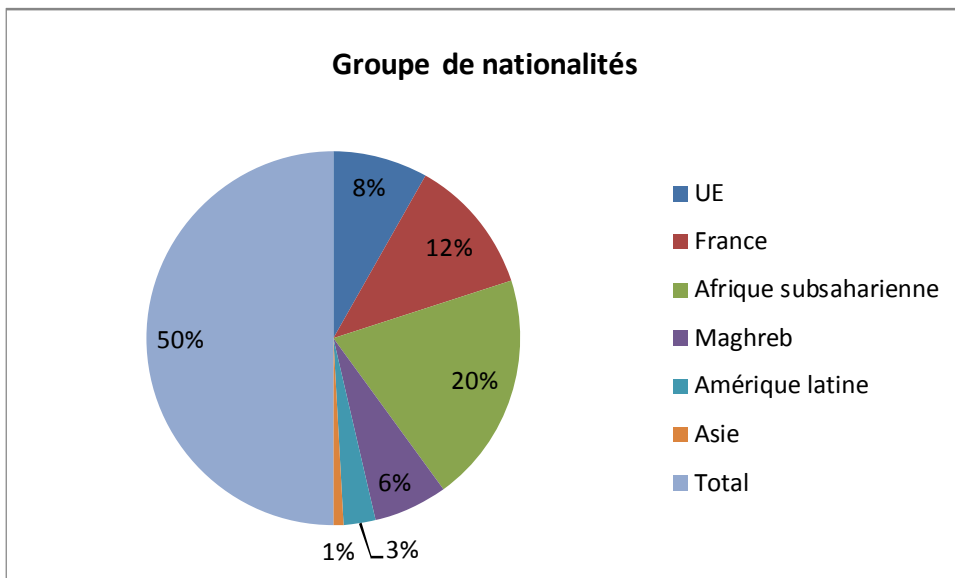
Maghreb : 7 femmes

Amérique latine : 3 femmes

Asie : 1 femme

Groupe de nationalité / Sexe

| | Femmes | Total |
|-----------------------|--------|-----------|
| UE | 9 | 9 |
| France | 13 | 13 |
| Afrique subsaharienne | 22 | 22 |
| Maghreb | 7 | 7 |
| Amérique latine | 3 | 3 |
| Asie | 1 | 1 |
| Total | 55 | 55 |



Au cours de notre intervention, nous rencontrons des femmes de toutes nationalités. Hormis celles qui sont incarcérées pour ILS (qui ne sont donc qu'en transit en France), toutes vivent sur le territoire français depuis plusieurs années.

Motifs d'incarcération :

ILE : 1 femme

ILS : 6 femmes

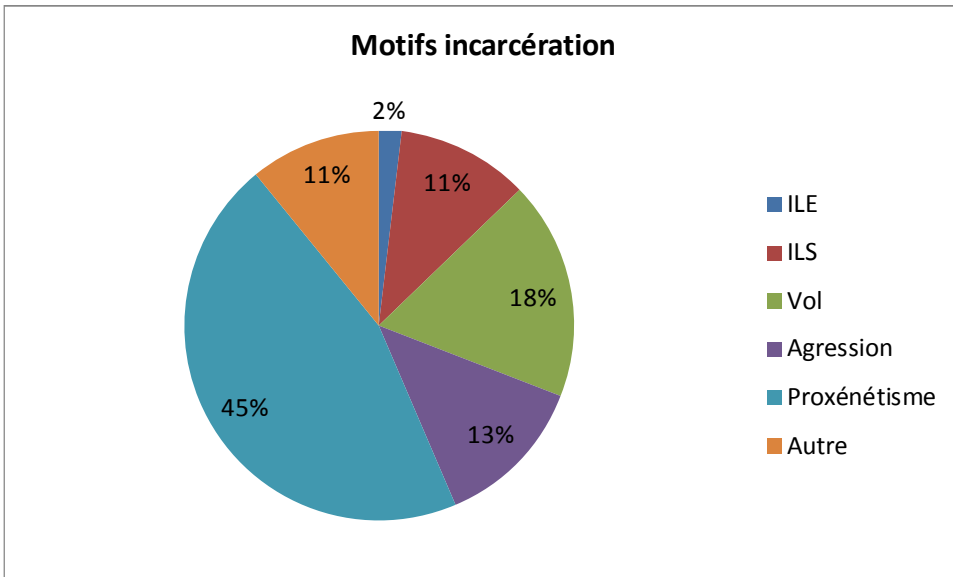
Vol : 10 femmes

Agression : 7 femmes

Proxénétisme : 25 femmes

Autre : 6 femmes

| | TOTAL | % |
|--------------|-------|--------|
| ILE | 1 | 1,8% |
| ILS | 6 | 10,9% |
| Vol | 10 | 18,2% |
| Agression | 7 | 12,7% |
| Proxénétisme | 25 | 45,5% |
| Autre | 6 | 10,9% |
| Total | 55 | 100,0% |



Les femmes ne sont pas incarcérées du fait de leur activité prostitutionnelle.

Nous rencontrons des femmes aux parcours de vie et aux motifs d'incarcération divers mais toutes ont en commun d'avoir été en situation de prostitution à un moment donné de leur parcours (sous le coup d'un réseau, d'un proxénète, prostitution de survie, débrouille).

Un certain nombre d'entre elles, dans le cadre de réseaux de traite des êtres humains sont passées d'un statut de victime à celui d'organisatrice (à petit ou moyen échelon) de la prostitution d'autrui. Incarcérées pour proxénétisme, elles restent souvent sous l'emprise du réseau. Les femmes incarcérées pour ILS sont liées elles aussi à une activité de réseau.

Celles qui le sont pour vol (avec ou sans violences) sont souvent des personnes en situation de toxicomanie. Généralement, ce public présente une ou plusieurs pathologies, médicales et/ou psychiatriques.

Cela nécessite une certaine vigilance et coordination avec les professionnels de la détention pour qu'une surveillance (notamment dans la prévention du suicide) appropriée soit mise en place.

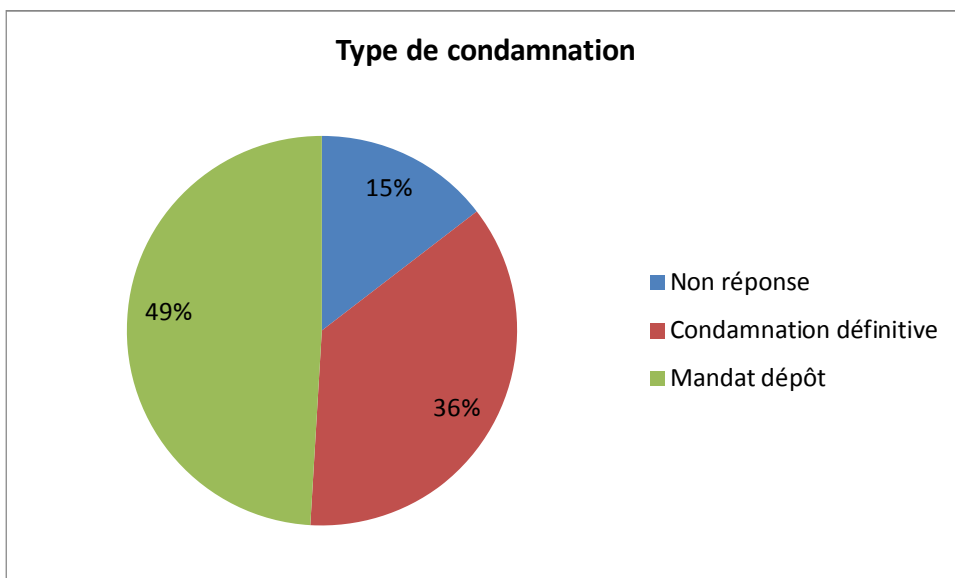
Type de condamnation :

Mandat de dépôt : 27 femmes

Condamnation définitive : 20 femmes

Non réponse : 8 femmes

| | TOTAL | % |
|-------------------------|-------|--------|
| Non réponse | 8 | 14,5% |
| Condamnation définitive | 20 | 36,4% |
| Mandat dépôt | 27 | 49,1% |
| Total | 55 | 100,0% |



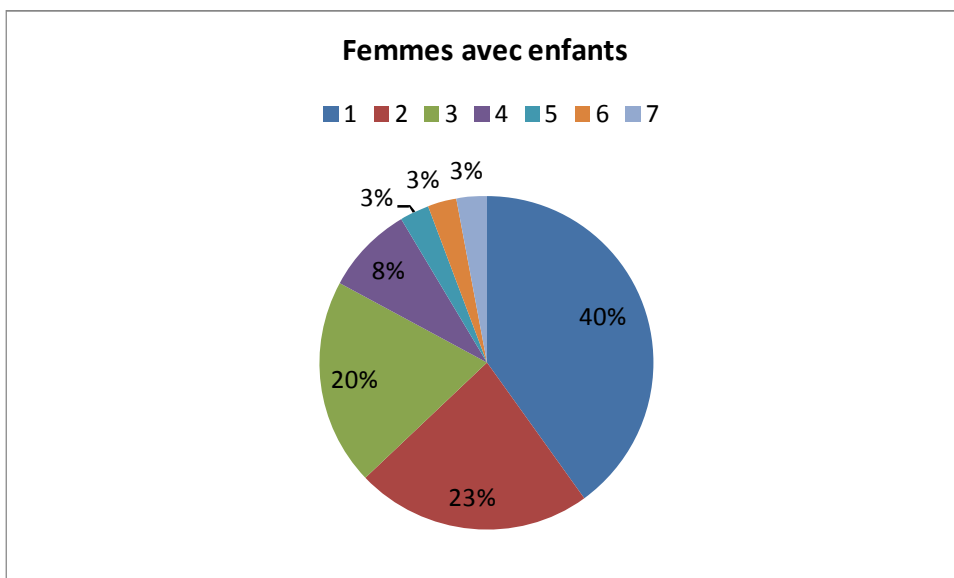
La plupart des femmes rencontrées ne sont pas encore jugées ou le sont durant le temps de notre accompagnement.

Cette période d'attente plus ou moins longue (parfois plus d'un an) et la période du déroulement du jugement est souvent génératrice d'angoisse pour les femmes.

Notre présence régulière, notre soutien et bienveillance leur est bénéfique durant ces moments.

Nombre de femmes ayant des enfants :

| | TOTAL | % |
|-------|-------|--------|
| = 1 | 14 | 40,0% |
| = 2 | 8 | 22,9% |
| = 3 | 7 | 20,0% |
| = 4 | 3 | 8,6% |
| = 5 | 1 | 2,9% |
| = 6 | 1 | 2,9% |
| = 7 | 1 | 2,9% |
| Total | 35 | 100,0% |



Pas d'enfant : 20 femmes

1 enfant : 14 femmes

2 enfants : 8 femmes

3 enfants : 7 femmes

4 enfants : 3 femmes

5 enfants : 1 femme

6 enfants : 1 femme

7 enfants : 1 femme

35 femmes accompagnées durant l'année sont mères d'au moins un enfant, certaines ont d'ailleurs accouché durant leur détention.

La parentalité reste un axe très important de notre accompagnement avec les mères ; comment gérer la séparation, les contacts avec l'ASE et/ou la famille d'accueil, la place de chacun auprès de l'enfant et l'après incarcération.

3/7/b- L'antenne mobile de prévention Intermède

L'antenne mobile va à la rencontre des personnes en situation de prostitution sur le terrain même de leur activité. Dans les années 90, le paysage prostitutionnel s'est profondément modifié avec l'arrivée massive, via des réseaux de prostitution, de femmes originaires d'Europe de l'Est ou d'Afrique sub-Saharienne. Cette décennie était une période terrible en terme de contamination au VIH et le nombre de décès dus à cette maladie explosait. Les méconnaissances de ces populations nouvellement arrivées quant aux modes de contaminations et aux risques encourus étaient impressionnants. Dans ce contexte épidémique très inquiétant, l'Amicale du Nid soutenu par l'ARS (*anciennement DDASS*), décide d'engager une démarche proactive. En revanche, aujourd'hui et grâce aux avancées médicales et thérapeutiques, l'urgence face au VIH, bien que très problématique, n'est plus la même. Certaines personnes associent au VIH, d'autres pathologies comme un cancer ou une hépatite. Aujourd'hui, l'objectif de l'équipe Intermède dans son action de l' « aller vers » est, en plus de la prévention des risques sexuels, d'aborder la santé des personnes dans sa globalité.

Les publics rencontrés sur les lieux de prostitution sont très souvent précaires, désocialisés et pour qui la santé n'est pas une priorité. En effet, la grande précarité dans laquelle vivent ces personnes, la souffrance physique et psychique dont elles sont victimes, nécessite de la part de l'équipe de rappeler en permanence, les règles concernant les risques d'exposition, l'hygiène, le traitement post ou pré-exposition, la prévention positive ou l'observance médicamenteuse. De plus ce public, cumule différentes problématiques de santé tels que des pathologies chroniques

diverses, une poly toxicomanie, des addictions (alcool et/ou drogues), une surexposition à des violences de toutes sortes, ou des problématiques de santé mentale. Les objectifs que s'est fixé dans cette démarche d'aller au-devant de ces personnes particulièrement vulnérables, qui ne connaissaient pas ces réseaux associatifs, de parler santé globale, les amener à prendre soin d'elles et créer du lien. Ce lien qui permet quand la personne est prête, à son rythme, de pousser la porte des locaux de l'Amicale du Nid, pour bénéficier d'un accompagnement santé et/ ou à terme un accompagnement social plus global pour une alternative à la prostitution.

L'accueil et l'information dans l'antenne mobile

L'action Intermède a pour objectif prioritaire de conduire des actions de prévention, de réduction des risques liés au SIDA et autres IST et de prendre en compte les violences subies à l'origine de divers troubles de santé. Les sorties, sur les lieux de prostitution avec l'antenne mobile, permettent d'accueillir les personnes, en situation de prostitution et de vulnérabilité, afin de leur offrir une pause dans l'activité prostitutionnelle et leur donner les informations nécessaires afin de se protéger des risques infectieux liés au VIH, aux Hépatites ou aux IST. Ce temps permet aussi aux intervenants de l'Amicale du Nid, d'aborder la santé globale, d'éclairer les personnes sur leurs droits à la santé et sur le fonctionnement du système du soin en France, ainsi que les alternatives à la prostitution que propose l'Amicale du Nid. Dans le cadre de la lutte contre la Traite des Etres Humains, des informations orales et par voie d'affichage sont également données lors des interventions.

L'équipe Intermède

L'équipe technique est constituée :

- Une cheffe de service
- Un coordonnateur
- Une assistance sociale
- Une médiatrice en santé publique
- Un éducateur spécialisé
- Deux chargées de prévention
- Un chauffeur médiateur
- Un agent administratif

Les intervenants maîtrisent pour certains les langues nécessaires afin d'entrer en contact avec la plupart des personnes sur le terrain de prostitution (anglais, espagnol et chinois).

L'Antenne mobile réalise 6 tournées hebdomadaires sur les lieux de prostitution parisiens, 4 nocturnes et 2 diurnes.

Les horaires des tournées diurnes : 15 heures à 18 heures

Les horaires des tournées nocturnes : 21 heures à 2 heures du matin (3 heures du matin pour le chauffeur médiateur qui accompagne les collègues à leur domicile à la fin de la tournée)

Or, l'organisation et les lieux de tournées peuvent être modifiés en fonction des évolutions du paysage prostitutionnel parisien. A chaque sortie, pour des raisons de sécurité l'équipe est composée de 3 intervenants (hommes/femmes). Le principe de fonctionnement est : même jour, même heure et même lieu afin que les personnes identifient l'Amicale du Nid et ses actions de prévention. C'est aussi par la régularité de ces rencontres que peut s'établir le climat de confiance entre les personnes rencontrées sur les lieux de prostitution et les intervenants. Ces règles de fonctionnement facilitent la venue des personnes dans le service et pour les faire bénéficier de l'accompagnement santé nécessaire. L'accueil se veut convivial. La confidentialité des échanges est respectée, cependant si la discussion demande un approfondissement de la situation, la personne est invitée à venir dans nos locaux. Le temps nécessaire est donné afin que le lien de confiance s'installe. L'expression de la parole et le ressenti des personnes sont

favorisés, le non jugement respecté. Quelques règles sont à respecter à l'intérieur du véhicule à savoir : pas d'agression physique ni verbale, pas d'alcool ni produit illicite et l'utilisation du portable proscrite.

Sites

Maréchaux Nord : Mardi soir 21h à 2h

La maraude du véhicule Intermède se fait entre les portes d'Aubervilliers et de Clichy, dans les deux sens de la circulation. L'équipe d'Intermède rencontre des femmes originaires d'Europe de l'Est (Roumanie et Bulgarie), d'Afrique sub-saharienne mais aussi de France pour lesquelles la problématique principale est la toxicomanie. Depuis 2015 le parcours est prolongé jusqu'à la porte de Clichy, afin d'aller à la rencontre de personnes transidentitaires maghrébines que nous ne voyions plus depuis plusieurs années.

Lors de cette tournée, la suspicion de minorité pour certaines femmes d'Europe de l'Est ou d'Afrique de l'Ouest interroge l'équipe. Régulièrement l'Amicale du Nid signale des mineur(e) rencontré(e)s sur ce site (*voir paragraphe sur les signalements 2016*)

Il apparaît que les femmes d'Europe de l'Est ont une connaissance très limitée en matière de prévention des IST et de la contraception.

Pourtant ces femmes souffrent très souvent de problèmes médicaux et notamment gynécologiques. Les rencontres hebdomadaires ont permis cette année d'accentuer le lien de confiance et de plus en plus de femmes sont venues à l'association afin d'amorcer les premières démarches vers l'obtention de l'AME mais aussi bénéficier un accompagnement médical vers les structures de santé ou de pérenniser leur suivi médical.

Marcadet Poissonniers : Mercredi soir de 21h à 2h

Le véhicule Intermède stationne sur ce site tous les mercredis soirs. Dorénavant cette intervention se fait à 3 endroits différents (1.boulevard Barbès, 2. angle de rue Ornano et Ordener, 3. Max Dormoy). Les personnes rencontrées sont principalement d'origine sub-saharienne (Nigéria, Ghana, Cameroun et Guinée Equatoriale) mais également quelques femmes maghrébines âgées et depuis peu 4 ou 5 femmes asiatiques d'une cinquantaine années. Elles se présentent au véhicule en groupe de 5 à 8. C'est au premier arrêt que l'afflux est le plus important. Certains soirs, les 2/3 des personnes sont rencontrées à cet arrêt.

Dans ce contexte, le relationnel est collectif et il est difficile d'établir un lien de confiance qui permettrait d'aller au-delà du temps de pause qui leur est offert et du matériel de prévention distribué. L'équipe, dans ce contexte, donne des informations collectives sur les thèmes de la prévention, de la réduction des risques, de la loi, de la sortie de prostitution possible, de la TEH... Souvent la parole est contrôlée par des femmes plus âgées qui amène l'équipe à penser que ce sont des « mamas » qui surveillent les plus jeunes et qui parlent à leur place et les femmes évitent de se mettre en danger, en posant trop de questions. Toutefois, régulièrement des jeunes attendent d'être seules ou reviennent pour évoquer leur situation. Après l'évaluation de leur attente et demande, nous les invitons à venir à l'établissement pour un échange plus approfondi.

C'est principalement sur ce site que les jeunes femmes d'apparence mineures sont vues. Dès que l'antenne mobile quitte le lieu où elles sont rencontrées, un des membres de l'équipe téléphone à la Brigade des Mineur(e)s afin de faire un signalement. Une description physique et vestimentaire la plus exhaustive est faite auprès de ce service. En 2016, le nombre de signalement a augmenté de plus de 60 %. En effet 114 jeunes filles d'apparence mineure ont été signalées. Pour certaines d'entre elles, le doute sur leur minorité n'est plus possible, elles semblent n'avoir que 13 ou 14 ans, et ce qui est très perturbant pour l'équipe, c'est malgré des signalements répétés, ces jeunes sont vues semaine après semaine. En effet depuis la fin de

l'année 2014, les jeunes femmes sur les lieux de prostitution sur lesquels nous intervenons, sont de plus en plus jeunes (*voir paragraphe sur la TEH*)

Depuis plusieurs années, le ministre de l'Intérieur a décidé la création de Zones de Sécurité prioritaires (ZSP) où sont concentrés davantage de moyens de lutte contre la délinquance dans le 18^e arrondissement de Paris entre autres. Sur décision du ministre, le Préfet de Police a en effet proposé d'établir une ZSP sur le quartier Barbès/Château-Rouge/Goutte d'Or. Ce dispositif privilégie une action de sécurité renforcée et concertée sur le périmètre défini, en développant la présence policière et en amplifiant l'investigation judiciaire.

La ZSP prévoit également un partenariat opérationnel et préventif. Le Préfet de Police et le procureur de la République ont pour partenaires privilégiés la Ville de Paris et la mairie d'arrondissement par le biais d'une cellule opérationnelle de coordination. Celle-ci définit les actions conjointes à mener, notamment au plan de la prévention. Ce partenariat propose un lien régulier avec les habitants, associations, clubs de prévention. (*source Mairie du 18^e arrondissement*).

Bois de Boulogne : Jeudi et vendredi soirs de 21h à 2h.

Trois publics sont majoritairement rencontrés dans le Bois de Boulogne : les personnes transidentitaires, les jeunes filles originaires de Roumanie ou d'Equateur et les jeunes hommes. Les personnes transidentitaires sont principalement originaires d'Amérique du Sud (Pérou, Equateur, Argentine, Venezuela, Brésil), mais aussi du Maghreb et de France. Le lien de confiance n'est plus à faire avec ce public, et les échanges sont souvent riches. Beaucoup d'entre elles disent habiter dans un habitat précaire qu'elles louent souvent très cher (hôtel, sous location, chez un tiers...).

La séropositivité au VIH est souvent abordée lors de cette « tournée » car nous savons cette population durement touchée par cette pathologie. Cela nous permet d'évoquer les interactions parfois violentes et graves entre les médicaments anti-VIH et l'hormonothérapie sauvage. Les problèmes médicaux liés aux injections de silicone sont très souvent abordés et suscitent beaucoup de questionnements.

Au milieu de l'allée Reine Marguerite, nous rencontrons des femmes équatoriennes (entre 15 et 25), plutôt jeunes (25/35 ans) et souvent vêtues de manière similaire.

Les échanges avec ces femmes commencent à aboutir, régulièrement certaines viennent à l'association pour leurs démarches santé et d'autres ont bénéficié d'un accompagnement physique vers la structure de santé. Les jeunes femmes roumaines rencontrées sont toutes sur la même avenue du Bois de Boulogne. Souvent, sous-produit illicite, elles sont vêtues très légèrement et ont des comportements provocants en bordure de route. Chaque année des réseaux de proxénètes sont démantelés, ce qui a pour conséquence la disparition de certaines jeunes femmes pendant un moment sur le secteur. Régulièrement des hommes sont avec elles, ce qui interroge beaucoup l'équipe. Qui sont-ils ? Les surveillent-ils ? Quand la question leur est posée, les femmes nous disent qu'elles les paient en contrepartie d'une protection. Les jeunes garçons qui se prostituent dans le secteur de Dauphine sont principalement d'origine de l'Europe de l'Est, du Maghreb et d'Egypte. La rue est très sombre, ce qui rend l'endroit peu sûr. Afin de limiter au maximum les risques, l'antenne mobile ne fait que 2 arrêts au début et à la fin de la rue. Toutes les personnes présentes ne sont pas concernées par la prostitution, ce qui rend notre action de prévention très compliquée.

Foch/Etoile : Dans ce secteur, ce sont exclusivement des femmes d'une moyenne d'âge de plus de 50 ans, majoritairement maghrébines, qui sont rencontrées. Pour les plus âgées d'entre elles (+ de 60 ans) la question de la « retraite » de l'activité prostitutionnelle se pose. Pour certaines d'entre elles la ressource de la prostitution est pour subvenir à leurs besoins vitaux ou compléter les minimas sociaux. Les plus âgées nous confient continuer à venir sur le site alors même que, de leurs propres aveux, les clients se font de plus en plus rares. Pour certaines d'entre elles, la situation devient particulièrement difficile (impayé de loyer massif, risque d'expulsion...). Autant de réalités qui viennent douloureusement interroger ces femmes sur leur parcours de vie. Des femmes originaires du Cameroun sont aussi présentes lors de cette tournée autour de l'Arc de Triomphe. Souvent seules avec enfant(s), elles cumulent un emploi salarié à temps partiel avec une activité prostitutionnelle occasionnelle pour compléter leurs ressources.

Belleville : lundi après-midi 15h à 18h

À Belleville, les femmes se pressent à bord du véhicule (nous en recevons généralement entre 80 à 100 chaque lundi, sur le laps de temps restreint des deux heures où nous y stationnons). 3/4 des personnes demeurent les mêmes d'une semaine sur l'autre, cependant, depuis la fin de l'année 2015, le nombre de personnes nouvelles s'accroît, oscillant entre 10 à 15 par semaine. Apparaissent quelques jeunes femmes de 25 ans qui maîtrisent quelques phrases d'anglais. Le moment n'est donc pas toujours propice aux grandes conversations, mais nous arrivons tout de même à créer un lien avec ces femmes, en échangeant quelques mots quand elles s'assoient pour prendre une boisson où quand elles viennent vers nous avec une demande précise: besoin d'une couverture médicale, de soins particuliers, rupture de préservatif etc. Nous les retrouvons alors dans les locaux de l'Amicale du Nid où il est plus facile de prendre le temps, de mieux leur expliquer nos missions et surtout de répondre à leur(s) demande(s). C'est non seulement une prostitution communautaire mais parfois même intrafamiliale : parmi les personnes suivies, nous avons par exemple deux sœurs et leur belle-sœur, une tante et sa nièce. Les personnes font venir les unes les autres et l'énorme turn-over rend difficile une lecture précise de la situation.

Strasbourg Saint Denis : Mercredi après-midi de 15h à 18h

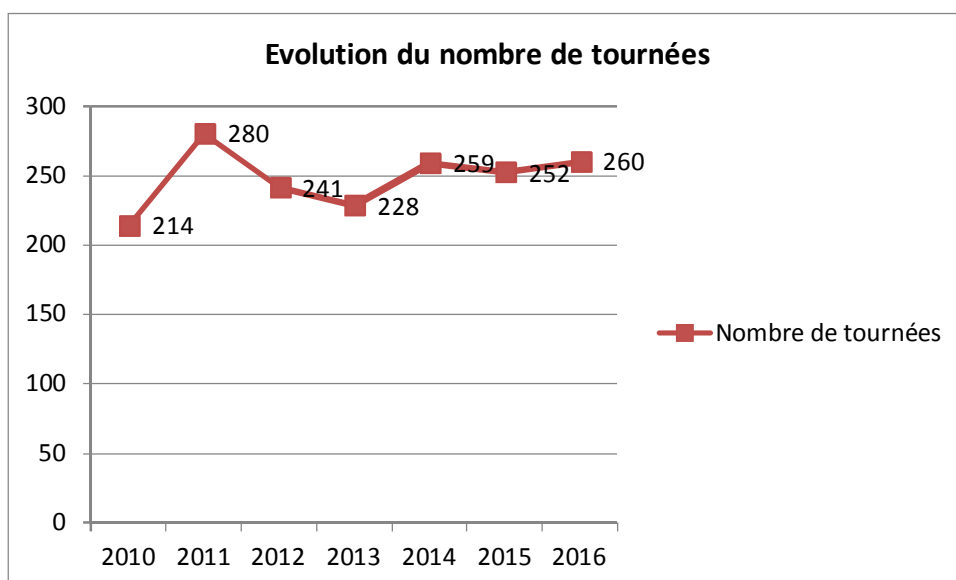
À Strasbourg Saint-Denis y sont rencontrées une trentaine de femmes chinoises chaque semaine, leur nombre total est d'une cinquantaine.

Les demandes de ces femmes sont à peu près les mêmes que celles de Belleville, avec en plus un intérêt qui pointe pour l'accompagnement social (il faut dire que nombre de ces femmes sont ou vont être régularisées, la possibilité d'un suivi et d'une alternative à la prostitution fait plus sens pour elles). Tout comme à Belleville, à bord du véhicule les conversations tournent rarement autour de la prostitution, excepté les remarques d'usage : « c'est dur », « il n'y a pas de travail ». Ces femmes semblent également venir du Dong Bei, cependant elles sont plus intégrées et ont donc moins besoin d'avoir recours à l'association : parfois présentes depuis 8, 10 ou même 15 ans, elles ont souvent un compagnon voire un mari français, parfois même des petits enfants en France. Conformément à ces observations, il y a donc moins de jeunes femmes (25-35 ans) que sur le site de Belleville.

À Belleville comme à Strasbourg Saint-Denis, on rapporte que les femmes les plus jeunes sont dans les salons de massage (apparemment beaucoup de jeunes chinoises diplômées en France qui ne trouvent pas de travail), avec des tarifs plus élevés, ou bien elles parviennent à se marier plus rapidement. Enfin nous ne rencontrons pas les femmes qui se prostituent la nuit (nos interventions sont diurnes) et qui souvent sont plus âgées et se voient contraintes de pratiquer la nuit « pour faire face à la concurrence des jeunes », ni aux femmes qui quittent les lieux de prostitution pour la pratiquer chez elles (avec leurs clients habituels).

Outre les violences inhérentes à la prostitution (viols, vols d'argent, descentes de police etc.), on a pu observer une forme d'intimidation entre de probables maquerelles et des jeunes filles de moins de 25 ans à Belleville et à Strasbourg St Denis (jeune fille nouvelle en pleurs qu'on ne laisse pas seule et qui se fait réprimander à l'extérieur après nous avoir parlé, femme plus âgée qui « surgit » dès qu'on approche d'une plus jeune et l'empêche de parler avec nous, sous prétexte, qu'elle ne comprend ni le français ni « notre » chinois). Les hommes semblent invisibles sur les 2 sites, parfois des interprètes ou petits-amis accompagnent les femmes jusqu'à nos locaux (nous leur demandons de partir car nous refusons d'accueillir les personnes « accompagnantes »). Il est par contre manifeste que ce sont principalement des hommes et des couples chinois qui sont propriétaires des appartements de passe. *Une femme qui souhaitait dénoncer le racket de 2000 euros supplémentaires subi sur le loyer par l'un de ces hommes incarcéré a renoncé à porter plainte par peur des représailles : « il est en prison mais peut charger d'autres de venir me tabasser ».*

Evolution du nombre total de tournées depuis 2010



Nombre de tournées : 260

En 2016, le nombre de tournées a légèrement augmenté par rapport à 2015, malgré 81 annulations.

Les raisons des annulations :

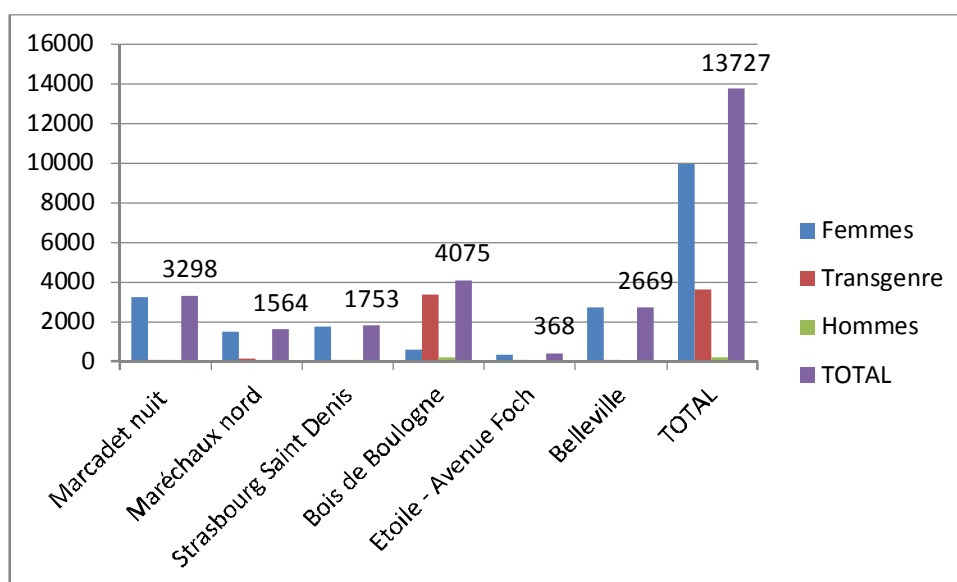
- Réparation de l'antenne mobile : 34
- Arrêt maladie : 15
- Manque de personnel : 14
- Autre (*grève, jours fériés, reunions institutionnelles, formations, colloques...*) : 18

Nombre de tournées par site

| | TOTAL | % |
|------------------------|-------|--------|
| Marcadet nuit | 44 | 16,5% |
| Maréchaux nord | 33 | 12,7% |
| Strasbourg Saint Denis | 49 | 18,8% |
| Bois de Boulogne | 68 | 26,2% |
| Etoile - Avenue Foch | 26 | 10,0% |
| Belleville | 40 | 15,4% |
| Total | 260 | 100,0% |

Nous sommes présents au Bois de Boulogne 2 soirs par semaine, le jeudi soir et le vendredi soir

Nombre global de personnes (contacts) accueillies lors des tournées par sites, et par genre

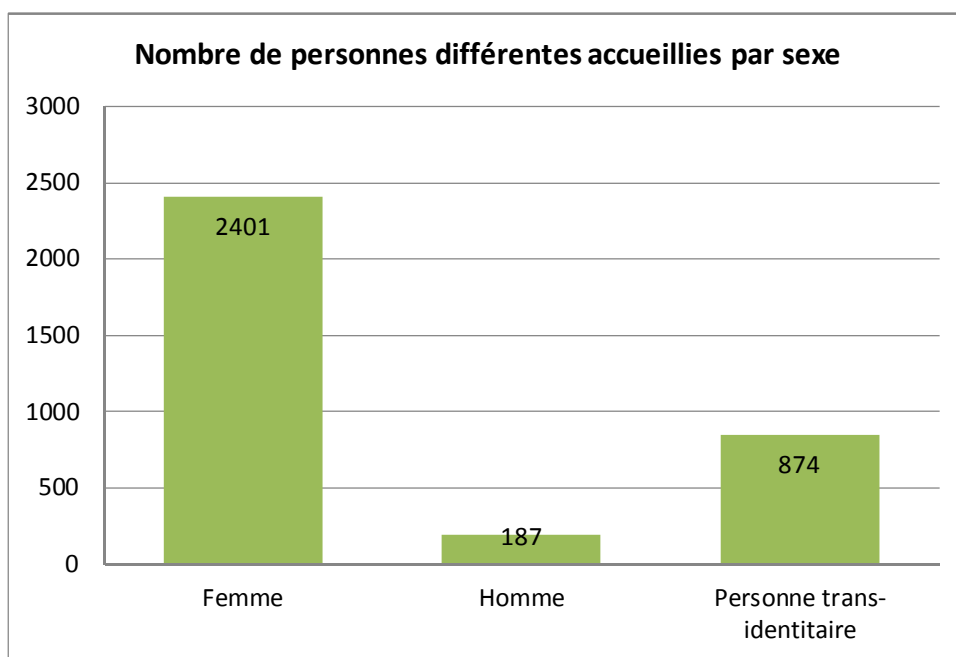


| | Femmes | Transgenre | Hommes | TOTAL |
|------------------------|--------|------------|--------|-------|
| Marcadet nuit | 3233 | 58 | 7 | 3298 |
| Maréchaux nord | 1444 | 118 | 2 | 1564 |
| Strasbourg Saint Denis | 1748 | 3 | 2 | 1753 |
| Bois de Boulogne | 545 | 3346 | 184 | 4075 |
| Etoile - Avenue Foch | 324 | 44 | 0 | 368 |
| Belleville | 2667 | 2 | 0 | 2669 |
| TOTAL | 9961 | 3571 | 195 | 13727 |

Le chiffre total de personnes rencontrées en 2016 reste stable (13727 versus 13572 en 2015). Ce chiffre représente le nombre de contacts, c'est-à-dire certaines personnes ont été vues à plusieurs reprises tout au long de l'année.

Le temps passé dans le bus est un temps de pause dans l'activité prostitutionnelle, et l'équipe fait en sorte qu'il soit considéré comme tel. C'est pourquoi, il est demandé aux personnes de ne

pas appeler ni répondre à leur téléphone. Si elles font le choix de s'installer quelques instants dans le véhicule, c'est pour échanger avec l'équipe sur les problématiques de santé, boire une boisson chaude, même discuter avec les autres quelques instants ou seulement prendre le matériel de prévention. C'est pourquoi le téléphone est proscrit afin de ne pas interrompre les conversations engagées et ainsi respecter la quiétude de chacun. Les messages de prévention, de réduction des risques et de santé globale, sont faits collectivement ou individuellement. En revanche quand une personne désire aborder des problématiques de santé personnels, le dialogue se poursuit à l'extérieur de l'antenne mobile afin de respecter la confidentialité. Une présentation détaillée de l'association est faite à chaque personne nouvellement arrivée sur le lieu de prostitution, et nous indiquons en quoi consistent nos missions sanitaires et



Personnes accueillies lors des tournées /sexe

| | TOTAL | % |
|----------------------------|-------|--------|
| Femmes | 2401 | 69,4% |
| Hommes | 187 | 5,4% |
| Personne trans-identitaire | 874 | 25,2% |
| TOTAL | 3462 | 100,0% |

3462 personnes différentes tout sexe confondu ont été rencontrées en 2016. Une baisse de 9% par rapport à 2015. Seules les femmes sont concernées par cette baisse. Nous avons constaté une baisse de fréquentation sur certains sites tels que les boulevards des Maréchaux Nord, le quartier de la Goutte d'Or et Belleville. Différentes raisons peuvent être envisagées : les premiers effets de la loi du 13 avril 2016, la prostitution par internet (moins visible), une prostitution délocalisée vers des sites moins exposés en province...

Les femmes représentent plus de 69% des personnes rencontrées avec le bus Intermède, principalement lors des tournées de Belleville et du quartier de la Goutte d'Or.

Pour rappel en 2015 l'équipe avait rencontré :

2784 femmes différentes : - 14%

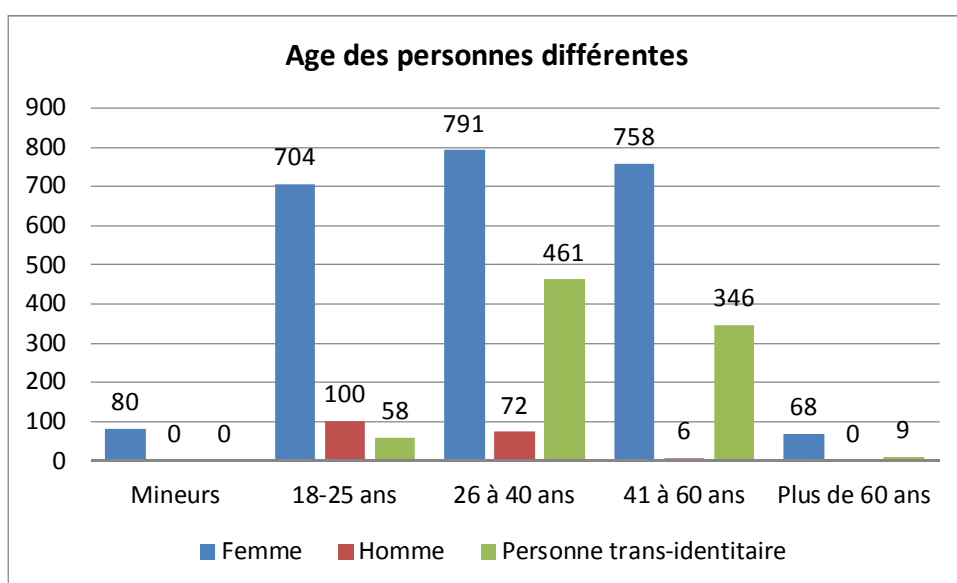
841 personnes transgenres différentes : + 4%

161 hommes différents : +14%

Age des personnes différentes accueillies lors des tournées par sexe

| | Femme | Homme | Personne trans-identitaire | Total |
|----------------|-------|-------|----------------------------|-------|
| Mineurs | 80 | 0 | 0 | 80 |
| 18-25 ans | 704 | 100 | 58 | 862 |
| 26 à 40 ans | 791 | 72 | 461 | 1324 |
| 41 à 60 ans | 758 | 15 | 346 | 1119 |
| Plus de 60 ans | 68 | 0 | 9 | 77 |
| Total | 2401 | 187 | 874 | 3462 |

En 2016, nous avons rencontré 80 jeunes femmes d'apparence mineures. Mais en réalité nous avons fait 114 signalements auprès des services de la Brigade des Mineurs, car 34 jeunes femmes ont été signalées à plusieurs reprises. (voir paragraphe sur le signalement des mineures)



Le nombre de mineures rencontrées a augmenté de 30% par rapport à 2015 (voir le paragraphe sur le signalement des mineures ci-dessous).

En 2016, afin de voir la réalité des personnes en situation sur le terrain :

- 2 personnes des Droits des Femmes et de l'Égalité Femmes-Hommes et
- 2 personnes du Centre National de Recherche Scientifique dans le cadre du « Projet de recherche franco-allemand Traite des êtres humains » ont participé à 2 maraudes en février, avril et en juillet.

Signalements de mineures

Cette année a été celle de tous les (tristes) records en termes de rencontres de personnes mineures. En effet, ce phénomène est en très forte augmentation, principalement dans le secteur de la Goutte d'Or, Max Dormoy et de la porte d'Aubervilliers, lors de nos tournées du mardi et du mercredi soir. Elles sont principalement originaires d'Afrique sub-Saharienne, souvent du Nigéria, mais aussi d'Europe de l'Est pour celles qui sont vues à la porte d'Aubervilliers ou sur le boulevard des Maréchaux Nord. L'équipe rencontre des jeunes femmes de plus en plus jeunes. Bien que très maquillées, certaines ne paraissent pas avoir plus de 13/14 ans. Ce constat est commun à toutes les associations œuvrant auprès du public en situation de prostitution. Suite au courrier inter-associatif pour alerter les autorités compétentes de la recrudescence de très jeunes femmes d'apparence mineures victimes de la Traite des Êtres Humains a été envoyé, en 2015, conjointement au Parquet et au Préfet de

Police de Paris. Ce qui a eu pour conséquence des rencontres régulières avec la Vice-Procureur-Section des Mineurs du Parquet de Paris et les associations signataires du courrier, pour coordonner nos informations, nos actions et de faire le point sur les mineures rencontrées sur le terrain de la prostitution.

La lutte contre la Traite des Etres Humains et le proxénétisme sont une priorité pour l'Amicale du Nid et elle mettra tout en œuvre afin d'apporter le soutien à ces jeunes femmes mineures en leur offrant l'orientation, et l'accompagnement nécessaires pour une mise à l'abri.

Ces jeunes sont principalement rencontrées par l'antenne mobile, les mardis et les mercredis soirs sur les secteurs de la Goutte d'Or, du boulevard des Maréchaux et de la porte d'Aubervilliers. Après ces rencontres, un appel téléphonique est passé à la Brigade des Mineures avec une description la plus exhaustive possible du physique et de la tenue vestimentaire ainsi que l'adresse où la rencontre a été faite.

Le lendemain le signalement est confirmé par mail en copie à la Cellule Départementale de Recueil des Informations Préoccupantes (la CRIP). Quand la suspicion de l'âge est trop importante, les travailleurs sociaux tentent une approche et évoque auprès de la personne leur inquiétude. Ils abordent les droits et la mise à l'abri dont elle peut bénéficier. A ce jour, aucune jeune ne s'est saisie de cette opportunité. La surveillance qu'elles subissent est constante et le risque est trop important. Surtout, nous n'insistons pas car nous ne voulons pas mettre en danger leur intégrité physique. La Brigade des Mineurs rappelle : « *La prostitution des mineur(e)s ne concerne pas que les personnes victime de la TEH, mais aussi des jeunes filles et jeunes garçons qui se prostituent pour des raisons économiques* »

En 2016, l'équipe a fait 114 signalements auprès de la BPM :

- **114 femmes (dont 106 femmes du Nigéria et 8 de Roumaine)**
- **69 femmes ont été signalées à plusieurs reprises tout au long de l'année**

Le nombre de signalements a augmenté de + de 62% en 2016 par rapport à 2015.

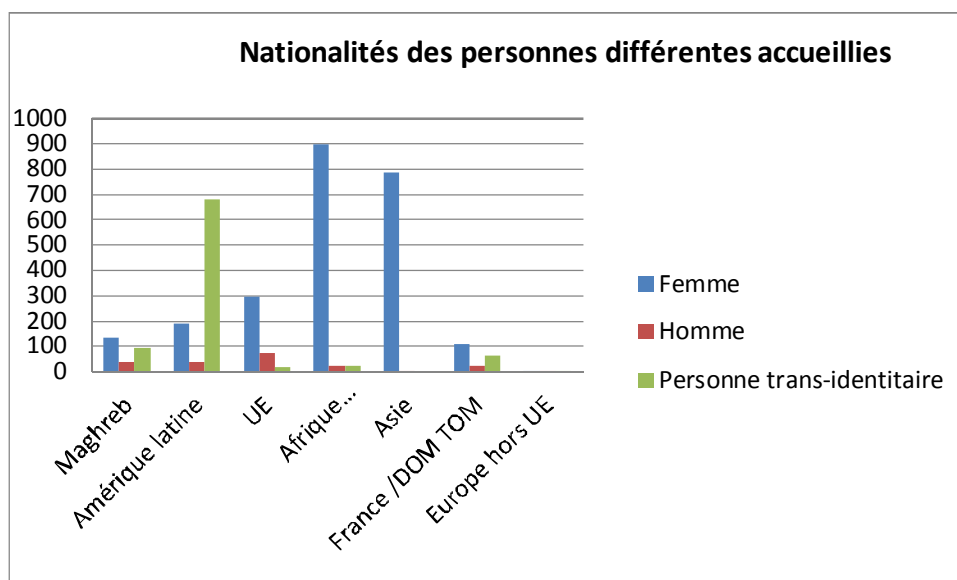
Les intervenants s'interrogent sur l'efficacité des signalements car certaines personnes sont présentes toutes les semaines, sur le terrain de la prostitution malgré l'appel et le mail envoyé à la BPM. Lors de l'arrêt sur le boulevard Barbès, les jeunes femmes quittent leur lieu d'activité pour venir vers le bus, ce qui peut rendre compliqué la localisation d'une personne que nous avons signalée. En effet, nous pouvons la décrire le plus précisément possible, mais nous ne connaissons pas l'endroit où elle se prostitue.

Dans le cadre de la problématique des mineures rencontrées, Madame Dhervilly, Vice-Procureur -Chef de la Section des Mineurs du Parquet de Paris a participé à la réunion d'équipe le 19 mai 2016, afin d'échanger avec les salariés de l'équipe Intermède sur le fonctionnement de son administration et le procédé de surveillance des personnes signalées et leur arrestation mais aussi connaître comment se déroule une maraude et de quelles manière, nous repérons et signalons les jeunes femmes.

Lana, jeune femme roumaine

Lana est une jeune femme roumaine que nous rencontrons à la Porte d'Aubervilliers. Petite, blonde, Lana est très jolie et très souriante. La première fois qu'elle entre dans le bus, perchée sur des talons de 15 cm, en compagnie d'une « copine » pour prendre un peu de repos, son jeune âge a frappé les 3 membres de l'équipe. Elle semblait n'avoir pas plus de 16 ou 17 ans. Et dans un second temps, nous découvrons un ventre énorme à peine dissimulé sous de amples vêtements. Devant notre effroi, Lana, nous dit n'être ici que pour rendre visite aux copines et discuter, un peu pour passer le temps. Et quand nous lui montrons notre étonnement sur jeune âge, elle prétend avoir 18 ans passés. Elle est enceinte d'un peu plus de 8 mois et demi, elle a déjà un enfant de 3 ans resté au pays, mais aussi, elle a fait une fausse il y a 2 ans. « A l'hôpital, on m'a dit que mon corps était trop petit pour être enceinte », nous dit-elle très innocemment. Elle est revenue, en France il y a quelques mois, seulement, mais elle connaît bien Paris. En effet, quand elle était enfant, vers 7 ou 8 ans, elle ne souvient plus très bien, elle était venue avec sa famille pour faire la manche dans le métro : « c'était mon travail de l'époque !! » « Cette fois, je savais très bien que je venais faire la pute. C'est comme ça ! » Cette narration d'un tel vécu, avec ce détachement et cette distance nous laisse sans réaction et sans voix !!

Groupe de nationalités des personnes différentes accueillies lors des tournées

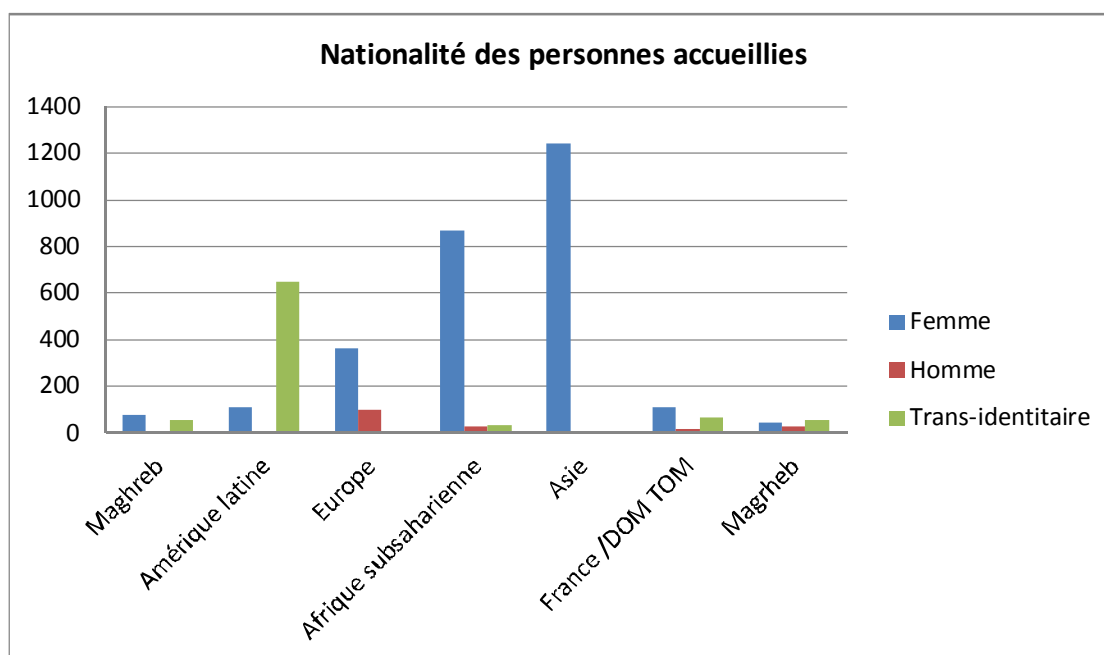


| | Femme | Homme | Personne trans-identitaire | Total |
|-----------------------|-------|-------|----------------------------|-------|
| Maghreb | 133 | 36 | 92 | 261 |
| Amérique latine | 189 | 34 | 677 | 900 |
| UE | 292 | 72 | 17 | 381 |
| Afrique subsaharienne | 896 | 18 | 23 | 937 |
| Asie | 784 | 1 | | 785 |
| France /DOM TOM | 105 | 23 | 61 | 189 |
| Europe hors UE | 2 | 3 | 4 | 9 |
| Total | 2401 | 187 | 874 | 3462 |

Les personnes rencontrées lors des maraudes sont à 69% des femmes, et les 2 graphiques ci-dessus démontrent que ce sont les populations sub-saharienne et asiatique qui sont le plus représentées. 37% sont des femmes sub-sahariennes (principalement nigérianes) et 32% asiatiques (principalement chinoises).

Ensuite la population trans-identitaire (principalement sud-américaine) est représentée à 25% et les hommes à un peu plus de 5% (principalement de l'UE)

Groupe de nationalité des personnes accueillies lors des tournées



Orientations santé des personnes accueillies dans le bus

Les intervenants du bus lors des maraudes abordent les questions relatives à la santé globale et favorise l'expression des souffrances physiques et psychiques vécues sur le terrain de la prostitution, très souvent tues. La vigilance et l'écoute active sont les atouts importants sur lesquelles l'équipe s'appuie pour déceler les signes de souffrance des personnes.

Les discours « convenus » et la banalisation de la souffrance sont interpellés avec bienveillance par les intervenants. Différentes stratégies sont mises en place en fonction du nombre de personnes présentes. Les entretiens peuvent être collectifs ou individuels

Après chaque arrêt, une « fiche de tournée » est remplie pour recueillir les données. Elle renseigne du nombre de personnes rencontrées, leur genre, leur nationalité, leur âge. Ces informations sont entrées dans une base de données (« Mona Lisa »), utiles pour l'évaluation de l'action et qui sert de support aux réunions d'équipe hebdomadaires.

En fin d'entretien, des orientations ou des accompagnements sont proposés à la personne qui le souhaite et, elle est invitée à venir dans les locaux de l'Amicale du Nid afin de prendre rendez-vous vers les structures de santé adaptées ou de continuer l'entretien santé initié dans le bus.

Les thèmes les plus souvent abordés avec les personnes sur le terrain et qui sont répertoriés dans la fiche de tournée sont :

- Les orientations santé
 - Le dépistage
 - Les violences
- Les addictions
 - Les affections longue durée
 - La Traite des Etres Humains (*depuis cette année*)

| Thèmes abordés dans le bus | TOTAL | % |
|----------------------------|-------|--------|
| Orientation santé | 991 | 20,9% |
| Dépistage | 663 | 14,0% |
| Violences | 918 | 19,4% |
| ALD | 85 | 1,8% |
| Addictions | 194 | 4,1% |
| Flyers | 1883 | 39,8% |
| Total | 4734 | 100,0% |

Depuis le projet de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées du 13 avril 2016, de nombreuses personnes abordent le sujet avec l'équipe. Certaines sont très préoccupées quant à leur avenir. Elles se posent la question du pourquoi et du comment. Leur seul moyen de revenu est la prostitution *et si il n'y a plus de client, comment je vais faire pour vivre ? demandent-elles*. Souvent très mal informées, elles ne voyaient dans cette loi que l'aspect répressif vis-à-vis du client, en occultant les possibilités d'aide de sortie de prostitution et de réinsertion sociale.

D'autres, intéressées par la loi et ses effets, ont formulé de nombreuses sollicitations sur la sorties de prostitution et de quelles manières l'Amicale du Nid pourra les aider à se ré-insérer. Un début de réponse a pu être apportées lors de la sortie officielle des décrets d'application le 28 octobre 2016.

Matériel de prévention

Lors des tournées, quand les personnes sortent du Bus ; 8 préservatifs et 8 gels sont donnés et 3 lingettes anti septiques. Cette année, l'ARS nous a accordé la possibilité de fournir 1 préservatif + 1 gel afin de limiter le plus possible le risque rupture, et ainsi assurer une vraie prévention.

En revanche, le préservatif de la marque JACKET (taille standard) pose encore cette année un certain de réclamation de la part des femmes principalement lors de la tournée sur le boulevard des Maréchaux et des jeunes femmes nigérianes. Elles se plaignent de rupture très récurrente de ce modèle.

Nous faisons régulièrement la promotion du Fémidom (préservatif féminin), qui rencontre peu d'adhésion. Les femmes qui nous en demandent, l'utilisent dans leur relation amoureuse, car il est difficile de l'installer, surtout pour celles qui sont en activité en extérieur et sans véhicule.

Matériel distribués en 2016

Nombre de préservatifs distribués : 109816 (8 par personne)

Nombre de gels distribués : 120270 (8 par personne)

Nombre de lingettes désinfectantes pour les mains : 30.00

Partenariat

Les partenaires formalisés ou non formalisés sont nombreux, et sont d'une grande utilité afin de mener à bien notre travail d'accompagnement et de suivi sanitaire avec les personnes. Ce qui peut nous permettre d'avoir des rendez-vous privilégiés, et de ne pas trop attendre dans certains services.

-Les partenariats santé : Hôpital Saint-Louis, Hôpital Bichat, Hôpital Ambroise Paré, Hôpital Fernand Widal, Centre médical Europe, Institut Alfred Fournier, PASS, Hôpital Hôtel Dieu, médecins de ville, Pôle Santé Goutte d'Or, Centre de santé au Maire Volta, CDAG, CIDDIST, Centre de santé sexuel (190), Centre médico-social de Belleville, de Ridder, Urgences médico-judiciaires, généralistes et spécialistes

-Les partenariats associatifs : Association PARI-T, Hors la Rue, Planning familial, les Amis du Bus des Femmes, Les Captifs la Libération, Le Refuge, AIDES, le CRIPS, le PASTT, association ALTAIR, association franco-chinoise Pierre Ducerf, Association Charonne, Médecins du monde, SOS Femmes, Collectif Féministe Contre le Viol

Les partenariats institutionnels : la Brigade Des Mineurs (BPM), la Brigade de la Répression du Proxénétisme (BRP), la Cellule de Recueil et d'Informations Préoccupante de Paris (CRIP), la CPAM. Les prises de rendez-vous se trouvent grandement améliorer dans certaines structures de santé sensibilisées à la situation de grande précarité des personnes suivies par l'Amicale du Nid. Certaines actions sont délocalisées grâce aux liens tissés avec certains partenaires. En effet le dépistage « hors les murs » est fait dans les locaux de l'association Pari-T ainsi que le groupe de parole trans-identitaire vivant avec le VIH.

Accueil et espace de discussion des jeunes LGBT (lesbiennes-gays-bisexuels-transidentitaires) de 18 à 25 ans

Cet atelier ou espace de discussion en partenariat avec l'association « Le Refuge », a pour but la sensibilisation aux questions liées à la santé sexuelle et affective, à la santé globale et à la prostitution en direction d'un public de jeunes, victimes d'homophobie, de transphobie, de discrimination et en rupture familiale, mais aussi informer et prévenir des risques infectieux. Nous menons cette action auprès des jeunes suivis par le Refuge, une association qui propose un hébergement temporaire et/ou un accompagnement social, médical et psychologique aux jeunes majeurs, filles, garçons et transidentitaires, victimes d'homophobie. L'association « Le Refuge » est nationale et compte 4 délégations : Montpellier, Paris, Lyon et Marseille.

Les jeunes suivis par cette association ont été victimes d'actes et comportements homophobes qui peuvent avoir des conséquences désastreuses. Sans repères et en errance, ces jeunes LGBT de 18 à 25 ans y sont accueillis et pour certains hébergés.

Aux dires du Refuge, ces jeunes sont confrontés à de multiples difficultés : sociales, affectives, de discrimination, de violence. Il y a une réelle demande d'espace dans lequel ces jeunes peuvent s'exprimer librement et échanger avec les autres usagers pour évoquer ces difficultés.

Une convention entre Le Refuge et l'Amicale du Nid permet de définir le cadre d'intervention : les rencontres ont eu lieu une fois par mois, dans les locaux de l'Amicale du Nid (ce qui permet aux jeunes de se familiariser avec l'association) sur la base du volontariat et avec la présence d'une animatrice référente du Refuge. En 2016, nous avons mené séances de deux heures auxquelles ont pris part entre et participants.

La demande de l'Association partenaire étant d'aborder plus directement la question des risques et pratiques prostitutionnels, nous avons décidé d'évoquer les différents facteurs fragilisant spécifiques à cette population en travaillant en groupe sur différents thèmes : discriminations, représentations de l'homosexualité et de la trans identité, mauvaises rencontres. Au cours des séances nous avons choisi d'utiliser différents supports d'animation afin de faciliter la prise de parole de chacun : photo-langage, témoignages, films. A la fin de chaque séance, nous faisons un point avec l'animatrice du Refuge afin d'évaluer la séance et

préparer la suivante en fonction des intérêts et des problématiques abordées par les jeunes, toujours en lien avec le thème général de prévention des conduites à risque. Nous faisons le constat que les jeunes se saisissent de cet espace de parole libre pour exprimer leurs questionnements et expériences. Ils se montrent assidus et le groupe a tendance à s'étoffer de séance en séance. Les jeunes qui le souhaitent peuvent venir nous rencontrer individuellement. L'atelier se poursuit en 2017.

L'accompagnement des personnes transidentitaires

Il est très difficile de connaître de manière précise, le nombre de personnes trans en situation de prostitution en France, car il n'existe que peu de données fiables. Cet écrit ne concerne que les personnes Trans rencontrées ou suivies par l'AdN, sans faire aucune extrapolation au niveau national. En revanche les indicateurs nous sont précieux pour adapter notre accompagnement à cette population quasi invisible vis-à-vis du reste de la population. Les personnes transgenres rencontrées par le bus Intermède ou suivies dans les locaux de l'AdN, sont pratiquement toutes d'origine étrangère (Amérique du Sud et Maghreb pour la plupart). Les pays d'Amérique du Sud les plus représentés sont le Pérou, l'Équateur, le Brésil et l'Argentine.

Une personne transgenre est une personne dont l'identité de genre et/ou le comportement sont différents de ceux attendus par la société qui ne correspondent pas à leur sexe biologique. Elles aimeraient donc être reconnues par leur apparence et non par leur sexe de naissance. D'autant que seule une minorité désire changer de sexe.

C'est une population « dite à risque » et sans avoir de chiffre précis, nous savons dans le travail quotidien que nous faisons avec elle, qu'elle est durement touchée par le VIH/Sida ou par une hépatite.

Il est aussi compliqué de comprendre comment et pourquoi les personnes transgenres que nous rencontrons, sont entrées dans le circuit de la prostitution. Mais aussi identifier et analyser les éléments qui les y ont amenés. Il n'existe que très peu de littérature qui en parle. La réalité de la vie des personnes transgenres est loin d'être connue et encore moins reconnue pour beaucoup de pays de la communauté européenne. En France, notamment, une personne trans n'est pas juridiquement reconnue. Pour celles que nous rencontrons, étrangères, sans papiers pour la plupart, sans ressource et sans projet professionnel, sont dans l'obligation pour survivre, de recourir à la prostitution.

En revanche on peut considérer que la France a fait une avancée historique, car depuis 2011, le transsexualisme n'est plus considéré comme une maladie mentale. Entre 40.000 et 60.000 personnes seraient concernées par cette décision. Jusqu'à cette date, les personnes trans bénéficiaient d'une prise en charge médicale au titre d'une affection longue durée pour « troubles récurrents et persistants ». Ce qui était ressenti, comme stigmatisant pour la communauté. Aujourd'hui encore, des problématiques restent en suspens, comme le changement d'état civil et/ou notamment pour les personnes qui ne souhaitent pas changer de sexe.

Quelles sont les causes de l'entrée dans la prostitution ?

Comme il a été dit plus haut, les chiffres exacts de personnes trans en situation de prostitution n'existent pas ou alors sont très partiels et ne reflètent pas la réalité. Plusieurs interrogations viennent à l'esprit : d'où viennent-elles ? Quel est leur parcours ? Quels sont les facteurs qui les ont poussés à entrer en prostitution ? Quel rôle et impact la prostitution a eu sur les personnes ?

Au fil des entretiens menés par les équipes auprès de la population Trans, il apparaît clairement plusieurs faits qui expliqueraient l'entrée :

- Un contexte familial difficile
- Des violences intra familiales
- Des violences et viols subis au pays
- L'orientation sexuelle
- La transphobie vécue au pays et/ou en France
- Le parcours migratoire
- La situation administrative
- L'absence de droits sociaux
- La mauvaise maîtrise de la langue
- L'absence d'hébergement
- Une scolarisation faible voire inexistante pour certaines
- Un lien plus ou moins ténu avec des réseaux d'exploitation sexuelle.

Le bus Intermède, lors de ces maraudes a rencontré 874 personnes Transidentitaires sur les lieux de prostitution tout au long de l'année 2016. Beaucoup subissent des violences de la part des clients, des pairs, ou de la police. 25% disent avoir subi au moins 1 fois des actes d'agression pendant l'année écoulée.

En plus des violences subies, les problèmes de santé récurrents abordés par les personnes sont liés au VIH, Hépatites et IST. Le bus n'est pas un lieu adapté pour bénéficier d'un entretien individuel, c'est pourquoi, elles viennent volontiers dans notre structure pour un suivi santé, un accompagnement ou seulement pour trouver un espace où elles peuvent se livrer sur les problématiques liées à leur pathologie.

Les raisons de leur venue en France sont multiples. Voici quelques exemples :

- Andréa nous parle de sa décision de venir « travailler en France pour gagner de l'argent afin d'aider sa mère malade au pays.
- Claudia nous dit qu'elle a voulu quitter l'Equateur pour fuir l'ostracisme du pays et elle voulait vivre une vie normale.
- Paola a fui l'Argentine car son frère voulait la tuer « quand il a appris qu'elle avait un copain. « A l'époque je n'avais que 23 ans », nous dit-elle.
- Suzana, elle, savait qu'elle venait se prostituer en Europe, car pour elle c'était le seul moyen de ressources qu'elle a pu imaginer en fonction de son genre.

L'Amicale du Nid entend toutes ces souffrances exprimées, et les accompagnent dans leurs démarches sanitaires et sociales, mais aussi les aide à restaurer leur estime de soi en créant un espace de discussion.

Un espace de discussion

Cet espace a pour but de donner la parole aux personnes transidentitaires vivant avec le VIH et/ou une Hépatite. En leur reconnaissant une identité et en leur redonnant la parole, on leur accorde une place centrale. L'autre projet de cet espace est d'inscrire ou ré-inscrire les personnes les plus précaires dans un parcours de soin et les accompagner vers des dispositifs de droit commun. Les différents thèmes proposés permettent de mener des actions de préventions positives, d'améliorer leur connaissances, en matière de modes de transmission afin de leur permettre d'adopter la meilleure protection possible pour elles mais aussi pour leurs partenaires, dans l'activité prostitutionnelle et dans leur vie privée. Mais encore d'autres sujets leur permettront d'évoquer l'identité de genre ou la transition vers un autre sexe, leur parcours, leur vécu par rapport à la question de l'identité ou de la vie avec une affection longue durée.

Cette année cet espace d'aide à la reconstruction de l'estime de soi s'est divisé en 3 ateliers :

- Un atelier d'écriture afin de faire émerger les souffrances somatiques et psychiques liées à leur genre. Des années de prostitution ont créé chez beaucoup de personnes transgenres rencontrées par le bus Intermède de graves traumatismes physiques et psychologiques. Abimées, désocialisées pour certaines, vivant en totale autarcie auprès des pairs, elles ont besoin de retrouver une place dans leur vie. Beaucoup souffrent de diverses pathologies, de problèmes d'alcool ou de prise de produits illicites, ce qui les isole encore plus.

Le travail de l'atelier d'écriture, leur permet de devenir, à travers le récit de vie, actrices et observatrices de leur propre vie. Se restituer face à soi et face aux autres leur fait prendre conscience des ressources construites au cours de leur trajectoire et fait émerger le sens qu'elles accordent à leur vie. Les séquelles laissées par le parcours de vie et les violences physiques et psychologiques (abus sexuels et attouchements subis dans l'enfance, viols et agressions lors de l'activité prostitutionnelle, discriminations...) sont exprimées lors de l'atelier. La consommation d'alcool et/ou de produits illicites est abordée autrement qu'au travers le prisme de la « maladie ».

Verbaliser leur parcours devant elle et les autres participantes a été, pour certaines, un exutoire et a permis de recomposer une vie morcelée.

Se raconter en groupe c'est faire des liens, c'est dépasser l'opposition santé/maladie et apprendre sur sa santé.

- Espace de parole libre du « vivre avec » ayant pour but l'expression des difficultés à vivre avec le VIH ou une hépatite.

- Atelier d'Art Thérapie

Cet atelier d'art-thérapie fait partie d'un projet d'expression à destination d'une population fortement stigmatisée : les personnes transidentitaires vivant avec le VIH. Il s'inscrit dans un projet en plusieurs volets complémentaires (Parole-écriture-expression plastique) qui permette aux personnes de revenir sur leur parcours et leur vécu notamment par rapport à la question de la transidentité et de la vie avec une affection de longue durée. Il s'agit de permettre aux personnes de « se raconter », d'évoquer leurs parcours et leurs vécus en évoquant notamment les questions d'identité et la transition.

La variété des supports d'expression permet à chacune de trouver le moyen d'expression qui lui est le plus adapté ou de choisir d'exprimer des choses différentes en fonction du médium utilisé. Le travail portait sur l'illustration des écrits issus de l'atelier d'écriture. Plusieurs techniques issues des arts plastiques ont été proposées : dessin, peinture, collage.

L'art-thérapie a pour principe d'utiliser les ressorts de l'activité artistique dans un but de soin ou de mieux-être. Elle utilise les techniques artistiques dans un but de renforcement de la confiance et de l'estime de soi grâce à la (re)découverte de ressources personnelles et la satisfaction de pouvoir réaliser quelque chose par soi-même. Les personnes visées sont dévalorisées car victimes de discrimination, de stigmatisation et aux prises avec un système de violences. Ces différents facteurs ont pour conséquences de dégrader l'autonomie des personnes ce qui complique leur implication dans leurs parcours de soin et l'observance des traitements. Ainsi, l'occasion qui leur est donnée de se rendre compte de leurs capacités niées ou inconnues permet de renforcer leur confiance en elles grâce à l'acquisition de nouvelles compétences ce qui agit directement sur l'autonomie. L'art-thérapie offre une possibilité de progresser ce qui valorise le sujet et l'accès au plaisir créatif est une ouverture sur le monde. Il est également important de souligner que le fait de pratiquer une activité qui change du quotidien permet de prendre un temps de pause et de se projeter vers d'autres possibles. Le média plastique est non verbal et en cela complémentaire avec les autres. Cependant, il peut

sembler moins accessible en raison des techniques que les personnes n'ont pas forcément déjà utilisées. Les personnes peuvent également se sentir infantilisées également car l'idée que ces activités soient réservées aux enfants ou aux « vrais » artistes est répandue. Tous ces facteurs fragilisent la confiance en soi et il est primordial d'accompagner le public dans cette activité pour retourner cette tendance et permettre au contraire à la personne de renforcer sa confiance en elle. Cela est étayé par l'apprentissage de techniques, par l'obtention d'un résultat.

Nous avons travaillé sur la question de l'identité au travers par exemple de l'exercice de l'autoportrait libre. Il s'agit de se représenter comme on le souhaite c'est-à-dire de manière figurative ou symbolique. Cela permet de se projeter au-delà des différents carcans identitaires. Le temps de l'atelier permet de se concentrer sur l'activité ce qui a un effet détendant, il arrive aussi que cela libère la parole.

Les règles de l'atelier sont le non-jugement, le respect de l'expression de chacune et la liberté de participer ou non.

Il y a eu 4 séances auxquelles ont participé entre 3 et 5 personnes par atelier.

Le nombre de séances et leur espacement dans le temps n'a pas permis un travail aussi approfondi que nous l'aurions souhaité.

En 2016, 10 ateliers ont été menés :

| Mois | Thème | Nombre de personnes |
|-------------|---|---------------------|
| 15 Janvier | Atelier Ecriture : Prise de contact avec l'intervenante et le résultat attendu | 5 |
| 23 Février | Atelier Ecriture : Parcours de vie/arrivée dans l'activité prostitutionnelle grâce à un questionnaire | 6 |
| Mars | <i>Annulation</i> | |
| 19 Avril | Atelier art Thérapie | 2 |
| 10 mai | Atelier art Thérapie | 2 |
| 31 Mai | Atelier Ecriture : vivre avec une pathologie | 6 |
| 28 Juin | Questionnaire de Proust | 8 |
| 19 Juillet | Atelier art Thérapie | 4 |
| 9 Août | Espace de discussion : addiction : produits licites et illicites | 7 |
| Septembre | <i>Annulation</i> | |
| 11 Octobre | Atelier art Thérapie | 2 |
| 22 Novembre | Espace de discussion : transformation du corps | 8 |
| Décembre | <i>Annulation</i> | |

Les ateliers ont rassemblé 50 personnes tout au long de l'année. Un chiffre sensiblement égal à celui de 2015, en revanche, l'atelier écriture n'a pas rencontré le succès escompté. Il a été difficile de convaincre de nouvelles personnes à y participer et à fortiori de faire revenir celles qui y ont participé. C'est pourquoi, cet atelier écriture ne sera pas reconduit en 2017.

L'espace de discussion, lui, reçoit toujours un accueil inconditionnel. Les personnes transidentitaires disent aimer se retrouver entre pairs afin d'échanger sur des problématiques qui les rassemblent (*citées plus haut*), et peuvent ainsi trouver parfois des solutions à leur problèmes lors de ces moments de partage.

Formations/Colloques/tenue de stand

Dans un cadre d'amélioration des connaissances professionnelles des salariés, chaque année, des formations, des colloques ou des séminaires sont proposés.

- Collectif Féministe Contre le Viol : 9 jours de formation (2 salariées)
- CMP15 de Paris et AdN 75: 4 séminaires (tous les salariés)
- Fond Social Européen, ISEC, AdN 75, Gender Alternatives : colloque « La traite des Etres Humains à des fins de prostitution, la parole des victimes pour un meilleur accès aux droits » (tous les salariés)
- ACSE : séminaire « les enfants victimes de traite » (2 salariés)
- Amicale du Nid : formation transversale inter-territoires (1 salariée)
- COREVIH : formation « mode de contamination des IST » (1 salarié)
- Amicale du Nid : formation initiale de l'association afin de mieux connaître le parcours des personnes en situation de prostitution, les facteurs fragilisant, déclenchant... (1 salarié)
- Mairie de Paris/DASES : débat des Assises Parisiennes de la santé (1 salariée)
- Association Action Traitement : « Colloque VIH and Your Body » « Cancer et VIH, état des lieux et prévention » : (3 salariés)
- Santé Publique France : données épidémiologiques du VIH/SIDA à l'occasion du 1^{er} décembre (1 salariée)
- Amicale du Nid 93 : colloque « traite des Etres Humains » (2 salariées)
- Association Hors la Rue : colloque « prostitution des enfants » (2 salariées)
- Amicale du Nid/Hôpital Bichat : tenue de stand à l'occasion du 1^{er} décembre journée mondiale de lutte contre le Sida (2 salariées)

Réunion ARS

Pour la 2^e année consécutive, le financement accordé par l'Agence Régionale de Santé à Intermède a très sensiblement baissé, au point de remettre en cause le fonctionnement actuel de l'équipe. En effet, dans l'état du montant proposé des mesures devront être prises pour pallier à cette baisse. Le Directeur de l'Amicale du Nid Paris a demandé à être reçu pour un dialogue de gestion afin de mieux comprendre les raisons de ces diminutions de budget octroyé. Ainsi, le 8 décembre 2016, Madame Lemoine-Pape, directrice de l'ARS, a organisé une réunion entre l'ensemble de ses collaborateurs directs et le Directeur, le Directeur-adjoint, la Cheffe de service et le Coordonnateur de l'Amicale du Nid Paris. Le travail de l'association n'est absolument pas remis en cause, mais il semblerait que l'ensemble des associations de prévention des risques et de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles financées par l'ARS soient impactées par cette baisse.

La directrice explique qu'un tiers de l'enveloppe globale va dans le fonctionnement des CeGIDD, ce qui a pour conséquence directe un gel au mieux ou une diminution pour les autres financements. Elle annonce également qu'aucun financement ne serait accordé pour de nouvelles associations ou pour d'autres actions. Nous avons appris également lors de cette réunion que le financement des TROD VIH et VHC ne seraient pas pris en charge pour l'année 2017. Madame Lemoine-Pape, conseille également de mettre plus en avant, dans nos écrits, les accompagnements et les suivis santé personnalisés qui sont faits avec les personnes.

3/7/c- Groupe prévention-formation

ACTION DU GROUPE DE PREVENTION

Le groupe prévention, au cours de l'année 2016, a mené deux types d'actions, d'une part des interventions de sensibilisations auprès de professionnels ; et d'autre part, des interventions de prévention primaire à destination de jeunes en difficulté sociale, familiale, scolaire....

- **Intervention au sein du collège Robert Doisneau :**

Depuis plusieurs années, le groupe prévention de l'Amicale du Nid intervient auprès des collégiens (4^{ème} et 3^{ème} SEGPA) de l'établissement Robert Doisneau (Paris XX).

En 2016, nous avons rencontré 27 élèves (7 filles – 20 garçons)

L'objectif des interventions est de sensibiliser les collégiens aux conduites sexuelles à risques, leurs proposer un espace de réflexion et de parole visant à améliorer leurs capacités à repérer ces risques, à en mesurer les conséquences pour eux et pour les autres et de manière plus large, de contribuer à leur éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Avant la mise en place de l'action, les intervenants ont rencontré l'équipe éducative ainsi que la directrice des classes SEGPA afin d'effectuer un diagnostic des besoins des élèves. Il constat était le suivant : les élèves ont peu de lieux pour aborder les questions liées à la vie affective et sexuelle. Le fait d'avoir des questionnements laissés sans réponse les met en difficultés. Ainsi, les professeurs ont fait part de difficultés relationnelles entre les filles et les garçons.

Suite à ce diagnostic, le groupe prévention a proposé un projet à l'équipe éducative. Ce dernier était construit en fonction des âges et besoins de chaque classe. Une thématique abordée par séance via différents supports (vidéos, jeu...). Au total, nous avons vu les élèves cinq fois en demi-groupe. Pour assurer une continuité dans les échanges, le même binôme était présent (un binôme par demi-groupe).

Concernant la classe de 3^{ème}, les interventions proposées en 2016 ont permis d'approfondir les thématiques abordées en 2015.

Nous avons échangé autour des sujets tels que le désir : qu'est-ce que le désir, comment le reconnaît-on ?

La question du genre a également été discutée. Nous avons pris plus de temps sur les agressions sexuelles (définition, rapport à la loi, cliché autour des victimes d'agressions sexuelles).

Avec la classe de 4^{ème}, les sujets abordés étaient plus généralistes. En effet, compte tenu de l'expérience que nous avons, nous savons qu'il faut construire un lien de confiance avec les élèves pour les amener à échanger autour de sujets qu'ils vivent comme plus personnels. Cette année, nous avons débattu principalement autour des thématiques : respect, violences (physique, morale et verbale) et vivre ensemble. La première séance a permis de poser le cadre avec l'outil « comment tu m'parles ? ». Lors de la seconde et quatrième rencontre, nous avons abordé la question des violences, de l'emprise. Sur la thématique de la rumeur (3^{ème} séance), l'objectif était de réfléchir avec les élèves sur la construction d'une rumeur : est-elle toujours vraie, comment vérifier l'information... ?

Pour les deux classes, lors de la dernière rencontre nous avons réalisé un bilan écrit via des questionnaires.

Les retours des élèves concernant nos interventions sont plutôt positifs.

32% ont apprécié les interventions et les sujets abordés

63% ont apprécié moyennement

5% n'ont pas apprécié

50% ont exprimé le fait d'avoir appris quelque chose

5% ont signifié « ne rien n'avoir appris mais avoir apprécié notre visite »

5% n'ont pas répondu

Les élèves nous ont fait part des éléments appris :

- Que le viol est interdit par la loi
- Ce que ressent une fille quand elle est excitée
- Plein de choses
- Etre plus vigilant face à certains comportements
- Apprendre son corps
- Sur la sexualité

Les chiffres présentés ci-dessus sont globaux. Si nous les détaillons, nous constatons que la classe de 3^{ème} a davantage apprécié ces espaces de paroles. Ils étaient plus participatifs et se sont senti suffisamment en confiance pour exprimer le fait que certains (filles et garçons) avaient été confrontés à une agression sexuelle (exhibitionnisme) dans des lieux publics.

Dans l'ensemble, nous notons une évolution positive de ce groupe par rapport à l'année précédente. Il semble que les élèves se soient saisi des interventions proposées pour poser des questions, échanger.

Concernant les 4^{ème}, les échanges étaient plus difficiles soit parce que les élèves étaient peu participatifs soit plus dissipés. Ils ont pu nous interroger sur le « pourquoi » de notre venue. Se saisir de cet espace de parole est apparu plus compliqué pour cette classe.

Les équipes éducatives du collège ont, quant à elles, ont été rassurées de savoir que la classe de 3^{ème} avait évolué positivement. Elles ont signifié le fait que le travail effectué semblait essentiel.

- **Action menée avec le Comité Parisien :**

Le groupe prévention a été sollicité par le Comité Parisien, établissement qui accompagne et héberge des jeunes placés par l'ASE, afin qu'une action puisse être menée auprès des jeunes pris en charge par leurs services, la question de la prostitution et des prises de risques revenant souvent.

Après une rencontre avec le directeur et la psychologue, pour une présentation mutuelle de nos services et un diagnostic des besoins, plusieurs dates de réunion ont été convenues afin de proposer des temps de sensibilisation auprès de l'équipe de direction et des équipes éducatives, soit quatre rencontres au total.

Nous leur avons ensuite soumis un projet pour définir les modalités de l'action auprès des jeunes (nombre d'interventions, dates, thématiques, supports). Ce dernier ayant été accepté. L'action commencera en janvier 2017.

- **Sensibilisation auprès des équipes éducatives :**

Les membres du groupe ont rencontré, dans le cadre des sensibilisations des équipes de 6 établissements étant en lien ou accompagnant des mineurs et/ou des familles (service de protection de l'enfance, centre maternel, 115, Fil Santé Jeune, milieu hospitalier – espace adolescent).

Ces réunions sont organisées à la demande des services confrontés à la problématique « prostitution » et souvent en difficulté sur cette question.

Les professionnels nous font part des questionnements suivants :

- Comment aborder le sujet ?
- A quel moment les conduites peuvent-elles être considérées comme prostitutionnelles ?
- Quelles conséquences sur les personnes concernées si le mot « prostitution » est posé en particulier quand il s'agit de mineurs ?

Lorsque nous recevons ces demandes, il semble pertinent de prendre un temps afin de donner aux équipes des éléments afin de les rassurer.

Nous utilisons un PowerPoint sur lequel apparaît : la définition du mot « prostitution », les facteurs fragilisant, les conséquences de l'activité prostitutionnelle sur les personnes, un point précis sur les mineurs, le cadre légal, comment repérer et aborder la question de la prostitution.

A la suite de cette présentation, nous échangeons avec les équipes sur des points généraux et/ou sur des situations plus précises.

A la fin de la rencontre, nous demandons aux professionnels de nous faire un retour écrit qui nous permet d'apprécier l'intérêt de ce type de réunion.

L'une des questions posées est « En quoi les éléments apportés vont vous être utiles dans votre pratique ?

Dans l'ensemble, les professionnels expliquent que cette sensibilisation est nécessaire pour :

- Repérer les situations à risque, les signaux d'alerte, affiner les observations,
- Rendre le sujet plus clair,
- Savoir comment se positionner,
- Avoir une meilleure connaissance du tissu associatif

- Prospection

En plus des interventions menées auprès des professionnels et des jeunes, 15 courriers ont été envoyés à l'attention de chefs d'établissements scolaires (collèges) parisiens afin de leur faire part des actions de prévention réalisées par l'Amicale du Nid 75-92.

DECOMPTE TEMPS – COLLEGE ROBERT DOISNEAU 2016

Dates des interventions auprès des jeunes :

16/02/2016 - 22/03/2016 - 12/04/2016 - 10/05/2016 - 31/05/2016.

10 interventions (deux demi groupe) d'1h15 pour la classe de 4^{ème}

10 interventions (deux demi groupe) d'1h15 pour la classe de 3^{ème}

Présence de 4 membres du groupe prévention

Soit 5h/ travailleur sociaux = 20h au total de temps de présence auprès des élèves

Bilan réalisé le 28/06/2016 en présence de deux membres du groupe soit 1h/travailleuses sociales = 2h au total

Temps de préparation estimé à 4h

= TOTAL : 26H hors temps de trajet

DECOMPTE TEMPS – COMITE PARISIEN 2016

- 21 septembre 2016, 15h/16h : Première rencontre, Direction + psychologue
Présence de BdM + CC : 1h/travailleurs sociaux = 2h au total
- 4 novembre 2016, 10h/12h : Rencontre équipe chefs de service
Présence DL + CC : 1h/travailleuses sociales = 2h au total
- 24 novembre 2016, 9h30/12h : Rencontre équipe « Reille »
Présence DL + MB + CC : 2h30/ travailleuses sociales = 7h30 au total
- 28 novembre 2016, 9h30/12h : Rencontre équipe « Arc en Ciel + MOB »
Présence CC : 2h30
- 6 décembre 2016, 9h30/12h : Rencontre équipe « Envolée + En chemin »
Présence MB + CC : 2h30/ travailleuses sociales = 5h au total

= temps de présence sur la structure, hors trajet : 19h

= temps de préparation (PowerPoint, envoi de documents, échanges téléphoniques + mail) estimé à 2h

DECOMPTE TEMPS POUR LES ACTIONS DE SENSIBILISATION- 2016

- 11 mars 2016 : Fil Santé Jeunes – 1H30
Présence de deux membres du groupe prévention soit 3h au total
- 20 avril 2016 : 115-(92) – 2H
Présence d'un membre
- 31 mai 2016 : Centre maternel Thalie (94) – 2H
Présence d'un membre
- 23 juin 2016 : Hôpital de Gonesse (95) / Espace adolescent : 2H
Présence de deux membres du groupe prévention soit 4h au total
- 20 octobre 2016 : AVVEJ (92) - 2H
Présence de deux membres du groupe prévention soit 4h au total
- 28 octobre 2016 : Fil Santé Jeunes – 2H
Présence de deux membres du groupe prévention soit 4h au total
- 22 novembre 2016 : Olga Spitzer (75) – 2H
Présence de deux membres du groupe prévention soit 4h au total

Total : 23h

- **Projet régional – Ile de France :**

En 2016, nous avons été amenés à répondre à un appel à projet financé par la région Ile de France et s'inscrivant dans la lutte contre toutes les violences faites aux femmes, en particulier les violences liées à la prostitution et au proxénétisme. Son **objectif est d'apporter des informations sur la question de la prostitution à un public jeune (12-15 ans).**

La construction de l'outil (un site Internet) s'est appuyée sur un travail d'état des lieux de l'existant sur internet, et un travail direct avec les jeunes afin de définir de façon la plus pertinente les messages et les canaux par lesquels les communiquer. Nous avons demandé aux élèves du collège Doisneau de remplir un questionnaire sur les questions qu'ils se posaient sur la sexualité et les lieux où ils allaient chercher les réponses.

Puis, nous avons travaillé avec l'ANRS, service qui propose un accompagnement global à des jeunes majeurs.

Le but de ce partenariat était de nous adresser à des jeunes plus âgés, donc ayant plus de recul et de maturité que les collégiens sur ces questions, tout en restant assez proches d'eux pour comprendre et connaître les enjeux, les codes, les expressions à la mode, les moyens de communication utilisés ...

Nous souhaitons solliciter l'expertise des jeunes de l'ANRS sur les usages du numérique, et le vocabulaire spécifique utilisé par les jeunes pour inventer ensemble une campagne de sensibilisation et l'ouverture d'un espace de parole sur la toile.

Les échanges ont été pertinents et nous ont permis de construire un site adapté aux jeunes. Nous avons proposé une approche ludique, sous forme de jeu interactif. Une situation de danger est présentée : une jeune fille souhaite un nouveau téléphone, elle n'a pas suffisamment d'argent et un homme lui propose de l'acheter. Le jeune peut accepter ou refuser cette offre. En fonction de sa réponse, il peut voir les conséquences de son choix.

Le site présente également des définitions de mots, un item « loi » et les adultes relais.

Le projet est toujours en cours et devrait prendre fin en 2017 avec une présentation officielle du site.

3/8. Favoriser le vivre ensemble et la participation des usagers

3/8/a- Ateliers collectifs

L'atelier « Nuances »

Pour rappel l'atelier d'expression artistique appelé « Nuances » est proposé par l'ADN75 aux personnes que nous accompagnons depuis 2003. Il est ouvert tous les lundis de 15H à 17H. L'idée d'un atelier organisé à un jour et une heure fixe apporte ainsi un repaire temporel lorsqu'il est nécessaire. L'accès est libre. L'ambiance est conviviale.

Les usagers de l'atelier participent à sa mise en place et à son rangement/nettoyage.

Une règle unique mais incontournable de cet espace est le respect des uns des autres. Ainsi il n'est pas permis de porter de jugement de valeur sur les œuvres. Il est donc ici question d'apport éducatif porté sur la question du respect, des autres, du matériel et du cadre.

Nous avons accueilli dans cet espace entre trois et cinq personnes à chaque séance et une douzaine de personnes sur l'année.

L'objectif premier de cet atelier est d'offrir un espace collectif répondant au sentiment d'isolement que peuvent vivre nos suivis. Nous organisons aussi des sorties qui ont pu être le théâtre de découvertes participant à un projet d'intégration. Nous sommes notamment allés sur la Butte Montmartre rencontrer des artistes de la Place du Tertre. Suite à cette découverte certaines personnes y sont retournées d'elles-mêmes à plusieurs reprises alors que jusque-là

elles ne connaissent pratiquement que les chemins allant de leur lieu d'hébergement à notre association ou au magasin où elles font leurs courses. Nous constatons aussi que d'autres demandes se font, tel que l'apprentissage du dessin et de la peinture. L'atelier peut aider à accéder à plus d'autonomie notamment sur la question des choix et des désirs. Il est ainsi bien remarqué que chaque personne va dans les premiers temps demander à l'encadrant ce qu'elle doit faire, ce qu'elle peut faire. Puis de constater quelque temps plus tard que cette question disparaît. L'atelier peut aussi permettre de travailler sur la notion de communication : Que ce soit pour des personnes non ou peu communicantes (problème de langue) que pour des personnes aillant de simples difficultés relationnelles de communication. A chaque fin d'atelier nous prenons du temps pour échanger sur notre après-midi, sur le travail accompli et sur les sentiments ressentis. Nous évaluons aussi l'effet « thérapeutique » de l'activité sur des sujets très en souffrance psychique.

Participation d'une femme à l'atelier

Focal sur la participation de Madame X qui participe de manière très régulière à cette activité depuis trois ans. Madame a été victime de violences extrêmes dans son histoire ayant été survivante d'un massacre dans son pays. Ce vécu est, comme on peut l'imaginer, à l'origine de troubles psycho-traumatiques importants.

Malheureusement, les graves événements qui ponctuent notre actualité depuis quelques temps ont pour conséquences de raviver ses souvenirs et les douleurs qui vont avec. Nous constatons alors que Madame va utiliser l'atelier « Nuances » comme un outil d'expression de ses souffrances. Pendant plusieurs séances, madame ne va produire que des réalisations sanglantes. Puis de semaines en semaines elle va pouvoir produire à nouveau des réalisations colorées et aborder des thèmes plus apaisés. Les observations faites de l'état de santé psychique de Madame est toujours échangé avec sa référente sociale de l'association et parfois aussi avec sa référente du foyer d'hébergement.

Le partenariat avec Cultures du cœur

Il se poursuit, et permet aux personnes accompagnées d'accéder ponctuellement à des spectacles de qualité. Nous avons rencontré l'association afin d'actualiser les éléments du partenariat, de s'informer sur l'organisation du nouveau site internet, et d'évaluer les possibilités d'accès au sport pour les personnes. En 2015 de jeunes mères ont pu aller voir un spectacle avec leur enfant pour leur anniversaire, des personnes isolées ont pu découvrir de la danse ou du théâtre avec la personne de leur choix, et des migrants revisiter leur histoire familiale à travers la visite de la cité de l'immigration.

L'atelier bien-être

Les personnes accompagnées à l'ADN75 et notamment les femmes ont de par leur parcours prostitutionnel ainsi que leur histoire de vie antérieure : parcours migratoires, histoires familiales... vécu de nombreuses violences physiques et psychiques.

Ces femmes ont été mises à une place d'objet et non à une place de sujet sensible désirant. Dans le cadre de la prostitution ce sont des corps dénudés, violentés surexposés aux regards, dans des attitudes quasi théâtrales qui sont données à voir. Tout doit être mis en œuvre pour créer l'excitation chez l'autre (le client) Ce sont des corps, objet de travail, de souffrance, de dégoût abimés par l'autre et soi. Au vu de ce contexte nous avons proposé aux femmes un atelier hebdomadaire durant 2 à 3 mois de revalorisation de soi, du corps, qui allie le collectif et l'individuel, afin de mettre au travail les objectifs suivants :

- Ré appropriation de son corps (soins du visage et maquillage)

- Redonner l'envie de s'occuper de soi (maquillage et relaxation)
- Faire éprouver de nouveau des sensations de bien être (soins du visage et exercices de relaxation)
- Offrir un temps de plaisir (les temps conviviaux autour d'un thé/café)
- Restauration de l'estime de soi et la confiance en soi (exercices de théâtre)
- S'ouvrir à soi et à l'autre (exercices de théâtre)
- Encourager à ré apprendre le gout du contact
- Travailler la relation à l'autre la socialisation (exercices de théâtre) *« au foyer ils m'ont dit que j'avais changé. Je ne parlais pas avant, dès que je disais quelque chose on riait comme pour se moquer de moi. Maintenant je vais vers les autres et je mets même l'ambiance ! »*

La volonté est de proposer des séances progressives où l'on part du bien-être personnel pour élargir à la relation à l'autre. Les rencontres allient échange et expérience du corps. Nous avons proposé des séances autour du maquillage, exercices de relaxation, soins du visage, exercices de théâtre, proposition d'une sortie liée au corps (Association impulsion) et l'intervention d'un centre de planification. A la fin de chaque séance un petit temps de débriefing/évaluation est prévu. Nous avons pu à notre niveau repérer les bienfaits procurés par l'atelier autant dans l'individuel que dans le collectif : l'expression d'un lâché prise, d'un bien-être, un apaisement, une confiance restaurée, une véritable envie, et plaisir à s'occuper de soi...

Au cours des séances les femmes ont pu exprimer le mieux être que leur a apporté l'atelier *« je me sens belle », « j'ai repris confiance en moi, je marche la tête haute », « je suis souriante dans le métro et dis bonjour avec joie quand j'arrive quelque part »* Elles expriment avoir pu s'approprier certaines techniques de relaxation notamment le bain de pieds, le massage liées aux douleurs récurrentes aux pieds, à la tête, au dos...

Egalement elles font part des rencontres qu'elles ont pu faire lors de cette atelier, la cohésion du groupe, la confiance établie au fil des séances... *« C'est comme une famille ».*

L'atelier cuisine

Les ateliers cuisines ont été mis en place à partir de juin 2016 dans un premier temps dans les locaux de l'Amicale du Nid puis dans ceux du Paris des Faubourg. La conception de ses ateliers s'est basée sur certains problématiques et besoins des personnes que nous accompagnons et/ou hébergeons. Beaucoup de personnes que nous accompagnons à l'Amicale du Nid bénéficient des aides alimentaires de la part d'autres associations (Restos du Cœur, Secours Pop,...) dont des colis alimentaires. D'autres encore achètent des denrées dans des épiceries sociales/solidaires. Pour ces personnes, la difficulté est de cuisiner des denrées avec un matériel qui peut sembler inadapté ou encore de cuisiner à partir d'ingrédients qu'elles ne connaissent pas et qu'elles finissent par jeter.

Nous observons également en grande partie chez les personnes originaires du Sub-Saharien, une difficulté à manger des plats dits « européens ». Beaucoup d'entre elles se plaignent de ne pas pouvoir manger ou même garder des aliments qu'elles n'avaient pas l'habitude de manger jusqu'alors. En interrogeant davantage ce public, nous nous apercevons qu'il existe également un a priori sur l'alimentation « européenne » (trop cher, très compliqué à cuisiner, non épicé, mauvais goût,...) et ce, alors même qu'elles n'y ont pas goûté. L'atelier cuisine est un bon moyen de travailler l'estime des personnes en réalisant des recettes simples ou plus complexes, en fonction des niveaux, dans une ambiance conviviale et d'échanges.

Il n'est pas rare que les participantes demandent à leurs référents sociaux de se joindre à la dégustation afin de montrer leur savoir-faire et leurs réalisations mais aussi afin de les

rencontrer dans un autre cadre que les entretiens. La convivialité est évidemment un point centrale de l'atelier et est même demandé par les participants (formation de petits groupe, échanges de conseils,...). Au fur et à mesure des ateliers, un noyau de participantes s'est formé et sont quasiment présentes à chaque rencontre. En plus d'une réelle demande de leurs parts, elles apportent des réponses aux questions des autres participants en les conseillant sur l'utilisation de certaines denrées. Ainsi, nous observons plusieurs groupes de personnes au sein de l'atelier : celles qui viennent avec une demande d'apprentissage, celles qui viennent pour chercher un moment de convivialités et de partage de savoirs faire.

3/8/b- La participation des usagers

Le conseil de la vie sociale

Le conseil à la vie sociale permet trois fois par an la rencontre d'une dizaine de personnes accompagnées entre elles, avec le directeur, la présidente et un travailleur social de l'établissement sur des sujets précis. En 2016 ils ont permis :

- l'organisation de moments conviviaux pour toute personne accompagnée à travers la galette des rois le 21 janvier 2016. Lors de celle-ci près de quarante personnes étaient présentes, de toutes nationalités.
- l'organisation de sorties collectives en réponse aux besoins exprimés lors des CVS de rompre la solitude... Ainsi, le mercredi 23 mars une visite a été organisée avec deux travailleurs sociaux et une dizaine de personnes au Louvre autour du thème « la représentation de la femme dans les chefs-d'œuvre ». En juin 2016 pour la seconde année une sortie à la mer a été organisée. Une vingtaine de personnes sont parties à Trouville pour la journée.

- la réflexion commune autour des règlements de fonctionnement et projets d'établissement de l'Adn75 (19/09/2016): une dizaine de personnes étaient présentes, hébergées soit en hôtel soit en appartements partagés (chacune représentant un type de prise en charge, soit hébergée au sein du dispositif appartement jeunes 18-25 ans, plus de 25 ans, mère-enfant, ou victimes de traite des êtres humains) Elles ont pu donner leur avis et échanger autour du droit aux visites, de l'hébergement de personnes extérieures au service interdit, au droit de s'absenter 15 jours en en faisant la demande. Les échanges étaient riches et emprunts de sens des responsabilités, de nécessiter de règles sécurisantes pour tous. Elles ont pu faire part de leur avis quant à la qualité d'accueil et d'accompagnement, de « l'attention de l'Amicale du Nid à instaurer une relation de confiance », de leur soulagement à « pouvoir parler de leurs réels problèmes en entretien d'accueil ».

Les personnes présentes ont pu faire part des bienfaits de la sortie à la mer, que certains n'avaient jamais vue. Elles ont parlé de leur besoin de sortir de leur isolement, de rencontrer d'autres personnes, de se changer les idées vis-à-vis des « problèmes du quotidien », de rire, de se détendre. Nous avons fait le lien avec les ateliers organisés au sein de notre établissement, et avons imaginé réitérer des sorties à organiser avec les personnes elles-mêmes.

Gouter de Noël

En novembre 2016 la présidente de l'association La Voix de l'Enfant, également membre du comité territorial de l'Amicale du Nid nous a proposé de récupérer des jeux et jouets pour les enfants des mères accompagnées par notre service. Nous avons alors eu l'idée d'organiser un goûter de Noël pour ces familles ; l'occasion de partager un moment convivial, hors des rencontres et rendez-vous socio-éducatifs et hors du service. Un groupe de travailleurs sociaux s'est alors proposé de mettre en place cette activité. Nous avons répertorié 26 femmes accompagnées ayant des enfants, le total de ces enfants était au nombre de 41, âgés d'un mois pour le plus jeune à 12 ans pour le plus vieux. Nous sommes allés récupérer les jouets au siège de l'association, nous avons essayé de sélectionner au mieux en fonction de ce qui nous était proposé. Il a s'agit ensuite de lister les enfants par âge, par sexe, et parfois par besoin connu des situations de ces familles afin d'attribuer à chaque enfant un cadeau. Le moment de l'emballage a été particulièrement sportif, 42 cadeaux ce n'est pas rien ! Il fallait également trouver une salle la plus adaptée pour ce goûter de Noël. Celle-ci s'est déroulée le 21 décembre à la Maison des Associations du 10^e arrondissement.

20 femmes et 32 enfants se sont alors retrouvés autour d'un gouter que nous avons préparé, ainsi que de jeux et chants pour les enfants en attendant la venue du père Noël (grâce à l'un des collègues déguisés) et le bouquet final a été la distribution des cadeaux.

Ensemble, nous avons passé un moment convivial, plein de rires, de joies et d'émerveillement. Pour certaines familles, il s'agissait de la première fois qu'elles rencontraient le père Noël mais aussi le seul cadeau que pourraient avoir certains enfants.

Beaucoup de photos ont été prises par les femmes afin d'immortaliser ce moment. Ces femmes ont pu se retrouver entre elles, échanger, rire, chanter, partager un moment festif avec leur enfant et oublier, l'espace d'un après-midi leur situation, souvent précaire. Certaines sont mêmes venues de villes assez éloignées pour participer à cet évènement. Le succès rencontré a donné envie à l'équipe éducative de mettre en place une fête à plus grande échelle pour 2017, en y conviant peut être plus de personnes accompagnées et pourquoi pas des intervenants extérieurs pour l'animation. La maison des associations quant à elle, nous a réservé un accueil chaleureux et a apprécié ce moment festif et dynamique.

Une convention de partenariat a d'ailleurs été signée à cette occasion.

Une collègue a pris des photos de chaque enfant avec le Père Noël, ainsi que leur maman. Ensuite, ces photos ont été offertes à chaque famille, ce qui pour beaucoup a rallumé la flamme dans leurs yeux. Cette action s'est inscrite dans le cadre de l'accompagnement spécifique des enfants, un axe en cours de développement au sein de l'Amicale du nid à travers différents ateliers, différentes actions.



Conclusion

Les discussions engagées ces dernières années avec la DRIHL 92 et la DRIHL 75 aboutissent en 2016 à l'élaboration et la finalisation d'un projet de Contrat Pluriannuel d'objectifs et de Moyens (CPOM) entre les établissements de l'Amicale du Nid de Paris et des Hauts-de-Seine. Il s'agira au travers de ce CPOM et des projets réactualisés des deux établissements de consolider et de développer des actions dans le cadre de la loi du 13 avril 2016 afin de mieux accompagner les personnes qui le souhaitent dans des parcours de sortie de prostitution (contractualisation).

Ce travail d'élaboration conduit au cours de l'année 2016 aura permis d'arrêter cinq objectifs stratégiques qui se déclineront en objectifs opérationnels à partir de 2017 :

- 1) diversifier le parc d'hébergement pour garantir la qualité de prise en charge et une augmentation maîtrisée de ces dépenses
- 2) Améliorer l'accompagnement des enfants en prenant mieux en compte les violences subies et en formalisant davantage leur suivi dans les documents contractuels d'accompagnement de leur mère
- 3) consolider et développer les actions d'insertion professionnelle (AAVA, insertion professionnelle et apprentissage de la langue française)
- 4) améliorer la qualité de la prise en charge des usagers et harmoniser les procédures des établissements
- 5) apporter un appui aux structures généralistes pour une meilleure appréhension des problématiques prostitutionnelles

L'année 2016 aura également été l'année de la **finalisation et de la validation par le conseil d'administration de l'association du projet d'établissement (22 octobre)** qui s'inscrit dans un cycle d'évaluation et d'élaboration de l'activité de l'établissement engagé en 2013 avec l'évaluation interne.

L'ensemble des salarié-es de l'établissement a participé activement à l'élaboration de ce document qui définit les modalités de travail, d'organisation ainsi que les objectifs stratégiques de développement pour les années 2016-2021.

Et 2016 aura bien évidemment été l'année qui aura vu adopter le 13 avril la loi «visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées ». Les équipes de l'AdN75 se sont mobilisées pour prendre connaissance des termes de cette loi et tout particulièrement de l'article concernant la mise en place des « commissions départementales de sortie de prostitution ». Une réflexion a été engagée à ce sujet pour anticiper sur la mise en place effective de ces commissions afin le moment venu d'être prêt pour intégrer ce dispositif aux actions de l'établissement.

La permanence du travail réalisé auprès des personnes accompagnées dans les différents services, la réflexion collective engagée sur les problématiques qui nous occupent et qui s'incarnent dans des projets concrets, n'a été rendue possible que par l'engagement et le professionnalisme des personnels qui composent les équipes de l'établissement. Le présent rapport d'activité, conçu et réalisé collectivement témoigne de cet engagement et nous les en remercions.

Remerciements

L'Amicale du Nid de Paris bénéficie du soutien de la DRIHL de Paris, de l'Agence Régionale de santé d'Ile de France, de la Mairie de Paris, de la DASES, de la délégation départementale des droits pour les femmes de Paris, du Conseil Régional d'Ile de France, du FIPD, de l'ANRS, de la CPAM, de l'association Droits d'urgence, de l'association la voix de l'enfant.

Nous tenons à les remercier pour leur confiance et leurs engagements.

D'autre part nous tenons à remercier tous nos partenaires opérationnels qui nous permettent au quotidien d'accompagner au mieux toutes les personnes qui souhaitent engager un parcours de sortie de la prostitution et pour lesquelles le chemin est parfois long, chaotique et difficile.



DIRECTION RÉGIONALE
ET INTERDÉPARTEMENT
DE L'HÉBERGEMENT
ET DU LOGEMENT



MINISTÈRE
DES FAMILLES,
DE L'ENFANCE
ET DES DROITS DES FEMMES



DASES
Direction de l'Action sociale,
de l'Enfance et de la Santé



LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

Jean Christophe TETE
Directeur territorial de l'AdN 75/92

Marie Claude RICHET
Présidente du Comité Territorial de l'AdN75

Jean Marc AUGUIN
Directeur Adjoint de l'AdN 75/92

Frédérique Van BERCKEL
Cheffe de Service de l'AdN 75